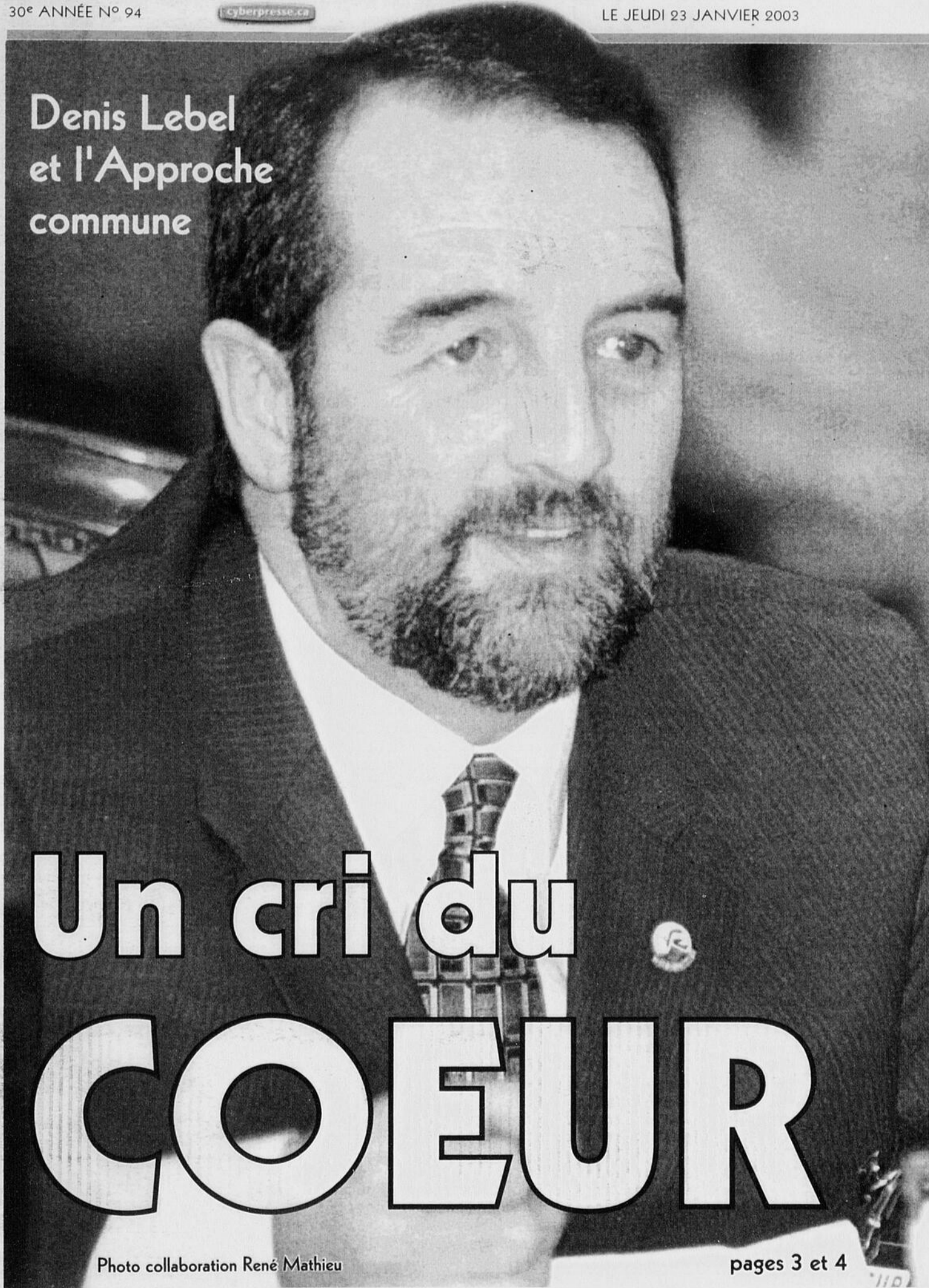


Aujourd'hui c'est **Julie** qui vous invite à venir vous procurer vos billets du Super Bowl de dimanche

collaboration **Fanatik**

Bank O Bar

Denis Lebel et l'Approche commune



Un cri du COEUR

Photo collaboration René Mathieu

pages 3 et 4

Les écoles ouvertes au Lac-Saint-Jean



Les Saguenéens, des «frileux»

page 6

LES SPORTS



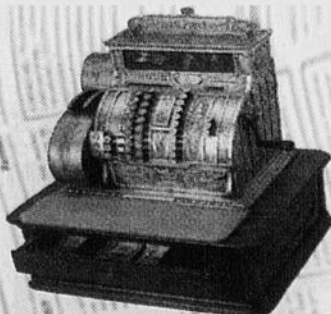
Conditions extrêmes

page 39



6 28867 00001 0

POUR **TOUT VENDRE**



549-4444

Les petites annonces

QUOTIDIEN

progrès-dimanche

00339713



BRUME

Un accident s'est produit, hier midi, à Alma, sur une section de la rue Melançon alors complètement obstruée par une épaisse brume.

(Photo Steeve Tremblay)

Rue Melançon à Alma

Visibilité nulle et c'est l'accident

par Claude Côté

ALMA (CC) — Un mini-carambolage, impliquant trois véhicules, s'est produit, hier midi, à Alma, sur une section de la rue Melançon alors complètement obstruée par une épaisse brume.

Selon les informations obtenues auprès de la Sûreté du Québec du poste de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, une première voiture circulant en direction Ouest (vers le quartier Saint-Georges) s'est immobilisée après que son

conducteur se soit rendu compte qu'il ne voyait absolument rien, pas même à quelques centimètres devant lui. Son véhicule n'était pas aussitôt arrêté qu'il fut embouti à l'arrière par une autre voiture circulant dans la même direction. Puis, un troisième véhicule, que le conducteur pilotait lui aussi à l'aveuglette dans la même direction, s'est heurté brusquement à la deuxième voiture. Personne n'aurait subi de blessure, mais les dommages matériels sur les véhicules seraient élevés.

Ce n'est pas la première fois qu'il se produit un accident à cet endroit, lequel est à ce point dangereux par temps froid et venteux qu'on a aménagé une route pour permettre aux automobilistes de contourner ce secteur lorsqu'il est envahi par une pareille brume. Des panneaux en bordure de la voie incitent clairement les conducteurs à éviter cette section de la rue Melançon lorsqu'elle est brumeuse et d'emprunter la route de contournement ou de passer ailleurs pour traverser du quartier Naud à celui de Saint-Georges. «Mais, sachant que la voie est bien droite dans ce secteur brumeux, des automobilistes s'y risquent et, évidemment, ils ne roulent pas tous à la même vitesse», a mentionné un policier de la SQ d'Alma.

Ce dernier a aussi rappelé que cette brume, qui envahit une section de la rue Melançon sur quelque 150 mètres, est causée par les

bassins de traitement des eaux de l'usine Abitibi-Consolidated. Par temps froid, il s'en dégage une épaisse vapeur qui, selon lui, est poussée par les vents nord-ouest en direction de la rue Melançon. «Comme on n'avait pas prévu pareille retombée avant de construire ces bassins, on a voulu régler partiellement le problème en aménageant une voie de contournement; mais, encore faut-il que les automobilistes l'empruntent», a expliqué le policier.



DOMMAGES

Personne n'aurait subi de blessure, mais les dommages matériels sur les véhicules seraient élevés.

(Photo Steeve Tremblay)

Hydro-Québec

Nouveau record: 34 084 mégawatts

(JDLS) — Le Québec a enregistré une très forte demande en électricité mardi soir, avec une sollicitation qui a atteint 34 084 mégawatts, fracassant aisément le record du 14 janvier 1999 qui affichait une pointe de 31 995 mégawatts.

En dépit de ces demandes très élevées, le réseau hydroélectrique tient bon, même si au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a enregistré quelques



JOHANNE DE LA SABLONNIÈRE
redaction@lequotidien.com

ratés au cours des derniers jours. Selon Hélène Saint-Gelais, la conseillère aux communications chez Hydro-Québec, la situation demeure malgré tout presque normale à l'exception des équipes qui sont appelées à réparer les pannes dans des conditions particulièrement difficiles.

Par un temps glacial, les monteurs de ligne sont partis, mardi après-midi, chercher la cause d'une panne qui a privé d'électricité 1150 clients dans le secteur de l'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay. L'interruption est survenue vers 14 h 15. Les réparations ont été faites et le courant a été rétabli vers 20 heures 15.

Sur le chemin du retour, une nouvelle panne émanant cette fois du secteur de la ligne d'alimentation de Sagard, a forcé les équipes à poursuivre leur travail sous de forts vents et de surcroît dans l'obscurité. «Les monteurs

ont patrouillé le secteur en motoneiges pour découvrir les fils relâchés. Ils ont même dû être remplacés en raison des conditions de travail difficiles», a rapporté Mme Saint-Gelais. Cette fois la panne touchait 249 abonnés et si la soirée s'est avérée longue et éprouvante pour les équipes d'Hydro, elle l'aura sans doute été aussi pour les clients de ce secteur qui ont passé une nuit probablement bien emmitoufflés. «Heureusement que la plupart des abonnés de ce secteur ont un chauffage d'appoint», a affirmé Hélène Saint-Gelais.

Pannes

La journée d'hier aura été presque normale sauf pour 200 abonnés de Saguenay dont 160 à Laterrière qui ont été privés de courant pendant 50 minutes. En soirée, après plusieurs interruptions, l'alimentation du poste d'Alma à Isle-Maligne a été volontairement interrompue pour être restaurée de façon préventive. On prévoyait que cette panne qui a touché 2100 foyers devait durer environ une heure.

Dans la région, il est difficile pour le moment d'établir un comparatif avec les années précédentes en ce qui a trait à la demande en électricité puisque l'usine de Laterrière s'est ajoutée cette année à la liste des clients d'Hydro-Québec. L'augmentation de la demande en électricité devra être répartie à la lumière d'informations ultérieures.

Pas possible

«Victime de vampires»

BLANTYRE, Malawi (AP) — Un tribunal du Malawi a annulé les charges qui pesaient contre un journaliste d'une radio communautaire incarcéré pour avoir interviewé un homme qui affirmait avoir été attaqué par des vampires.

Depuis des mois, le gouvernement du Malawi tente en vain de faire taire les rumeurs selon lesquelles des vampires s'en prendraient à des villageois la nuit en se servant de seringues pour pomper leur sang. Le président Bakili Muluzi a même signé un décret autorisant la police à interpellé quiconque propagerait ces informations.

Maganizo Mazeze, journaliste dans une radio communautaire, a interrogé samedi un homme originaire de la région de Thyolo, une région où l'on cultive le thé, qui affirme avoir été la victime de vampires.

Mazeze a été interpellé dimanche et inculpé de propagation de fausses nouvelles susceptibles d'alarmer le public.

Météo

AUJOURD'HUI:

Dégagement
Max.: -13 Min.: -26

VENDREDI:

Ensoleillé
Max.: -15 Min.: -26

SAMEDI:

Neige
Max.: -15 Min.: -24

Lever: 7 h 24 Coucher: 16 h 28

Marée

CHICOUTIMI

Haute à 06h25 (4m4)
Basse à 13h30 (0m7)
Haute à 18h45 (4m7)
Basse à 01h55 (0m7)

LA BAIE

Haute à 06h20 (5m0)
Basse à 12h20 (0m7)
Haute à 18h35 (5m2)
Basse à 00h50 (0m6)

Sommaire

Arts	22-23
Bandes dessinées	24
Bourse	26
Détente	25
Décès	31-32
Finances	27
Horoscope	25
Petites annonces	28 à 30
Sports	33 à 39
Télévision	24

LE QUOTIDIEN

Édité par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Imprimé par: IMPRIMERIE
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
1051, boul. Talbot
Chicoutimi - G7H 5C1
545-4474

Internet: www.lequotidien.com

ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 17 h

RÉDACTION: 690-8800
Fax: 690-8805
Lundi au samedi: 9 h à minuit
Dimanche: 16 h 30 à minuit

PETITES ANNONCES:
Tél.: 545-4014 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 16 h 30

PUBLICITÉ: 545-4474
Fax: 690-8824
Lundi au vendredi:
8 h 30 - 16 h 30



DÉRAPAGE

La région a été la scène de nombreux accrochages et de plusieurs sorties de routes au cours des derniers jours. Le temps froid et les forts vents ont compliqué la tâche des automobilistes qui ont dû composer avec des conditions routières souvent périlleuses. Cette voiture qui circulait sur la route 170 a dérapé dans le secteur de Saint-Félix-d'Otis.

(Photo Rocket Lavoie)



ACCROCHAGE

Une perte de contrôle serait à l'origine de cet accrochage survenu à l'intersection des boulevards Université et Saint-Paul dans l'arrondissement Chicoutimi hier. L'accident qui a passablement amoché cette voiture a fait un blessé mineur.

(Photo Rocket Lavoie)



INCENDIE

À Alma sur la rue Duchesne, un feu s'est déclaré dans des sacs de déchets. L'origine de cet incendie serait attribuable à des cendres qui ont été jetées alors qu'elles brûlaient encore. Les pompiers d'Alma ont participé de bonne grâce à cet exercice même s'ils ont dû affronter un froid cinglant.

(Photo Michel Tremblay)

Roberval, le voisin de Mashteuiatsh

Le maire Lebel présente un mémoire «audacieux»

QUEBEC (LT) - «A Mashteuiatsh, le taux de chômage flirte les 40 pour cent, le taux de suicide est l'un des plus élevés au monde et les dépendances de toutes sortes y sont omniprésentes. Les Indiens sont-ils heureux?»

Cette question posée à voix haute à la Commission parlementaire sur l'Approche commune par le maire Denis Lebel de Roberval pavait la voie au mémoire le plus «audacieux» en appui à une ratification d'un traité avec les Innus. Un traité qui ne ferait qu'accroître les relations généralement harmonieuses entre deux



LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

communautés qui vont célébrer bientôt 150 ans de coexistence.

«Qui n'a pas entendu ces affirmations. Les indiens ne paient pas de taxes, pas d'impôts. On les paie à rien faire. Et l'avenir ressemble à quoi? Une démographie qui explose, une population dont 60 pour cent a moins de 30 ans et 30 pour cent moins de 15 ans. Si rien n'est fait, quelle sera la pression sociale et financière dans 20 ans. Comment vouloir bâtir un avenir à nos jeunes sans possibilité d'être propriétaire de terres qu'ils occupent. Comment créer de l'emploi pour les jeunes si les entrepreneurs ont de la difficulté à avoir accès au financement», a poursuivi le maire de Roberval pour bien faire comprendre l'urgence d'agir.

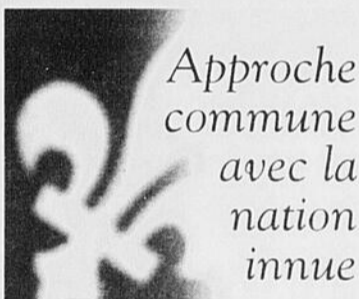
Pour le conseil municipal de Roberval, la volonté des Innus d'assumer leurs responsabilités en regard du futur et d'en arriver à la responsabilisation de leur peuple via des régimes fiscaux constitue un bond coura-

geux qui doit être appuyé. Ce qui justifie pour le conseil le versement par les gouvernements de Québec et d'Ottawa de compensations sous forme de capitaux afin de créer l'amorce pour cette prise en main via des projets de développement économique.

Signature

Roberval adopte cette ligne de conduite malgré le fait qu'elle sera la plus touchée par la signature d'un traité. Au total, 19 propriétés passeront au territoire de Mashteuiatsh. La municipalité souhaite donc obtenir des compensations monétaires de 1,4 million \$ pour les pertes de revenus sur une période de 30 ans.

Le maire Lebel a assuré le ministre Rémy Trudel du fait que des partenariats de développement sont souhaités. Il a fait



état de rencontres officielles entre les deux conseils et de la volonté de la population d'accroître les rapprochements en vue de favoriser le développement économique.

Défense

Le maire Denis Lebel est disposé à défendre bec et ongles l'Approche commune afin de favoriser le développement de ses voisins. D'un autre côté, il exige du gouvernement du Québec une stratégie agressive de communication afin de contrer le chapelet de faussetés véhiculées

sur la place publique depuis que ce débat est engagé.

Il a soutenu devant la commission parlementaire que la position prise par le conseil municipal n'avait soulevé aucune crise au sein de la municipalité. Il a expliqué que de nombreux événements permettaient aux citoyens des deux communautés de se rencontrer et de fraterniser sans pour autant que ces événements dégénèrent comme ce fut malheureusement le cas ailleurs au Québec.

Selon le maire de Roberval, il appartient au gouvernement de défendre son projet et surtout, d'occuper le terrain disponible afin de contrer les opposants qui s'appuient généralement sur des clichés et des stéréotypes trop souvent répétés comme celui que le gouvernement du Québec va donner le territoire aux communautés autochtones. Le maire Denis Lebel a même mentionné à ce chapitre la participation la veille (mardi soir), du maire de Saguenay, Jean Tremblay à l'émission de Jean Lapierre à l'antenne de Quatre Saisons.

Denis Lebel ne cache pas qu'au delà de l'appui de sa municipalité, il doit y avoir des corrections et précisions à cette entente afin d'aplanir les inquiétudes. A ce chapitre, il a donné son appui aux recommandations de l'émissaire Guy Chevrette qui, à ses yeux, a très bien saisi les préoccupations de ceux et celles qui ont répondu à sa tournée de consultation sans pour autant jeter l'Approche commune à la poubelle.

Photo de la Une

Le maire de Roberval, Denis Lebel, témoignant devant la Commission parlementaire sur l'entente avec les Innus.

L'entente est «perfectible»

QUEBEC (PC) — Des chefs innus admettent que l'entente de principe conclue avec Québec est «perfectible».

«L'objectif pour nous est la ratification de l'entente telle qu'elle est, pas sa réouverture. Mais tout est perfectible et certaines recommandations pourront être considérées», a déclaré le chef innu de Betsiamites (Côte-Nord), Raphaël Picard, qui était invité à commenter les 33 modifications proposées à l'entente de principe par le médiateur gouvernemental et ex-ministre Guy Chevrette.

«On va analyser à fond les recommandations de M. Chevrette. A première vue, nous ne voudrions pas que le projet d'entente soit changé. Mais tout est perfectible», a

dit le chef Picard.

Ce point de vue est partagé par le chef de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean), Clifford Moar.

«C'est le début du dialogue. Une fois la ratification de l'entente faite, on regardera les points à discuter. On est ouvert à les regarder», a dit le chef Moar.

Il faudra non seulement tenir compte des suggestions de l'ex-ministre Chevrette, mais aussi de celles formulées dans les quelque 60 mémoires qui sont présentés devant la commission parlementaire, et qui proviennent de l'ensemble de la société québécoise, a noté M. Moar.

Le climat de négociations avec les Innus a paru excellent mercredi matin. «Moi j'ai confiance au peuple québécois. On entre-

tient des bonnes relations dans le quotidien avec nos voisins. Il va falloir élargir le dialogue et maintenir ce dialogue avec les Québécois», a dit le chef de Mashteuiatsh.

Il ne craint pas la tenue imminente d'élections générales au Québec, et estime que les relations entre les Québécois et les nations autochtones passent au-dessus des intérêts partisans des formations politiques qui se disputeront lors des élections pour prendre la charge de l'Etat.

«Peu importe le parti qui va être là, la question autochtone devra être réglée. La relation entre les premières nations et le peuple québécois n'est pas un enjeu électoral. Cela fait 350 ans qu'on vit ensemble», a dit M. Moar.

Transfert d'un volume de 250 000 mètres cubes de bois

Le Réseau des scieries situe les enjeux

par Louis Tremblay

QUEBEC (LT) - Il faut éviter de déshabiller Jean pour habiller Jacques afin de concrétiser le transfert d'un volume de 250 000 mètres cubes de bois aux Innus du Lac-St-Jean pour respecter les cadres d'un éventuel traité entre le gouvernement du Québec et ces communautés.

Devant les membres de la commission parlementaire sur l'Approche commune qui se déroule au Salon rouge de



l'Assemblée nationale, le Réseau des scieries indépendantes du Saguenay-Lac-St-Jean a, sans nuance, bien situé les enjeux de cette négociation pour ses membres. L'objectif spécifique visé étant d'assurer une paix viable sur les territoires de coupe tout en sauvegardant les relations correctes qui perdurent entre la communauté innue du Lac-St-Jean et l'ensemble de la population.

Le directeur général de la scierie E. Tremblay & Fils, Marc Dubé, qui parlait au nom du regroupement, ne cache pas que l'horizon d'un traité accordant des droits aux Innus sur la gestion du territoire soulève des craintes au sein du réseau des neuf scieries indépendantes. La première étant évidemment l'octroi d'un volume de 250 000 mètres cubes à la communauté innue afin de favoriser son développement économique.

Équité

«Depuis plusieurs années, les industriels demandent des volumes supplémentaires et le ministère des Ressources naturelles répond qu'il n'y en a pas. Où va-t-on prendre ces 250 000 mètres cubes. Le gouvernement risque la guerre si jamais il choisit de constituer ce volume de bois en retirant des petites quantités à chacune des scieries. Perdre 10 000 mètres cubes quand tu possèdes un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), d'un million, ce n'est pas un problème mais 10 000 mètres cubes sur un CAAF de 75 000, ça met en cause la rentabilité de l'entreprise», explique Marc Dubé.

Advenant le cas où le gouvernement décide de débloquer du volume supplémentaire, Marc Dubé recommande que l'opération tienne compte des demandes historiques des membres du regroupement en partageant équitablement ces volumes entre les entreprises autochtones et celles du regroupement.

L'organisme aimerait de plus que le chiffre de 250 000 mètres cubes soit ramené à 178 000 puisque les Industries Pékouagami, une scierie opérant à Mash-teuiatsh, détient déjà un volume de 72 000 mètres cubes.

Il va de soi, selon Marc Dubé, que l'industrie qu'entend mettre sur pied ou développer la communauté innue soit soumise aux mêmes règles que celles en vigueur en ce qui concerne les redevances sur la récolte de la ressource et les pratiques forestières. Le gouvernement doit éviter de créer des conditions d'opération différentes dans l'industrie du sciage sur un même territoire.

Protection

La conclusion d'un éventuel traité donnerait naissance à des catégories de territoire à l'intérieur du Nitassinan. Dans certains cas, il est question de sites culturels dont la protection est totale. Pour le regroupement des scieries, il doit obligatoirement y avoir un mécanisme en place pour remplacer les pertes de volume de bois quand un tel site est répertorié à l'intérieur du CAAF d'une scierie.

«Le gouvernement va devoir prendre ses responsabilités pour arbitrer les conflits. Il est impossible de faire des affaires



Le directeur de la scierie E. Tremblay & Fils, Marc Dubé, a présenté le mémoire du Regroupement des scieries indépendantes du Saguenay-Lac-St-Jean en compagnie du directeur général du regroupement Bernard Gagnon et du patron de la Scierie Lachance Ltée., Gérard Lachance.

(Photo René Mathieu)

avec une personne à la table qui possède un droit de veto sur la matière première. C'est déjà complexe dans le régime forestier actuel ou on peut bloquer un programme de coupe, qu'est-ce que ça sera s'il a droit de veto», questionne le directeur général de la scierie E. Tremblay & Fils.

Interrogé par le ministre Rémy Trudel au sujet de partenariats économiques possibles, Marc Dubé a répondu qu'il n'y avait pas de problème. Il a rappelé au ministre que ces partenariats ne seront pas différents de ce qui se fait généralement en affaire.

«Au début, il y a de la méfiance. Tu apprends à connaître ton partenaire et au fil du temps tu développes de la confiance envers lui. Nous n'avons pas attendu qu'il y ait une entente. Des démarches ont déjà été faites», a conclu le porte-parole du regroupement.

Québec doit signer au plus vite selon le CRCD

QUEBEC (LT) - Le Conseil régional de concertation et développement (CRCD) du Saguenay-Lac-St-Jean recommande au gouvernement du Québec de signer dans les plus brefs délais l'Entente de principe sur l'Approche commune.

En l'absence du président Réjean Bergeron, c'est le directeur général de l'organisme, Denis Brassard, qui a fait la lecture de la lettre du CRCD rédigée à l'intention de la commission

parlementaire. Cette lettre traduit sans équivoque la position de l'organisme face à l'Approche commune.

«De prime abord nous encourageons et incitons fortement le gouvernement du Québec à poursuivre, sur la base des principes énoncés dans l'Approche commune, les négociations avec les représentants des populations innues concernées afin de convenir à terme, des ententes accessoires sur toutes les questions

afférentes», peut-on lire.

Le CRCD abonde dans le même sens que plusieurs organismes favorables à l'entente quand il demande au gouvernement du Québec de divulguer, «dès que disponibles, toutes informations pertinentes à même de permettre une juste appréciation des impacts économiques, sociaux et environnementaux, réels et prévus, des ententes résultant de l'Approche commune».

Pour l'organisme de concertation, il est essentiel que les individus, organismes ou entreprises qui pourraient être lésés par la signature de telles ententes puissent avoir entre les mains l'information nécessaire pour réclamer, au besoin, des compensations justes et équitables. Dans un même sens, le CRCD croit essentiel que soit revu le mécanisme de communication avec les milieux régionaux et locaux.



Denis Brassard est directeur du Conseil régional de concertation et développement (CRCD).

(Photo René Mathieu)

La MRC Maria Chapdelaine d'accord

QUEBEC (LT) - La position de la MRC Maria Chapdelaine, à l'exception d'ajustement mineurs et d'une révision de certains territoires concédés, est favorable à la signature de l'Approche commune.

Les élus reconnaissent d'entrée de jeu les droits des peuples autochtones et admettent la possibilité qu'il y ait sur le territoire des citoyens pouvant jouir de droits différents en fonction des particularités historiques comme l'occupation du territoire avant l'arrivée des Européens.

«N'en déplaise à certains qui ont fait la manchette pendant tout l'automne 2002, le conseil de la MRC Maria-Chapdelaine considère que les peuples autochtones ont des droits fournis au fil des ans par les tribu-

naux, plus particulièrement par la Cour Suprême du Canada», a indiqué le préfet et maire de Normandin, Réjean Boivin.

Selon lui, les négociations qui découleront de l'Approche commune devront déterminer et encadrer les limites des droits ancestraux, trouver comment ces droits pourront s'exercer, permettre aux Autochtones de prendre en main leur destin et harmoniser les relations entre Québécois et peuples autochtones.

Le préfet Boivin a profité de son passage devant la commission pour poser la grande question: Est-ce que la majorité peut nier l'existence d'un peuple en raison de son statut minoritaire? A ce chapitre, il répond qu'une telle politique aurait depuis longtemps conduit à la

négarion du peuple québécois au sein du Canada.

Sur le plan territorial, la MRC Maria-Chapdelaine précise ses inquiétudes. Elle aimerait que la question de la cession des territoires de Pointe-Racine et Pointe-Taillon soit rediscutée. Le préfet Réjean Boivin a rappelé que Pointe-Taillon a déjà abrité dans un passé récent une paroisse structurée.

Quant à Pointe-Racine, la MRC souligne qu'il s'agit de l'un des rares accès publics au lac St-Jean et que ce secteur est largement utilisé pour les citoyens de la MRC. Réjean Boivin demande à ce que l'on regarde la possibilité de trouver d'autres territoires en échange ou tout simplement, de mettre en place un système de gestion en partenariat avec les Innus.

SEARS*

Soldes surprises
Et quantité de bons achats

épargnez jusqu'à 60%

sur certains articles dans tout le magasin!

2 jours seulement, les vendredi 24 et
samedi 25 janvier 2003

Ne manquez pas ces soldes!

Offre valide dans les grands magasins Sears seulement

Le froid force les autorités à fermer les écoles

(CD) - A 5h, mercredi matin, les directeurs du transport des Commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de La Jonquière ne faisaient pas un «ronron» bien au chaud dans leur lit. Parce que la décision de fermer les écoles ne se prend pas, comme ça, à la légère, en cinq minutes.

Claude Martin, directeur du transport à la Commission scolaire de la Jonquière, explique que plein d'organisations sont consultées avant de prendre une décision: Environnement Canada, Transport Québec, Météo



CATHERINE
DELISLE
cdelisle@lequotidien.com

Media, la Sécurité municipale, la Sécurité du Québec, le service de voirie de la ville... et bien sûr quelques transporteurs scolaires qu'on appelle des indicateurs et qui vivent dans différents secteurs du territoire à desservir. «On échange aussi nos points de vue avec la direction de la Commission scolaire

des Rives-du-Saguenay», précise-t-il. Chacun prend le pouls chez lui. Une recommandation est faite ensuite au directeur général de la commission scolaire. C'est lui, ultimement, qui prend la décision finale.

Selon Claude Martin, il ne fait aucun doute que nos limites sont plus loin au Saguenay-Lac-Saint-Jean, car on est habitué au froid et même au grand froid. Ça pèse donc lourd dans la balance. Cependant, lorsque vient le temps de prendre une décision, on se préoccupe grandement de l'élève qui marche pour se rendre à l'école.

Mardi, c'est vrai que le froid était intense, mais hier, en raison du facteur éolien, on a connu une journée encore plus froide. C'est ce qui a décidé les directions des deux commissions scolaires à fermer les écoles.

Michel Cloutier, secrétaire

général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, explique que la décision de fermer ou non les écoles dépend donc du froid combiné à la vitesse des vents. «Lorsqu'on atteint -40 degrés celsius, on ferme», dit-il. Aussi, il soutient que la direction prend en considération le fait qu'il y avait de bonnes bourrasques de vent, ce qui crée des dangers d'engelures surtout pour les élèves qui marchent pour se rendre à l'école, mais également pour ceux qui attendent l'autobus sur le coin de la rue. Comme aucun réchauffement n'était prévu, les cours ont donc été suspendus pour les élèves du primaire et du secondaire, mais pas pour ceux de la formation professionnelle ni pour ceux de l'éducation des adultes. La situation était la même à Jonquière. Cependant, le service de garde était fermé à Chicoutimi, mais ouvert à Jonquière.

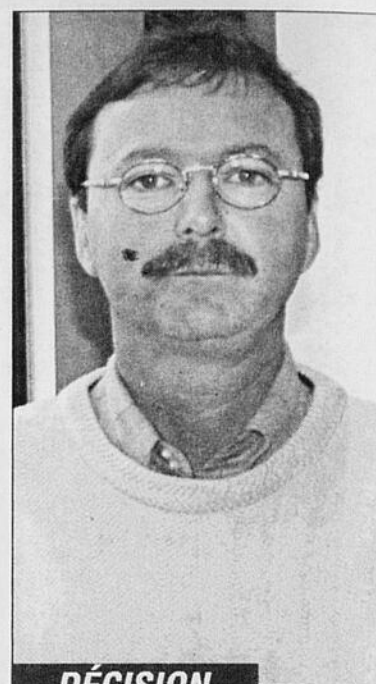
Personnel

À la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les enseignants ont eu droit à un beau

congé. Ils ont pu rester à la maison, mais ils demeuraient disponibles étant réputés être au travail. Les autres personnels travaillaient. À la Commission scolaire de La Jonquière, tout le monde était au travail. Les enseignants aussi. La journée a été transformée en journée pédagogique.

Au bout du coup, les élèves auront autant de jours d'école dans l'année puisque ce congé forcé sera repris le 22 avril (en remplacement d'une journée d'évaluation) pour les étudiants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et à un autre moment qui reste à être déterminé à la Commission scolaire de La Jonquière. Chaque année, les commissions scolaires prévoient toujours à leur calendrier deux ou trois jours de congé forcé. Ainsi, les cours perdus peuvent toujours être repris à l'occasion d'une journée pédagogique ou d'évaluation.

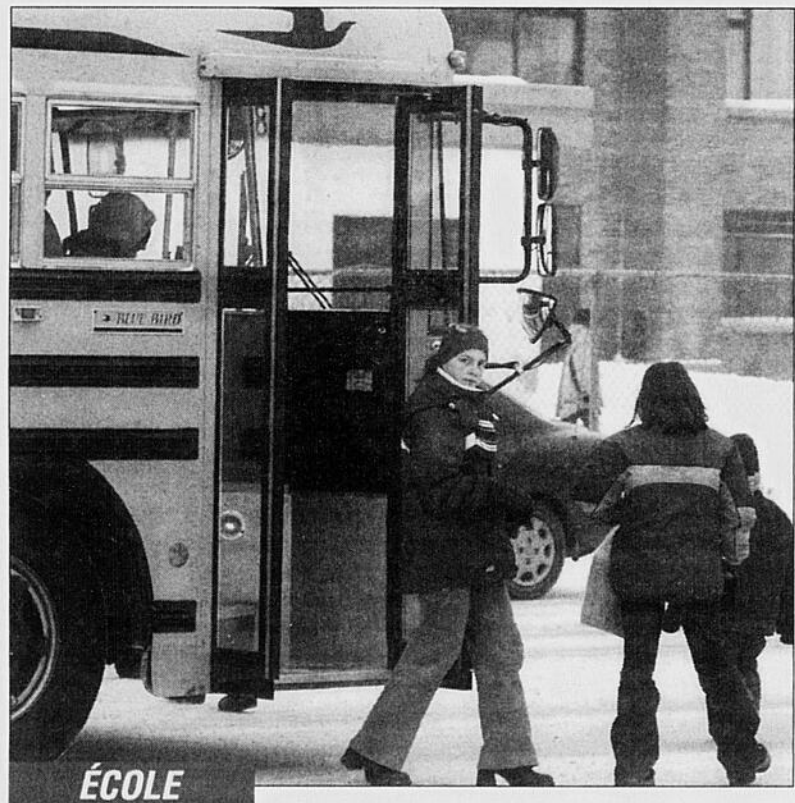
Quant aux étudiants des polyvalentes La Baie et Dominique-Racine, les examens seront repris le 30 janvier.



DÉCISION

Claude Martin, directeur du service des transports à la Commission scolaire de La Jonquière, explique que beaucoup d'éléments sont pris en considération lorsque vient le temps de fermer les écoles.

(Photo Sylvain Dufour)



ÉCOLE

Malgré le froid qui sévissait hier, les jeunes d'Alma sont allés à l'école.

(Photo Michel Tremblay)

Écoles ouvertes

Les jeunes du Lac ont la couenne pas mal plus dure

ALMA (CD) - Au Lac-Saint-Jean, on a la couenne pas mal plus dure qu'au Saguenay. Les enfants, malgré un froid sibérien, sont allés à l'école toute la journée, hier. Au Saguenay, il faut croire qu'on est plus frieux. Les directions ont fermé les écoles. Mais aujourd'hui, les cours reprennent.

Depuis neuf ans qu'il est directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Julien Guillemette ne se rappelle pas avoir fermé les écoles pour cause de froid. C'est ce que dit aussi Michel Gravel, directeur général de la Commission scolaire Lac-Saint-Jean.

Du reste, pourquoi on fermerait les écoles lorsqu'on vit dans un pays nordique où les gens sont habitués à vivre... par des temps à ne pas mettre un chien dehors! «On passerait notre temps à fermer les écoles, l'hiver, lance Julien Guillemette. Le froid, ça fait partie de notre vie.» Selon lui, lorsque les écoles ferment, ça crée encore plus de problèmes surtout aux parents. Il faut donc avoir une bonne raison pour prendre une pareille décision.

Michel Gravel soutient que les parents ont aussi une responsabilité. Ils doivent veiller à ce que leurs enfants soient chaudement habillés et faire en sorte qu'ils ne se rendent pas trop tôt à l'arrêt d'autobus. Ils peuvent aussi choisir d'aller les reconduire en auto

s'ils n'ont pas droit au transport scolaire. «Si ce n'est pas possible et qu'ils considèrent que le froid est trop intense, ils n'ont qu'à les garder à la maison, conseille-t-il. C'est le gros bon sens qui parle.» Selon lui, par grand froid, il peut arriver que l'appareillage des autobus adaptés fonctionne mal. Lorsque c'est le cas, on avertit chaque parent pour lui dire qu'il n'y aura pas de classe.

Cela dit, il ne faut pas penser que les directeurs généraux ne se soucient pas de la sécurité de leurs étudiants. «Si les transporteurs scolaires sont incapables de me garantir que les enfants seront véhiculés de façon sécuritaire, renchérit Michel Gravel, c'est certain que je vais fermer les écoles.» Selon lui, lorsqu'il y a une tempête de neige ou de verglas, il ne lésine pas sur la sécurité. Il ferme les écoles. On s'en doute, lorsque les enfants du Lac-Saint-Jean ont su que ceux du Saguenay avaient congé d'école, des appels ont été logés dans les commissions scolaires et dans les médias électroniques. «Généralement, lorsqu'on ferme, la décision se prend très tôt, soit vers les 6h00 du matin, et on avise alors les médias», informe-t-il.

Julien Guillemette comprend qu'un travailleur de la construction, qui oeuvre à l'extérieur, prenne congé lorsqu'il fait un froid de canard. «À l'école, à moins d'un bris de

chauffage, les élèves sont en sécurité», dit-il. D'ailleurs, il se demande pourquoi les enfants ne seraient pas en classe, alors que tout le monde réussit à se rendre au travail, à vaquer à ses occupations, que les routes sont bien dégagées et qu'il n'y a pas de tempête?



FROID

Hélène Fradette, une brigadière scolaire était fidèle au poste hier matin. Bien vêtue, elle a fait son travail malgré un froid sibérien.

(Photo Michel Tremblay)

Le manège de Savard lui vaut une amende

(SL) Frédéric Savard, 27 ans, de la rue Lafontaine à Chicoutimi, a admis avoir lancé sur une fausse piste deux policiers venus l'interroger sur la présence de sa camionnette sur les lieux d'un cambriolage, faisant ainsi une entrave à leur travail.

Il a été condamné hier à une amende de 1000 \$ pour son geste, mais le substitut du Procureur général a du retirer une accusation d'introduction par effraction dans un commerce, faute de preuve.

Le soir du cambriolage chez Toiture Sélect dans une zone

industrielle, un commerçant voisin avait remarqué la présence d'une camionnette et pris en note son numéro d'immatriculation. Le lendemain, les policiers enquêteurs se sont présentés au domicile de Savard qui les a dirigés vers une autre personne, voulant éloigner de lui les soupçons.

Les policiers ont découvert le subterfuge et fait porter deux accusations pour de fausses déclarations faites dans une enquête.

Frédéric Savard a plusieurs antécédents judiciaires.

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

Épargnez 50\$ additionnels sur tous les téléphones Telus (En remise postale)



Téléphone numérique Motorola C333

- Activez-le en magasin et recevez 125\$ de rabais sur le prix d'achat
- Activez-le à la maison et recevez 125\$ de crédit de facturation
- Haut-parleur polyphonique
- Autonomie de 5 heures d'utilisation et de 10 jours en attente

CodeWEB: 10021987



PRIX EN MAGASIN
124⁹⁹
CREDIT D'ACTIVATION
-125⁰⁰*

▶▶ **GRATUIT**

*Nouvelle activation exigée sur des contrats de deux ans sélectionnés. Renseignez-vous en magasin.



Téléphone numérique trimode Kyocera 5135

- Autonomie jusqu'à 3 heures en mode d'utilisation et de 8 jours en mode d'attente
- 15 tonalités de sonnerie
- Alerte vibratoire

CodeWEB: 10021555



Ensemble d'accessoires 3 pièces en prime

PRIX EN MAGASIN
179⁰⁰
REMISE POSTALE
-100⁰⁰*

▶▶ **79⁰⁰***

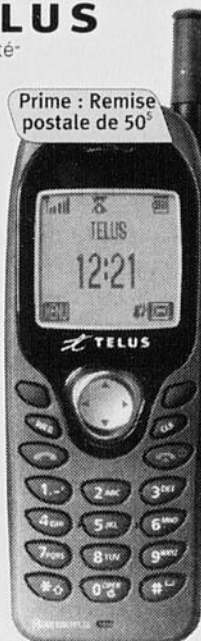
*Nouvelle activation exigée sur des contrats de deux ans sélectionnés. Renseignez-vous en magasin.



Téléphone numérique trimode 1X Audiovox 8150

- Prêt pour la haute vitesse à 1X
- Composition activée par la voix
- Autonomie jusqu'à 3,5 heures en mode d'utilisation et de 7,5 jours en mode d'attente
- Alerte vibratoire

CodeWEB: 10021556



PRIX EN MAGASIN
149⁹⁹
CREDIT D'ACTIVATION
-125⁰⁰*

▶▶ **24⁹⁹***

*Nouvelle activation exigée sur contrat de trois ans. Renseignez-vous en magasin.



Téléphone sans fil à 900 MHz

- Afficheur, appel en attente
- Prise pour casque d'écoute
- Réponse sur toute touche
- Sonnerie programmable

CodeWEB: 10014546



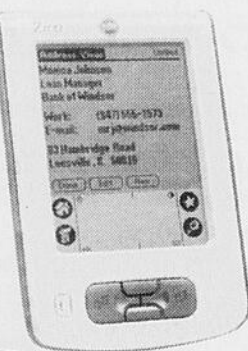
▶▶ **59⁹⁹**



Ordinateur de poche de 2 Mo

- Câble USB
- Pile rechargeable
- Système d'exploitation Palm OS 4.1
- Port à infrarouge

CodeWEB: 10021296/22376



▶▶ **167⁹⁹**



Ordinateur de poche de 8 Mo

Clé PEG-SL10

- Système d'exploitation Palm OS 4.1 avec câble USB
- Écran monochrome à haute résolution (320 x 320)
- Fente pour bâtonnet de mémoire
- Éditez des documents en Word et Excel

CodeWEB: 10019832/22472



▶▶ **199⁹⁹**

Obtenez des impressions de qualité Kodak de votre appareil photo numérique
25% de rabais sur tous les agrandissements
www.FUTUREPHOTO.com



Appareil photo numérique

- 1,3 méga-pixel
- Mise au foyer automatique en 3 points
- Dimension ultra compacte
- Mode cinéma MPEG

CodeWEB: 10020672



▶▶ **349⁹⁹**



Appareil photo numérique

- 3,2 méga-pixels
- Zoom optique de 3x
- Viseur à ACL pivotant sur 180 degrés
- Mise au foyer automatique en 5 points

CodeWEB: 10020621



▶▶ **499⁹⁹**



Caméscope à MiniDV

- Viseur couleur à ACL de 2,5 po
- Zoom optique de 10x et numérique de 700x
- Enregistrement à faible luminosité MagicPix
- Viseur électronique couleur

CodeWEB: 10014128

ÉPARGNEZ 100\$
▶▶ **899⁹⁹**



Caméscope à MiniDV

- Viseur couleur à ACL de 2,5 po
- Zoom optique de 18x et numérique de 360x
- Mode photo progressif pour une stabilité des images
- Mode nocturne en couleur

CodeWEB: 10011851



ÉPARGNEZ 50\$
▶▶ **849⁹⁹**

Agrandissez vos photos préférées.



1. Utilisez www.FUTUREPHOTO.com pour nous transmettre l'image que vous désirez agrandir.

2. Agrandissez vos images en différentes quantités et en dimensions variées.

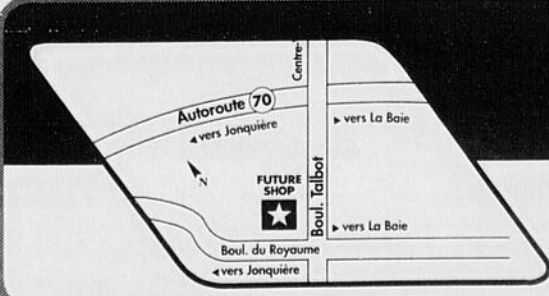
3. Obtenez des cadres pour photos dans certains magasins avec laboratoire Photo Future.

Livraison gratuite sur des milliers de produits

▶▶ **FUTURE SHOP.ca**

Prix et produits en vigueur du 22 au 28 janvier 2003.
Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

POLITIQUE PUBLICITAIRE: Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.



MAGASIN DE CHICOUTIMI :

2480, boul. Talbot
(418) 698-6701

HEURES D'OUVERTURE ÉTENDUES

Du lundi au mercredi 10h-20h
Jeudi et vendredi 10h-21h

Samedi 9h-17h
Dimanche 10h-17h

Rien ne va plus pour les libéraux dans Chicoutimi

Que se passe-t-il donc chez les libéraux provinciaux du comté de Chicoutimi ? La question s'impose devant l'attitude passive qu'adoptent les membres de ce parti politique qui militent au beau milieu d'une forteresse péquiste.

Le président régional du PLQ, Me Serge Lebel, qui occupait également la présidence du PLQ du comté, vient de laisser sa place dans la plus grande discrétion. Sur le plan local, toujours avec circonspection, les membres du parti lui ont nommé un successeur, Gilbert Grimard, de Grimard électrique.



RICHARD BANFORD
rbanford@lequotidien.com

L'avocat de chez Gauthier-Bédard, qui tient le fort depuis 1999, quitte parce qu'il vient d'accepter un emploi chez Brouillette-Charpenter-Fortin, une étude d'avocats de Québec spécialisée dans la propriété intellectuelle, les brevets, les valeurs mobilières et la capitalisation imaginative, des domaines spécifiques chers à l'avocat chicoutimien d'adoption et Rimouskoi de naissance. On devra lui trouver un successeur parmi les présidents des cinq circonscriptions électorales provinciales de la région. Pour le moment, le porte-parole du PLQ régional demeure la députée de Jonquière à l'Assemblée nationale, la libérale, Françoise Gauthier.

Intrigue politique

Outre cette discrétion inouïe à quelques mois d'élections générales, d'autres indices indiquent que le Parti libéral de Jean Charest ne tient pas vraiment à prendre pied en sol chicoutimien. Les candidats ne se bousculent pas aux portes même si de l'avis du président sortant, Serge Lebel, la caisse électorale est bien remplie.

Alors que l'optimisme semble de mise pour les libéraux de Jean Charest un peu partout au Québec, Chicoutimi constitue l'exception à la règle. On apprenait le week-end dernier, que les deux candidats potentiels, Jacques Fortin et Joan Simard, ne brigueraient pas les suffrages pour le Parti libéral au cours des prochaines élections.

Fortin parce qu'il ne perçoit pas la faveur populaire à travers les sondages et Simard parce qu'elle préfère consacrer plus de temps à sa petite famille. N'importe qui comprendra qu'une mère choisisse sa famille avant la politique, mais l'excuse du candidat Fortin, celui que les libéraux voient dans leur soupe depuis les dernières élections provinciales, ne tient pas la route.

La candidate Françoise Gauthier, à l'occasion des élections complémentaires dans Jonquière, s'inscrivait au troisième rang dans les sondages ; elle a tout de même remporté l'élection. L'excuse du conseiller Fortin démontre clairement que ses aspirations répondaient davantage à l'appel du pouvoir qu'à la défense de ses convictions profondes.

La décision du conseiller municipal, Jacques Fortin constitue un cadeau de départ assez inopportun pour le président régional sortant. Elle confirme le profond malaise du Parti libéral dans Chicoutimi. Une crise plus profonde que ne le laisse croire l'indifférence pour les postes de candidats.

Le chef du Parti de l'Action démocratique, Mario Dumont, confirmait cette semaine une rencontre avec le maire de ville Saguenay, Jean Tremblay, au mois de février prochain. Le maire Tremblay souhaitait rencontrer les trois chefs de parti avant le déclenchement des élections. Bernard Landry a promis de rencontrer le représentant de Saguenay au cours des prochains mois. Seul Jean Charest résiste encore à une rencontre en tête-à-tête avec le maire Tremblay. Tout le monde sait pourtant que Jean Tremblay affiche depuis longtemps les couleurs du Parti libéral.

La solidarité libérale n'a rien de convaincante. On comprend Mario Dumont de trouver là une terre fertile où semer ses arguments adéquistes.

Si rien ne vient secouer l'apathie structurelle des libéraux de Chicoutimi visiblement divisés entre eux, l'hémorragie peut gagner les autres circonscriptions dont celle de Jonquière. Il ne reste que quelques mois à la députée Françoise Gauthier pour montrer ses qualités de rassembleur. À moins qu'elle ne désire pas partager le pouvoir, elle doit s'attaquer à la tâche de trouver des candidats de valeur dès maintenant.

L'éducation selon Mario Dumont

Chanceux, t'as trouvé une carte d'Harry Potter!

Non... c'est un bon d'études de l'ADQ!



Votre opinion

opinion@lequotidien.com

Le temps de faire la part des choses...

L'Association déroulage et sciage de feuillus du Québec (ADSFQ) se montre favorable à l'idée du premier ministre du Québec, Bernard Landry, d'une enquête indépendante sur la gestion des forêts du Québec.

Les industriels de feuillus durs non rien à cacher et sont disposés à participer à toute enquête indépendante qui aura pour objet d'analyser les façons d'aménager la forêt publique au Québec.

Nos membres jardinent la forêt feuillue par des interventions arbre par arbre, selon les règles de l'art et avec les meilleures informations et outils à leur disposition. Chaque arbre feuillu est analysé et classé selon sa qualité. Cela n'a rien à voir avec la forêt résineuse, la coupe totale et le bois d'œuvre résineux, de déclarer celui-ci.

Il est temps que la population fasse la part des choses. La coupe de jardinage qui est le traitement sylvicole le plus souvent appliqué en forêt feuillue ne permet que la récolte d'un arbre sur trois.

Quel intérêt aurions-nous à couper la branche qui nous fait vivre?

Évolution

La foresterie québécoise est en constante évolution et nos membres travaillent chaque jour à parfaire leurs méthodes d'intervention. Nous sommes disposés à répondre de nos gestes sur la place publique.

Les 50 usines membres de l'ADSFQ sont pour la presque totalité des entreprises de type familial bien implantées dans les régions du sud du Québec, de l'Outaouais jusqu'au Bas-Saint-Laurent.

La production de la totalité des usines du Québec représente 75 % de la production de sciage de feuillus durs et de pins du Canada, soit environ 600 000 millions de

pmp de bois par année. Celles-ci approvisionnent environ 900 usines au Québec dans les marchés des meubles, des portes et fenêtres, des planchers, des armoires, des palettes, des boîtes, etc.

Réjean Lachance, président, ADSFQ.
admin@adsfq.com /
www.adsfq.com

Parti pris évident

M. Carol Néron
Dans votre Commentaire d'hier, vous faites le décompte des opinions que le journal a reçues depuis environ un mois. Au sujet de Saguenay, vous indiquez que vous n'avez reçu qu'un seul envoi en faveur de ce nom, mais que vous ne l'avez pas publié parce qu'il n'était pas suffisamment identifié.

Je soupçonne que vous aussi avez un parti-pris quand vous sentez le besoin d'indiquer que la ville est la

sixième en importance au Québec. Qu'est-ce que ça change qu'elle soit la 6^{ième} ou la 15^{ième} ou la 25^{ième}, sinon pour indiquer votre opinion personnelle?

Je continue à déplorer que vous ne publiez qu'un côté de la médaille malgré que vous dites n'avoir reçu qu'un seul envoi en faveur du nom de Saguenay.

Lorenzo Perron,
(arrondissement de Jonquière),
Saguenay.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Pourquoi pas une Charte des responsabilités et obligations?

Traiter de criminalité est une démarche particulièrement délicate. Cela peut heurter les sensibilités...

Le crime a toujours existé. Je ne fais pas dans la grande philosophie en affirmant que l'être humain a toujours dû composer avec le meurtre, le viol, l'inceste, parce que sa nature le porte aussi bien à l'envie ou à la haine qu'à la bonté ou à l'amour. Chaque époque a connu, à des degrés divers, la violence, la cruauté, la jalousie, la convoitise.

Mais jamais la criminalité n'a atteint une telle intensité, une telle envergure, que de nos jours; elle est devenue familière à tous les milieux, à toutes les régions... Elle n'existe plus, cette époque où la presque totalité des crimes majeurs était réservée aux grandes villes comme Montréal.

Il n'y a pas une journée sans que nous ne prenions connaissance de drames aussi bien dans la grande ville de Saguenay que dans les petites communautés du Lac-Saint-Jean. C'est devenu aussi banal que les malades qui débordent des salles d'urgence!

Un tireur déchaîné décharge ses armes sur des policiers. La nouvelle fait la Une des grands réseaux; nos crimes sont devenus importants et regardés. Comme cette brute qui démolit un enfant sans défense ou celui qui satisfait ses instincts libidineux sur d'autres innocentes victimes.

Nous ne sommes plus étonnés et de moins en moins impressionnés. Chez nous aussi on tue par frustration, on viole «pour le feeling».

Jugement

Puis il y a les autres... Ainsi, ce jeune homme qui fauche deux vies à Alma, en décembre, dans une voiture volée et qui s'enfuit, vole une autre voiture et déclare



BENOÎT BOUCHARD

benbouch@re.cgocable.ca

aux policiers qui l'arrêtent, qu'«il veut retrouver sa mère».

Tout cela nous paraît incongru; mais c'est, hélas, possible. Il y a pourtant une telle disproportion entre les faits et le sort des victimes. Deux vies perdues parce que le responsable est un adulte qui n'a pas vieilli. Bien sûr qu'il est un irresponsable! Mais ça change quoi à la situation?

Nous devrions savoir qu'on peut faire taire un enfant de cinq ans qui n'a pas les moyens de protester parce qu'il ne voit plus sa mère ou son père; mais rien n'est réglé. À 20 ans, la même souffrance, la même angoisse en fera un criminel.

Que penser de ces parents qui tuent leurs enfants avant de se suicider? Ils sont coupables, mais ça change quoi? La société ne pourra pas les juger. Pour celle-ci, leur mort devrait être l'occasion de se juger elle-même, elle qui se finance souvent avec leurs dépendances sans avoir la décence et les ressources pour secourir les désespérés.

Crimes incompréhensibles

En fait, tous ces exemples font référence à des crimes incompréhensibles. Ils sont la conséquence d'actes la plupart du temps spontanés devant une souffrance devenue insupportable. Comme ces 1500 jeunes Québécois qui se suicident chaque année et qu'on se dépêche d'oublier. La loi exige qu'on juge tous les

criminels même ceux qui le deviennent dans un moment d'égaré. Je garde pour plusieurs une grande tolérance et une grande sympathie pour les juges. Mais je n'en ai pas pour ce que nous appelons le crime organisé pour lequel notre société a des comportements étranges.

Pendant des années, elle a feint d'ignorer cette industrie et ses activités florissantes: le trafic de drogues, la prostitution, les groupes de motards criminalisés. On se tirait dessus en pleine rue; l'émotion durait 48 heures et c'était terminé.

À un niveau plus modeste mais significatif, on achète ouvertement des cigarettes de contrebande en sachant très bien qu'on viole la loi. Lorsque la situation est devenue indéfendable (un enfant tué par erreur), les citoyens ont exigé des autorités des lois pour limiter les dégâts. Des efforts ont été consentis. Mais la Charte des droits et libertés aidant, le trafic de drogues est demeuré florissant. Il est devenu commun, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, de découvrir de nouveaux «cultivateurs» d'herbe hallucinante. Ceux-ci n'ont pas eu besoin d'un cours de biologie 101 pour fournir un produit de qualité à tous ces jeunes adeptes convaincus que la marijuana n'a pas d'effet nocif.

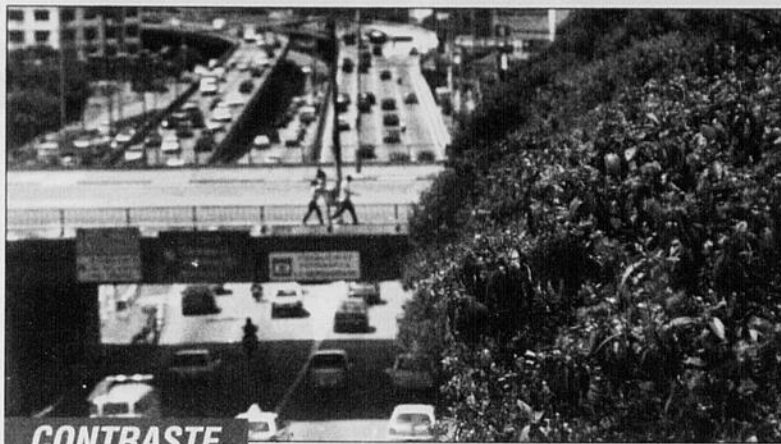
Marijuana et cigarette

D'ailleurs, encore un peu de temps et la marijuana sera officiellement permise pour soulager la douleur. Puis, un peu plus de temps et elle le sera sans restriction Pourquoi pas? Mais dans 25 ans, les gouvernements investiront des millions pour convaincre la population que ces produits menacent la santé physique et psychologique. Il me semble avoir déjà entendu cela quelque part!

De toute façon, quand crime il y a, l'individu n'est pas responsable. On a jamais autant déresponsabilisé les coupables. Les fautifs, ce sont les autres.

On accuse, de préférence, les politiciens, les lois mal faites, les écoles trop permissives, les professeurs qui refusent de prendre la responsabilité de parents auprès de 30 à 35 élèves, dix heures par jour.

Il est très clair que la Charte défend les droits des individus incluant celui de s'enrichir le plus rapidement possible. Mais elle ne précise pas toutefois les limites et les empêchements. Il n'y a pas de Charte des responsabilités et obligations. En fait, interdire, c'est moraliser et on n'a rien à foutre des sermons des âmes bien pensantes; même devant les images de ces enfants tués ou de ces adolescents gelés au coin d'une rue en plein hiver!



CONTRASTE

Dans les grandes métropoles du Brésil, à Rio de Janeiro ou São Paulo, mais aussi à Brasília et dans le nord-est, la société s'habitue à vivre à deux vitesses: un pays minoritaire, extraordinairement consommateur, est encerclé par une colonie affamée, presque majoritaire.

Votre opinion

opinion@lequotidien.com

Brésil

Les jeunes désespérés

Les promesses de réformes sociales ou agraires qui permettraient de contrer l'exode rural, de développer le secteur de l'enseignement public et de la santé afin de mobiliser la jeunesse analphabète et perdue, de construire des logements sociaux, faites par l'ancien président Cardoso, du Brésil, se sont heurtées jusqu'à présent à un mur hautement érigé par les grands propriétaires terriens et les rois de l'industrie.

Dans les grandes métropoles du pays, à Rio de Janeiro ou São Paulo, mais aussi à Brasília et dans le nord-est, la société s'habitue à vivre à deux vitesses: un pays minoritaire, extraordinairement consommateur, est encerclé par une colonie affamée, presque majoritaire. Dans ce contexte économique, les jeunes Brésiliens rêvent de partir...

Les jeunes du sud vivent au quotidien dans une grande désillusion. Le coût de la vie versus le salaire minimum médiocre ne laisse pas sans souci cette jeunesse avide de rêves à concrétiser. Même à Porto Alegre, dans cette saison estivale où le tourisme bat son plein et au cœur de la 31^{ème} édition du Forum social mondial, cette inquiétude se fait toujours sentir. «Un jeune qui n'a pas de carrière ne peut penser aux loisirs. Je travaille six jours sur sept, plus de 60 heures par semaine et je gagne un salaire de 125 reais hebdomadairement (1 real = 0,47\$ canadien). Comment pensez-vous pouvoir faire autre chose que de travailler?», explique Laura Rudzewicz, 20 ans, citoyenne de Porto Alegre. «Pourtant, j'occupe un poste important dans un institut hôtelier [...] mais je dois vivre avec mes parents et mes frères, faute de ne pouvoir m'offrir un logis, de quoi manger, m'habiller». Quand je lui demande à quoi on rêve quand on est jeune au Brésil, elle me répond sans hésitation: «Partir!»

Salaire minium

Il faut se rappeler que le salaire minimum brésilien se calcule mensuellement. Il est le même, malgré les écarts économique considérables, à la grandeur du pays. Jusqu'à décembre 2002, les Brésiliens bénéficiaient d'un salaire minimum de 120 reais par mois (environ 54 \$ CAN), ce qui représente 44 heures

travaillées chaque semaine. Le taux a changé depuis l'arrivée de Lula au pouvoir. C'est maintenant 220 reais (100 \$ CAN).

Écart nord sud

La région sud, qui forme ce qu'on appelle le pays gaúcho (traditionnellement, les gaúchos sont des cow-boys, des experts dans l'élevage de boeufs et de chevaux), comprend trois états: le Paraná, le Santa Catarina et le Rio Grande do Sul, dont la capitale est Porto Alegre.

Dans le pays gaúcho, même si les inégalités et l'injustice qui font que la majeure partie du peuple brésilien est pauvre, on ne rencontre pas encore l'océan de misère qui ravage le nord-est, avec son très «célèbre» festival de choléra, de dengue, de méningite, de malnutrition, de prostitution infantile et j'en passe. Non que ces maux soit inconnus dans le Sud, mais c'est à une plus petite échelle qu'ils existent.

Développement économique

Parmi les dix premières puissances industrielles mondiales, le Brésil se place aussi parmi les premiers producteurs agro-alimentaires et agro-industriels du monde: café, canne à sucre, soja, cacao, coton, fruits (surtout les agrumes), pâte à papier, viandes bovines, etc.

Le mode de vie brésilien est extrêmement moderne et repose sur la consommation, le salariat, les supermarchés, l'avion, l'automobile, les ordinateurs et tous les genres de systèmes de télécommunications.

La vie brésilienne est américaine. Pourtant le développement économique est menacé par la grande propriété foncière et le capital de la grande industrie. La croissance économique s'explique par une accumulation de richesses dans une sphère de la société, et par un appauvrissement significatif d'une part croissante de la population.

Véronique Frigon,

Centre de solidarité internationale.

Saguenay—Lac-Saint-Jean, csijeunes@digicom.qc.ca

Raynald Boily traite, demain dans cette page, de la crise dans le réseau de la santé.



TIREUR FOU

Un tireur déchaîné décharge ses armes sur des policiers. La nouvelle fait la Une des grands réseaux. Nos crimes sont devenus importants et regardés.

Plusieurs projets sont menés dans la région

par Daniel Côté

(DC) - Même si la construction du Centre des technologies de l'aluminium (CTA) ne prendra fin qu'à l'automne, dans le voisinage de l'Université du Québec à Chicoutimi, cette institution mène plusieurs projets de front, a révélé le directeur Jean-Pierre Martin, hier, à la faveur de son passage devant les membres du Cercle de presse du Saguenay.

Il a profité de cette activité tenue à l'hôtel Chicoutimi pour mentionner, entre autres, que des échanges avaient lieu avec la compagnie Alcoa. Ils pourraient aboutir à la signature d'une entente de partenariat semblable à celle qui a été conclue avec Alcan l'été dernier, laquelle prévoit des investissements de 10,5 millions \$ répartis sur cinq ans.

«Alcoa réalise que l'environnement est ouvert», a signalé Jean-Pierre Martin. Il a aussitôt ajouté que la perspective de collaborer avec deux entreprises qui se font concurrence ne l'inquiète pas. «Les centres de recherche sont habitués de travailler avec des compétiteurs. Pour éviter les conflits, on ne pilote pas deux projets semblables», a-t-il expliqué.

Simultanément, le CTA poursuit le recrutement de chercheurs de haut vol, une démarche qui s'annonce fructueuse, au vu des résultats enregistrés jusqu'à présent. «Quelques postes ont été ouverts et je suis agréablement surpris du nombre de candi-

dates intéressants qui se sont manifestés», se réjouit le directeur.

On aurait pu croire que l'éloignement du Saguenay découragerait certains individus, mais plusieurs facteurs compensent, rétorque Jean-Pierre Martin. «Il existe déjà une concentration de recherches au Saguenay, ce qui crée un momentum que renforce la mission nationale du CTA et ses liens avec le Conseil national de recherches Canada», décrit-il.

Grappe dans la région

En attendant l'ouverture du Centre des technologies de l'aluminium, dont la construction coûtera 25 millions \$, cette entité qui relève directement de l'Institut des matériaux industriels, basé à Longueuil, arrondissement Boucherville, opère à partir de bureaux temporaires aménagés au pavillon Sagamie, à Saguenay.

Parmi ses priorités immédiates, on remarque le premier projet de recherche piloté conjointement



Le directeur du Centre des technologies de l'aluminium, Jean-Pierre Martin, a profité de la tribune offerte par le Cercle de presse du Saguenay, hier, pour inviter les PME de la région à conclure des ententes de partenariat avec cette nouvelle entité.

(Photo Sylvain Dufour)

avec la compagnie Alcan, une initiative à laquelle est associée STAS, une PME de la région. Suivra une deuxième activité en avril, toujours avec le concours de la multinationale, qui n'est toutefois pas seule à avoir l'oreille du CTA.

Les PME du Saguenay-Lac-Saint-Jean constituent en effet des cibles privilégiées, Jean-

Pierre Martin voyant dans chaque entente conclue avec ces entreprises l'occasion de renforcer la grappe technologique sur la transformation de l'aluminium qu'il appelle de ses vœux.

«Une grappe, c'est à dimension régionale, pas nationale, et c'est pourquoi les entreprises d'ici sont des clients de premier ordre, énonce le directeur du CTA. Parfois, leurs dirigeants croient qu'ils n'ont pas les moyens de travailler avec nous, mais ce n'est pas le cas. Il existe des programmes de subventions pour leur venir en aide.»

Cette complicité qu'il entend susciter colle étroitement à la

mission du centre, qui consiste à appuyer la deuxième et troisième transformation de l'aluminium. C'est ce qui justifie l'enveloppe de 57 millions \$ dégagée par le gouvernement fédéral, ce qui couvrira la construction du CTA, autant que son fonctionnement à l'intérieur d'une fenêtre de cinq ans.

Construction

Jonquière se démarque à Saguenay

(JDLS) - L'arrondissement Jonquière arrive en tête avec une augmentation de 4,2 millions \$ pour le nombre de permis de construction émis à l'intérieur de la nouvelle ville Saguenay qui enregistre une augmentation de la valeur des permis de 5 %.

La deuxième position va à La Baie qui a enregistré un total de 2,4 millions \$ devant l'arrondissement Chicoutimi qui a connu une augmentation de 1,8 million \$.

Au total, les statistiques cumulatives de la valeur des permis de construction émis en 2002 à Ville de Saguenay indiquent une augmentation de près de 8,4 millions \$ (5%) comparativement à 2001.

De janvier à décembre 2001, la valeur totale des permis est passée de 173 875 020 \$ à 182 268 477 \$.

Les projets réalisés en 2002 dans Chicoutimi sont: Provigo - (600 000\$) SAQ Dépôt (1,5M \$) Centre Georges -Vézina (4 M \$) Villa Saguenay (10 M \$) Loblaws (6,3 M\$) le Foyer Saint-François (6,9 M\$) et le Centre hospitalier de la Sagamie (2,6 M\$).

Dans l'arrondissement Jonquière, la Villa Jonquière (9,1 M\$) Saguenay Centre DEV (1,9M\$), Barrage de Pibrac (1,3 M\$) IGA Mellon (2,5 M\$) Garderie La

Pirouette, (1,1 M\$) Jardins Sainte-Émilie (4 M\$) Potvin et Bouchard (2,6 M\$) et le Cégep de Jonquière (1,5 M\$). Du côté de La Baie, la Maison des jeunes (7 M\$) et la Commission scolaire des Rives du Saguenay (4M\$) complètent la liste des investissements.

En ce qui a trait à la construction résidentielle, l'augmentation est de 55 % avec 539 logements construits en 2002 par rapport à 347 en 2001.

Jonquière enregistre 286 nouveaux logements, Chicoutimi, 229 et La Baie, 24.

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

10^e anniversaire
à partir de 600 \$ /mois

Manoir Champlain
Une résidence de prestige

Pour retraité 00537902

Exclusif: — Période d'essai
— Convalescence
— et vacances

308, Labrecque, Chicoutimi **543-9003**

«AVEZ-VOUS VRAIMENT LES MOYENS DE PAYER AUTANT D'IMPÔT?»

Richard Harvey
planificateur financier
vous invite à participer à un séminaire **GRATUIT!**

MERCREDI le 29 janvier de 19h30 à 21h
Hôtel Le Montagnais, Chicoutimi

DIMANCHE le 2 février de 10h à 11h30 AM
Hôtel Holiday Inn, Jonquière

Appelez maintenant Réservez au **696-1331**
1-800-263-1331
poste 111

RONDEAU, GIRARD
Planificateurs financiers

Group Investors
LES SERVICES INVESTORS L'ÉCARTÉ
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Une équipe gagnante!
Courriel: jacques.rondeau@investorsgroup.com

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
LES SERVICES INVESTORS L'ÉCARTÉ
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

(Ligne de réservation 24 heures)
Places limitées

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2003-01-22

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
718312	847890	838076
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable	décomposable

Numéros «Télé»
525075 741734 068238
non décomposable non décomposable non décomposable

Deux Mazda Tribute 4x4 (ou 30 000 \$) **LOTS BONIS**

553282	675100
(non décomposables)	

20 lots de 1 000 \$ (non décomposables)

061355	204213	577233	769896
166610	267454	592728	842585
167302	288995	680941	877571
184939	484516	698011	931773
191401	528127	704998	992902

40 lots de 500 \$ (non décomposables)

105442	338211	481180	716775
115751	364402	576189	794751
135534	375097	593350	824298
160218	386446	601696	854301
182129	409448	621803	880880
187826	411849	633027	888875
189790	417719	657330	920638
213132	456872	667056	941097
239286	459712	671826	961196
322509	464302	702777	976598

00539638

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEU

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2003-01-22

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
718312	847890	838076
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable	décomposable

Numéros «Télé»
525075 741734 068238
non décomposable non décomposable non décomposable

649 Tirage du 2003-01-22

18 22 26 29 35 37
Complémentaire: (24)

49 Tirage du 2003-01-22

08 13 18 43 45 49
Complémentaire: (48)

Lot bonus Double Jeu* Tirage du 2003-01-22

69 + 69 CAGNOTTES**

02	18	19	48	50 000 \$
28	31	33	45	25 000 \$
16	20	22	48	25 000 \$

*Seules les selections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.
**Cagnottes partageables. Voir détails aux points de ventes.

6/49 Tirage du 2003-01-22

01	02	08	14	19	24	25	32	33	36
37	39	45	51	52	54	55	57	59	64

Quotidienne Tirage du 2003-01-22

3	4
195	5687

Extra Tirage du 2003-01-22

NUMÉRO
021023

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEU

Décision de la Régie des marchés agricoles

Hausse de 3 cents le litre de lait dès le 1er février

Réjean Lacombe
RLacombe@lesoleil.com

Après avoir encaissé à pareil date l'an dernier une hausse de 0,04 ¢ le litre de lait, les consommateurs québécois devront faire face au premier février à une nouvelle augmentation de 0,03 ¢ le litre de lait.

Ainsi, selon la décision rendue mardi par la Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ), le prix maximum du litre de lait contenant 3,25 % de matière grasse (mg) passe de 1,34 \$ à 1,37 \$. Même le prix minimum augmente et passe de 1,01 \$ à 1,04 \$ le litre.

Les amateurs de lait à 2 % de mg verront le prix maximum de leur litre de lait atteindre 1,31 \$. Le prix minimum a été fixé à 0,99 ¢ le litre.

Ceux qui préfèrent le lait à 1 % de mg n'échapperont pas à la hausse. Ils devront fournir 0,03 ¢ de plus pour leur litre de lait qui atteint maintenant 1,26 \$. Il en va de même du prix du litre de lait contenant aucune matière grasse. On devra dorénavant payer 1,21 \$ pour un litre de lait.

Le lait qui est livré à domicile franchira lui aussi un bond de 0,03 ¢ le mois prochain. Pour un litre de lait contenant 3,25 % de

mg, le consommateur devra payer 1,45 \$. Dans les autres régions du Québec, les consommateurs devront, eux aussi, déboursier 0,03 ¢ de plus pour leur litre de lait.

Progression

Il est intéressant de noter la progression du prix du litre de lait au fil des ans. En 1980, par exemple, les consommateurs devaient déboursier 0,67 ¢ pour un litre de lait contenant 3,25 % de mg. Dix ans plus tard, le même litre de lait se vendait 1,03 \$. En 1995, les amateurs de lait payaient la même quantité de lait 1,11 \$.

Puis en 2002, le prix du litre est fixé à 1,34 \$ et cette année, 1,37 \$. C'est donc dire qu'entre 1980 et 1995, les consommateurs ont encaissé une hausse du prix de leur litre de lait de 65,7 %. Entre 1980 et 1995, la hausse a été moindre avec une croissance de 7,8 %. Puis entre 1995 et 2002, le

prix du litre de lait a progressé de 20,7 %.

Lors des dernières audiences publiques devant la RMAAQ, la coopérative agricole Agropur demandait une hausse de 0,03 ¢ le litre ou 3 \$ l'hectolitre. La Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) plaide pour une hausse de 0,588 ¢ le litre ou 5,88 \$ l'hectolitre.

Déception

L'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ) a soutenu que la demande de la FPLQ allait se traduire par une hausse de 8,6 % du prix au producteur par rapport au prix en vigueur au 1er février 2002. Pour le porte-parole, Richard Dagenais, cette hausse est exagérée puisque le taux d'inflation au Québec est de 2 %.

Après avoir brossé un tableau économique de la situation, l'ACEFQ demandait à la régie d'accorder aucune hausse de prix tenant compte qu'au cours des dernières années le prix du lait a augmenté plus rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada.



Habits de motoneige pour adultes

• Modèle 2102
Rég.: 369,99 \$

SPÉCIAL:

269,99 \$



Bottes de motoneige

Rég.: 139,99 \$

SPÉCIAL:

99,99 \$

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Anorak 3 dans 1

• Modèles 2050, 654

Rég.: 129,99 \$
139,99 \$

99 \$

Chez Variétés LCR, on a tout pour garder la famille bien au chaud

- Vaste choix d'habits de motoneige et vestes d'hiver
- Réputées bottes SOREL et bottes de fourrure NAKUK
- Gants, tuques, mitaines, sous-vêtements

Le spécialiste des vêtements et chaussures de travail

PLAN MISE DE CÔTÉ

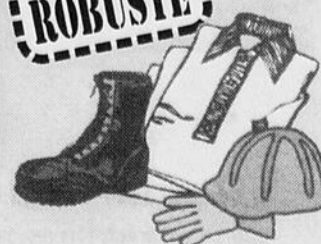
APPROUVÉ ROBUSTE

OUVERT LE DIMANCHE APRÈS-MIDI

Les variétés

LCR inc

Vêtements - Chaussures - Sécurité
CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE
ALMA - ROBERVAL



CHICOUTIMI-NORD: 35, rue du Pont • 543-2735
CHICOUTIMI: 1915, boul. Talbot • 543-2477
LA BAIE: 362, rue Albert • 544-3305

JONQUIÈRE: 2132, rue Sainte-Famille • 542-8211
ALMA: 950, du Pont Nord • 668-5314
ROBERVAL: 946, boul. Marcotte • 275-2264

PAYEZ EN

36 VERSEMENTS

OU NOUS PAYONS LES 2 TAXES POUR VOUS

MATELAS DELTA

1020 ressorts ensachés avec couche confort
Garantie 15 ans 2 places (double)

Rég.: 11375

910 \$

36 versements de 25,27 \$

MATELAS GAMMA

1210 RESSORTS, SANS ROTATION

Garantie 10 ans

Gr.2 places (Queen)

Rég.: 9415

752 \$

36 versements de 20,90 \$

MATELAS LION D'OR



3229, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi

549-5466

121, Ave. du Pont Nord, Alma

669-3000

Sans frais

1 800 463-9824

Lit articulé PICARDIE

avec matelas en mousse Saturne

39" X 75"

SPÉCIAL **999 \$**

36 versements de 27,75 \$



Payez les taxes seulement.

Sous réserve de l'approbation de crédit.

00539438

Beaucoup d'autres spéciaux en magasin

Photos à titre indicatif seulement.

Le Quotidien le Jeudi 23 Janvier 2003 - 11

Fourre-tout



PISTE CYCLABLE

Les travaux du tronçon de piste cyclable d'Alma vont bon train entre l'île Sainte-Anne et Alma pour relier les deux rives. La passerelle qui sera érigée au-dessus de la rivière Petite Décharge se veut une continuité de la piste cyclable d'Alma et de la Véloroute des bleuets. Les travaux devraient être terminés pour le début de la saison estivale. Les cyclistes n'auront plus à passer sur le pont Carcajou pour traverser sur l'autre rive. Le sentier cyclable reliera l'Hôtel Universel à la maison des jeunes. Sur la photo, les travailleurs profitent du bas niveau de l'eau pour installer les ancrages et laisser circuler la machinerie.

(Photo Steve Tremblay)

En bavardant

Bédard dans la cuisine

La campagne électorale provinciale n'est pas encore lancée, mais le député, Stéphane Bédard, sera au cœur d'une « assemblée de cuisine », ce soir, au Café du presbytère de Chicoutimi. C'est que le député est le cuisinier invité du « Souper personnalité » des Entreprises Jeunesse, propriétaire du presbytère. M. Bédard sera alors chef cuisinier et offrira aux gourmets un menu de son cru. Les intéressés doivent se rendre sur les lieux vers 18 h, pour se faire cuisiner par le député.

Budget

Le Service budgétaire et communautaire d'Alma invite la population à participer à une série de quatre rencontres d'information pour devenir un consommateur plus averti. C'est l'occasion de réfléchir sur vos choix en consommation et apprendre une méthode budgétaire simple et amusante. Les rencontres débutent le 28 janvier à un coût minime qui ne défoncera pas votre budget. On s'informe au 668-2148.

Patrimoine familiale

Si vous aimez les musées et les

objets anciens, vous êtes sûrement intéressés à connaître leurs valeurs et savoir comment les protéger et les conserver. Pour en connaître davantage, il vous suffit de vous inscrire aux séances gratuites d'Initiation au patrimoine familial, d'une durée de trois semaines, à raison de trois heures par semaine, offertes par le Centre de lecture et d'écriture d'Alma. On s'informe au 480-3447.

Al-Anon-Alateen

Les membres des groupes Al-Anon et Alateen, du district 23 d'Alma, ainsi que le public en général, sont cordialement invités à célébrer l'anniversaire de ces groupes, le samedi 8 février, à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Jude d'Alma, située au 875, rue Bourassa ouest.

Acadiens

Le Regroupement acadien Saguenay-Lac-Saint-Jean invite ses membres et amis à son déjeuner mensuel qui aura lieu le dimanche 2 février à compter de 9 h 30 au local du regroupement situé au 1975, rue Ozanne à Jonquière. Le coût est de 5 \$ pour les membres et de 6 \$ pour les non membres. Il faut réserver en téléphonant au 542-3725.



ROGER BLACKBURN
blackburn_roger@hotmail.com

Grosse bouchée

Pas évident le dossier de l'entente commune avec les nations Innu. C'est drôle mais j'ai plus confiance aux Montagnais de Mashteuiatsh qu'au gouvernement du Québec dans ce dossier. Le problème dans cette entente, c'est que rien n'est simple. On ne connaît pas les véritables conséquences qu'aura ce contrat sur les communautés blanches de la région.

On a une petite idée de combien ça va coûter, mais on ignore comment ça va se passer sur le territoire, après.

Malgré cela, je signerais l'entente en disant : « On ajustera en cours d'application ». S'il y a des choses, en théorie, qui avaient de l'allure mais qu'en pratique, ça n'a pas de sens, on rouvre l'entente et on la change. Pas plus compliqué. Si ça ne marche pas, on sort dans la rue, on bloque des routes et on plante les Amérindiens dans les journaux américains pour les faire bouger.

Si on nous disait, c'est une entente de principe et nous pourrions ajuster au fur et à mesure, selon les différents aspects, on n'aurait pas de problème à signer et à régler à la pièce avec les gens concernés directement.

Mais là, on dirait qu'on veut tout régler en même temps. La bouchée est trop grosse.

Est-ce que les Blancs pourront se rendre sur les territoires autochtones du Nitassinan, après la signature de l'entente? Comment ça va marcher? Que je paye des droits de chasse et de pêche à la Sépaq, à un pourvoyeur ou à une bande amérindienne, pour profiter d'un territoire, j'en ai rien à cirer, pourvu que je puisse m'y rendre et l'exploiter.

Si l'entente commune signifie l'interdiction pour ma communauté d'accéder à un territoire, dans ma région, dans ma province, là ça ne marche pas. Dans le cas contraire j'aimerais qu'on me dise comment ça va se passer. Une fois qu'on saura comment seront gérés et exploités ces territoires après l'entente, ça sera plus facile de signer.

En attendant, y me semble que ce n'est pas clair.



TRAPPEURS

En pleine négociation d'une entente commune, l'équipe les Trappeurs du lac Mistissini, dans le secteur de Chibougamau, a remporté le tournoi bantam Optimiste de Dolbeau-Mistassini, en fin de semaine dernière à l'aréna de Mistassini. Formée en majorité de joueurs autochtones, la formation a remporté la première place de la catégorie « A » du tournoi, face aux Aiglons de Saint-Bruno, par le compte de 3-2, grâce à un filet marqué à 20 secondes de la fin de la troisième période. Quand on parle d'intégration des communautés, cette victoire en est une belle démonstration. Félicitations à ces jeunes hockeyeurs.

(Photo Michel Tremblay)



RÉCOMPENSE

Le jeune homme qui a retrouvé un sac d'argent, contenant 40 000 \$, près d'un guichet automatique d'un dépanneur de Jonquière, a reçu une récompense de 1000 \$, récemment de la part des dépanneurs Couche-Tard, pour souligner son geste d'honnêteté. L'homme de 27 ans avait récupéré l'argent oublié par l'entreprise Sécuricor qui voit au transport des billets pour les guichets de la Banque Nationale. Nous retrouvons, sur la photo, Benoît Crevier, directeur Gestion des risques et sécurité des dépanneurs Couche-Tard; le sergent Dominique Corneau et la policière Lily Harvey qui étaient en service lors de cet événement. Au centre nous retrouvons l'honnête André-Maxime Tremblay. Curieusement, ce n'est ni la banque et ni la compagnie de transport qui ont récompensé le jeune homme.

(Photo Jeannot Levesque)

Votre patron vous demandera bientôt une augmentation de salaire.

www.lapresseaffaires.com, la nouvelle référence en information économique.
Bourse en direct, forums, portefeuille personnalisé et plusieurs outils indispensables.

La Presse **AFFAIRES.com**

Québec aurait intérêt à refaire ses devoirs

par Catherine Delisle

(CD) - Le président de la Société de transport du Saguenay (STS), Jacques Cleary, pense que les mandataires du gouvernement chargés d'étudier le financement du transport en commun auraient intérêt à refaire leurs devoirs.

«On n'avait pas besoin d'une commission pour se faire dire qu'on pourrait avoir de l'argent si on instaurait une taxe sur l'essence dédiée au transport en commun», analyse Jacques Cleary. En octobre dernier, lorsqu'il a rencontré Antoine Grégoire, un des trois mandataires, il dit avoir insisté pour qu'il n'y ait pas de nouvelles taxes imposées aux contribuables. «Que nous bénéficions d'une ristourne sur les taxes qui existent déjà, ça va, mais certainement pas en ajouter de nouvelles sur l'essence», dit-il. Selon lui, le gouvernement doit délier les cordons de sa bourse. Il avait demandé 1,5 cent de ristourne sur le litre d'essence, mais sur les taxes existantes. Jacques Cleary n'a pas le rapport des mandataires entre les mains.

Problème du transport lourd

Le ministère prêt à aider

(DB) - La direction régionale du ministère des Transports est prête à assister l'arrondissement de Chicoutimi dans sa recherche d'une solution au problème du transport lourd, entre le pont Dubuc et La Baie, contrairement à ce qui a transpiré d'une réunion des élus, mardi soir.

Porte-parole du ministère, Édith Tremblay, a ainsi réagi aux commentaires des élus de l'arrondissement de Chicoutimi, qui ont compris qu'il devaient compter sur leurs propres moyens pour trouver mieux déployer le transport lourd.

C'est que des propriétaires du boulevard de l'Université ont déposé une pétition en guise de mécontentement. Ils estiment que le boulevard de l'Université, entre Talbot et Saint-Paul, n'est pas fait pour accueillir le transport. Les maisons sont très près du boulevard de sorte que les occupants vivent des inconforts majeurs.

Selon Édith Tremblay, le ministère a dit à la ville que le boulevard de l'Université est une route qualifiée de «Nationale» et que le transport lourd y est autorisé. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de solution.

Mme Tremblay se demande pourquoi la ville n'interdit pas le transport lourd sur le boulevard Saint-

Jean-Baptiste. Les camionneurs devraient alors emprunter le boulevard Saint-Paul, jusqu'à la 170.

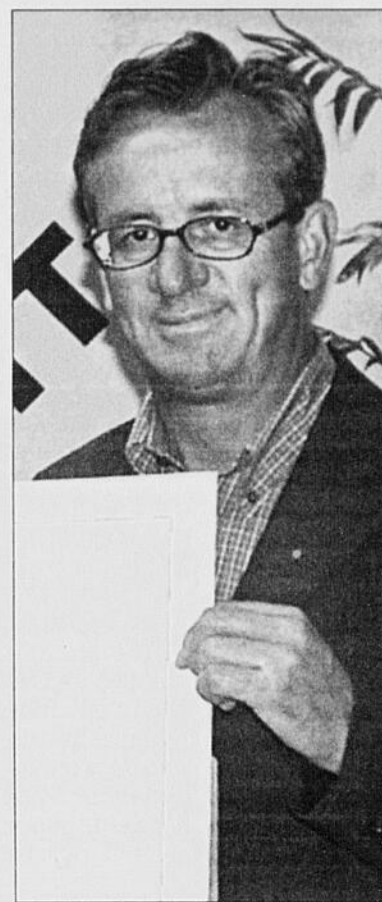
Quant à la demande d'une aide financière pour une analyse globale du transport lourd dans l'arrondissement, le ministère est prêt à participer. «Nous l'avons pourtant

confirmé verbalement avant la période des Fêtes aux élus et nous leur enverrons une lettre au cours des prochains jours pour s'engager.»

C'est principalement le transport du bois vers l'usine Abitibi-Consol, de La Baie, qui cause problème.

charge plus cher, ils ne prennent pas l'autobus. Ce n'est donc pas la solution que d'augmenter le prix du billet. Ils sont au bout de leur rouleau», analyse-t-il. Jacques Cleary soutient que les mandataires du gouvernement ne sont pas imaginatifs s'ils n'ont rien d'autre à proposer. Il est persuadé qu'en diminuant le coût du transport, l'achalandage serait supérieur et, par conséquent, la STS hériterait de revenus plus importants.

Le président rappelle que le budget de la STS est de 15 millions \$. Il en faudrait 2 millions \$ de plus pour remplir l'obligation exigée dans le décret de la fusion municipale, soit de donner le service de transport en commun à toutes les villes fusionnées. Il reste donc quatre secteurs à desservir: Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et Canton-Tremblay. Aussi, il faut étendre le transport adapté à ces quatre municipalités. Si une ristourne de 1,5 cent du litre d'essence, puisée à même les taxes existantes, était retournée à la STS, le budget gonflerait alors de 2,4 à 2,5 millions \$, ce qui permettrait de répondre adéquatement aux besoins des municipalités.

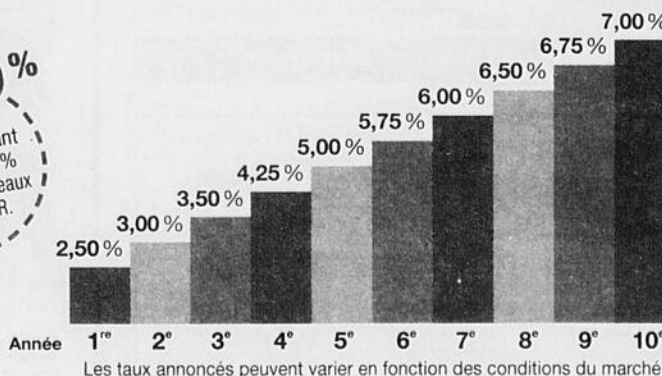


Jacques Cleary

Ce numéro sans frais est payant :

1 800 463-5229

3,50%
la première année, incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER.



REER

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF
Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis du 11 janvier au 1^{er} mars, de 10 h à 16 h. Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec



Les clubs devraient participer à l'entretien

(SE) - Dans son étude sur la situation de la motoneige au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la firme Leblond et Bouchard propose principalement la mise en commun des revenus de tous les clubs de la région pour l'entretien des sentiers.

Les dirigeants de la Fédération touristique régionale ont profité d'un point de presse, mardi, pour présenter un résumé de l'étude intitulée «Planification intégrée du développement des activités motoneige et «quad» au Saguenay-Lac-Saint-Jean».

Robert Leblond, un des auteurs du rapport, a rappelé que le milieu de la motoneige fait face à différentes problématiques. Dans un premier temps, une baisse importante des revenus depuis trois ans retarde sa progression. Les clubs de la région comptaient un total de 7435 membres en 2001-2002 contre 11 798 en 1998-99. Par contre, le nombre de véhicules immatriculés n'a diminué que de 5,5 pour cent au cours de la même période. L'étude explique cette situation par une hausse de popularité de la motoneige hors sentiers.

Son auteur a noté que seulement huit des 15 clubs de la région ont à entretenir les 805 kilomètres des sept sentiers de pénétration. Il a aussi mis en lumière une répartition inéquitable des revenus entre les clubs. Ceux-ci tirent leurs revenus principalement de la vente de cartes de membre mais les motoneigistes peuvent acheter leur carte auprès du club de leur choix. La carte, peu importe où elle a été achetée, donne accès à tous les sentiers de la

région. «Pour la mise en commun des revenus de cartes de membre pour assurer l'entretien des sentiers, je pense qu'il y a déjà un bon consensus», a signalé Robert Leblond. C'est plutôt dans le mécanisme à trouver pour assurer la redistribution équitable de ces revenus qu'il y a encore des ajustements à faire.»

À ce propos, le représentant du comité des clubs de motoneigistes de la région, Pierre Brisson, a précisé que la mise en commun des revenus prendra forme dès l'an prochain et qu'une entente avec les MRC permettra aux clubs de bénéficier de 450 \$ pour chaque kilomètre de sentier à entretenir.

Le document soulève des enjeux et objectifs bien précis. Freiner la diminution des membres, assurer un financement permanent de tous les sentiers, assurer un financement équitable des clubs pour l'entretien, aider les clubs qui ont moins de membres, assurer un meilleur soutien de l'industrie touristique au réseau de motoneiges et accentuer l'esprit de collaboration entre les clubs sont des objectifs à atteindre.

L'étude propose donc de créer un fonds régional pour assurer l'entretien des sentiers. Un comité régional regroupant une quinzaine de personnes pourrait en



ETUDE

Robert Leblond en compagnie du président de la Fédération touristique régionale, Gervais Coulombe et du directeur général, Serge Plourde.

avoir la direction. Elle estime qu'il faut prévoir 450 \$ pour chaque kilomètre des sentiers réguliers et 550 \$ pour chaque kilomètre des monts Valin et des sentiers de pénétration. Le budget annuel souhaitable s'élève à 1,9 million \$ et une hypothèse de scénario pour assurer le financement nécessaire repose sur la mise en commun des revenus des droits d'accès, le regroupement de l'assistance financière reçue par les clubs de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, la contribution de partenaires gouvernementaux pour le remplacement des surfaceuses et celle d'organismes régionaux.

Assurer la permanence des sentiers et accentuer la mise en commun d'équipements de surfacage sont d'autres éléments soulevés, tout comme le regroupement de clubs.

À long terme, le document suggère un regroupement des clubs en six entités: le club Caribou-Conscrit, le club Saguenay et les

clubs de chacune des MRC de la région.

«Pour assurer le plan de financement que nous proposons, un regroupement des clubs n'est pas obligatoire», a précisé Robert Leblond. Nous pensons quand même qu'il serait souhaitable à la longue d'effectuer des regroupements. Par contre, il faut être prudent et faire attention de ne pas perdre des bénévoles.»

Tout en notant que le réseau régional des sentiers est à peu près complété et qu'il a atteint une étape de consolidation, le document estime que des passerelles majeures sur les rivières Péribonka, Chicoutimi et Pikau-

ba représentent des additions souhaitables. Il évalue le coût à 3,3 millions \$.

«La formule a été montée en concertation avec les clubs de motoneige mais il y a encore des ajustements à faire, surtout dans le mode d'administration d'un fonds régional et dans la répartition des revenus entre les clubs pour l'entretien. Nous sommes quand même près d'une solution», a assuré Robert Leblond.

En conclusion, l'étude note qu'une concertation entre tous les acteurs concernés est primordiale pour trouver des solutions à long terme aux problèmes vécus par le monde de la motoneige.

845 motoneigistes interceptés

(JDLS) - La Sûreté du Québec a intercepté pas moins de 845 motoneigistes sur le territoire de la région depuis le début de l'hiver.


Sur ce nombre, 52 constats d'infraction ont été émis et une trentaine d'avertissements, distribués. Trois personnes qui conduisaient avec facultés affaiblies par l'alcool ont été arrêtées.

Ce premier bilan ne peut être comparé avec celui des saisons antérieures puisque l'année 2002-2003, offre quelques changements, dont un nombre de motoneiges plus élevé. « Cette année nous avons 10 motoneiges et 32 patrouilleurs ont été formés pour patrouiller dans les sentiers », indique Hélène Nepton, la relationniste de la SQ. L'an dernier, les policiers de la SQ disposaient de quatre motoneiges. D'autre part, cette saison, les policiers

peuvent émettre des avertissements (72 heures) aux conducteurs qui ne porteraient pas sur eux, leur papiers d'enregistrement ou dont le véhicule aurait par exemple, un phare brûlé. Les infractions émises ou amendes sont relatives à la vitesse, à des véhicules non immatriculés ou à des personnes qui n'auraient pas payé leur droits de passage.

SERVICE LECTRO
SE M ENAGERS
S AGAMIE

980, boul. de l'Université
Chicoutimi
418-543-0267
800-463-9864



Cyril Tremblay
Préposé au service

SEUL DÉPOSITAIRE INGLIS

Dépôt de service autorisé

KitchenAid

Inqlis **Admiral**

Whirlpool **ROPER**

WOODS

Service de pièces de toutes marques 00534145



Assur Experts

Belley & Truchon inc.

ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

- AUTOMOBILE
- HABITATION
- CAMPEUR
- ROULOTTE
- BATEAU
- COMMERCIALE
- ENTREPRISE
- VIE
- INVALIDITE
- REER

3715, BOUL. HARVEY, JONQUIÈRE
695-7000
(Face au Burger King)



ASSURANCES



Claude Tremblay
P.-d.g.

- PLAQUES-SOUVENIRS
- SCEAUX LÉGAUX
- DATEURS
- NUMÉROTEURS
- PLAQUETTES D'IDENTIFICATION

GRAVURE

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - IDENTIFICATION

Le plus GROS fabricant d'estampes au Saguenay - Lac-Saint-Jean/Chicoutimi

543-2107

1-888-920-2107

Fax: 543-0779

ESTAMPES

MICHAUD INC.

128, Racine Est, Chicoutimi, QC, G7H 1R1
http://www.estampesmichaud.qc.ca
e-mail: estampesmichaud@videotron.ca 00536412



Carl Tremblay
Gérant



Marc Montminy
Représentant



Alexandre Audet
Représentant

Offrez-vous le meilleur!

2 cours privés et un kimono pour seulement

Spécial d'introduction

15^e Anniversaire

19⁹⁵\$

le tout d'une valeur de 65\$

- karaté
- kenpo
- Kobudo (maniement d'armes)
- Jiu-Jitsu (goshindo)
- spécial auto-défense pour femme
- cours adaptés aux 40 ans et plus
- cours pour tous (jour et de soir)
- rabais pour la famille
- stage international



École de karaté DENIS PAQUET

Le chef de file en arts martiaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean

920, rue Georges-Vanier, Chicoutimi
Derrière la Polyvalente Dominique-Racine

696-1931



DENIS PAQUET
Instructeur-chef
Champion provincial
2001-2002
Ville de La Baie

Le «quad» doit encore améliorer son image

(SE) - L'étude «Planification intégrée du développement des activités motoneige et «quad» au Saguenay-Lac-Saint-Jean», réalisée par la firme Leblond et Bouchard, estime que le quad a encore des efforts à faire pour améliorer son image.

S'il est moins présent que la motoneige, le quad a tout de même sa place dans le document. Ses auteurs notent que le quad représente une activité en pleine croissance qui est encore essentiellement récréative, en l'absence de sentiers de pénétration et d'un réseau assez bien structuré dans la région pour provoquer un achalandage touristique.

«La pratique du quad, en raison d'un manque de sentiers et d'une éducation qui reste à faire, projette une mauvaise image véhiculée malheureusement par une minorité d'individus, écrivent les auteurs de l'étude. C'est le principal problème auquel cette activité doit faire face et c'est pourquoi des efforts d'éducation et de marketing doi-

vent être entrepris sans délai pour redorer cette image.»

Les auteurs du rapport soutiennent que le quad est promis à un bel avenir mais qu'il est important d'intervenir immédiatement pour éviter des problèmes semblables à ceux de la motoneige.

En 2001-2002, la région comptait 12 clubs de quad et 747 kilomètres de sentiers reconnus par la Fédération provinciale. Les premières données pour 2002 permettaient de recenser 2499 membres officiels. Il n'y en avait que 345 en 1999. Le nombre de véhicules immatriculés est aussi en progression.

«Le principal défi pour la fédération et les clubs de quad est de redorer l'image négative qui entache la

pratique du quad, ne serait-ce qu'en raison d'une faible proportion de délinquants, poursuivent les auteurs. Le développement d'un réseau de sentiers est sans contredit une excellente piste de solution pour contenir la pratique du quad dans des sentiers aménagés à leur attention; le développe-

ment du réseau de sentiers de motoneiges a permis de discipliner la pratique de cette activité. C'est en ce sens qu'il faut viser, comme objectif de développement du réseau, la mise en place d'un réseau régional, c'est-à-dire d'inciter les clubs à privilégier la jonction de leurs réseaux respectifs.»

Tout comme la motoneige, l'étude avance qu'il est aussi important pour le quad d'assurer une plus grande permanence de ses sentiers, améliorer les mécanismes de négociation pour les droits de passage, favoriser le partage des coûts reliés aux sentiers et solutionner le problème de traverse des rivières.



MOTONEIGE

Si la motoneige doit améliorer son image et ses façons de faire, le «quad» lui aussi doit faire des efforts pour mieux se faire connaître.

Le restaurant
La Sauvagine
ANTIQUAIRE

SPÉCIAL TABLE D'HÔTE EN SOIRÉE

Un seul prix: **1995\$**
+ taxes et service en sus

(entrée, potage, plat principal, dessert et café)

122, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi / 690-2255

**«PLUS DE REVENUS
POUR UN CONJOINT,
MOINS D'IMPÔT
POUR LES DEUX.»**

Jacques Rondeau
planificateur financier
vous invite à participer
à un séminaire **GRATUIT!**

MERCREDI le 29 janvier
de 19h30 à 21h
Hôtel Le Montagnais, Chicoutimi

DIMANCHE le 2 février
de 10h à 11h30 AM
Hôtel Holiday Inn, Jonquière

Appelez maintenant
Réservez au
696-1331
1-800-263-1331
poste 111

RONDEAU, GIRARD
Planificateurs financiers

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
LES SERVICES INVESTORS LTÉE
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Une équipe gagnante!
Courriel: jacques.rondeau@investorsgroup.com

(Ligne de réservation 24 heures)
Places limitées

JONQUIÈRE EN NEIGE

**DU 23 JANVIER
AU 2 FÉVRIER
2003**

PROGRAMMATION DE LA 19^e ÉDITION (À conserver)

JEUDI 23 janvier

14 h Accueil des sculpteurs (PN)
19 h Début du concours provincial
Abitibi-Consolidated (PN)



JEUDI 30 janvier

6 h Champagne en direct
Déjeuner - 5 \$ (PN)



Animation sur le site de Nikitoutagan

VENDREDI 24 janvier

8 h Accueil du concours scolaire (PN)
8 h 15 Début du concours scolaire
14 h Début concours amateur
Récupère Sol (PN)
16 h 30 Fin du concours scolaire (PN)
Les Pneus R. Guay Ltée



VENDREDI 31 janvier

6 h Champagne en direct
Déjeuner - 5 \$ (PN)
20 h Quiz musical MOLSON (PN)
Suivi d'une soirée dansante

OUVERTURE DE JONQUIÈRE EN NEIGE

19 h Les cadets de l'escadron 634
Démonstration de leurs activités hivernales (PN)
19 h 30 Inauguration du Village Alcan
Cérémonie protocolaire
Feux d'artifice (PN)
20 h 30 Patrice le Magicien (PN)



SAMEDI 25 janvier

Animation sur le site avec Énergie Cardio
Les cadets de l'escadron 634
Démonstration de leurs activités hivernales (PN)
13 h 30 Ligue d'improvisation (PN)
Patro de Jonquière

SAMEDI 1^{er} février

Animation sur le site avec Énergie Cardio
13 h MaxiBain de neige CKRS (PN)
20 h Spectacle du groupe
Monday Night (PN)



DIMANCHE 2 février

Animation sur le site avec Énergie Cardio
13 h Spectacle de magie avec
Patrice le Magicien (PN)
(1 spectacle de 30 minutes par heure)
16 h Fermeture de Jonquière en Neige
Tirage de la Loto-Flocon (PN)

DIMANCHE 26 janvier

Animation sur le site avec Énergie Cardio
Les cadets de l'escadron 634
Démonstration de leurs activités hivernales (PN)
12 h Fin du concours professionnel
Abitibi-Consolidated
Fin du concours amateur
Récupère Sol
13 h 30 Ligue d'improvisation (PN)
Patro de Jonquière
18 h Gala des sculpteurs présenté par le
Cégep de Jonquière (PN)



**L'ANNEAU
DE GLACE
NUTRINOR
VOUS
ATTEND**

**Venez
vous glisser
sur la
GRANDE
GLISSADE**

LUNDI 27 janvier

9 h Avant-midi Nutrinor (PN)
Animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h Après-midi Nutrinor (PN)
19 h Danse en ligne avec Michel Côté (PN)

MARDI 28 janvier

9 h Avant-midi Nutrinor (PN)
Animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h Après-midi Nutrinor (PN)

MERCREDI 29 janvier

Journée d'intégration pour les personnes vivant
avec un handicap et leurs amis (PN)

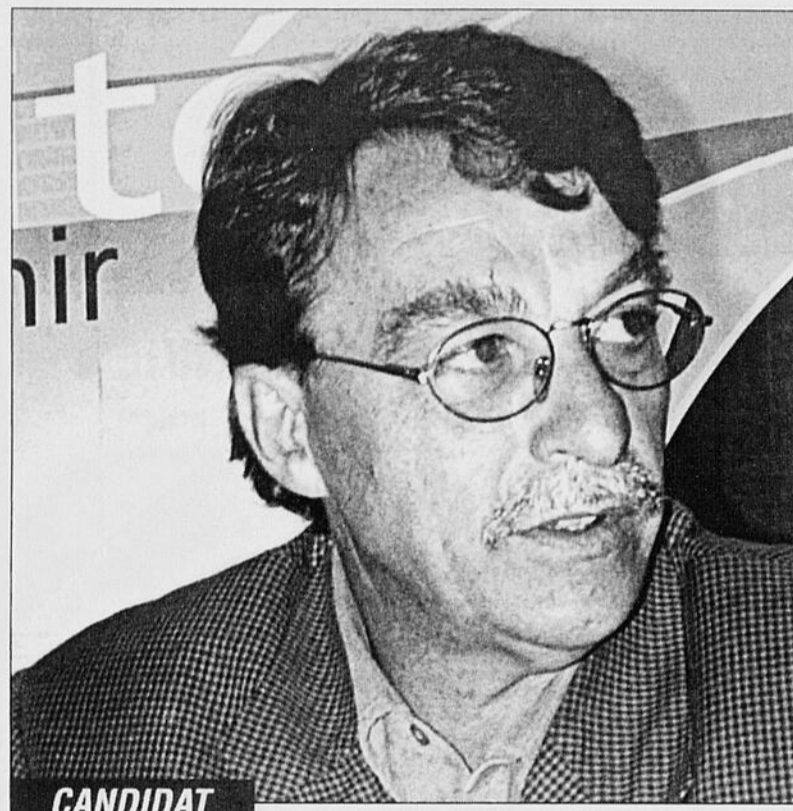
**EXPOSITION
D'ÉPINGLETTES
31 janvier,
1^{er} et 2 février
Galeries
Jonquière**

Les sculptures sont situées:

PLACE M. FLOCON AU PAVILLON NIKITOUTAGAN

Il sera candidat à l'investiture

Bernard Généreux penche du côté de l'ADQ



CANDIDAT

Bernard Généreux après une longue réflexion a décidé de se présenter à l'investiture de l'Action démocratique dans le comté de Roberval.

(JDLS) — Bernard Généreux partage ce goût de changement perceptible dans la population, à la faveur de l'Action démocratique du Québec et à cet égard, il a annoncé hier en conférence de presse qu'il deviendrait candidat pour l'ADQ à l'investiture dans Roberval, en vue des prochaines élections provinciales.

« C'était un secret de polichinelle », admet celui qui est toujours maire de Saint-Prime et préfet de la MRC du Domaine-du-Roy. Bernard Généreux explique qu'au terme d'une réflexion qui a duré quelques semaines, il a décidé de s'investir dans un véritable changement, une notion qui passe selon lui, par l'élimination de la lourdeur administrative. Celui qui aspire à devenir candidat dans le comté Roberval, affirme que derrière un discours prônant la décentralisation, le Québec a attrapé la manie des normes. « Je ne peux plus accepter de voir une région aussi riche se développer aussi pauvrement. Le changement que tout le monde souhaite est dû à la lourdeur bureaucratique qui s'est installée dans les façons de concevoir

le développement. C'est décourageant de vouloir faire avancer des dossiers », déplore M. Généreux. Les enjeux majeurs passent par l'octroi de pouvoirs à la région qui a besoin d'outils, poursuit ce dernier, réitérant que le changement dont tout le monde parle est « non seulement faisable mais obligatoire. »

Bernard Généreux cite en exemple la compagnie Alumex — une fonderie française — qui s'est épuisée, selon lui à tenter de démêler les ficelles de l'enchevêtrement bureaucratique. Autre exemple, le maire de Saint-Prime dénonce la tournure du dossier de la mise en valeur de la rivière Métabetchouane à Saint-André. « On nous confie la responsabilité de développer et il suffit qu'un groupe d'artistes à bicyclettes arrive pour ruiner

tout un consensus. Je pense qu'il est temps que l'on cesse de considérer la région comme « acquise » et que son potentiel de développement puisse aboutir pleinement », a affirmé M. Généreux, faisant allusion au mouvement d'opposition qu'avait dirigé le chanteur Paul Piché.

Celui qui s'était impliqué au sein du Parti québécois en tant que président dans le comté Roberval et dans la région, à la fin des années 80, ne renonce pas pour autant à ses allégeances souverainistes. « En politique, nul n'est tenu de renier ses convictions politiques. Le PQ s'est approprié la souveraineté mais il faut briser cette équation-là. De plus en plus, il apparaît que la solution se trouve en dehors d'un parti politique », énonce M. Généreux. Satisfait des échanges qu'il a entretenus avec le chef de l'ADQ, Mario Dumont, Bernard Généreux affirme avoir décelé un dynamisme et un intérêt communs vis-à-vis le développement régional.

Circonscription de Chicoutimi

Dostie représentera les forces progressistes

par Yvon Bernier

(YB) — Le candidat de l'Union des forces progressistes (UFP), Pierre Dostie, a été déclaré hier soir au Centre Joseph Nio de Chicoutimi, candidat officiel de la formation.

Agé de 47 ans, le candidat a milité pendant plus de 25 ans dans diverses organisations syndicales, populaires et politiques du Québec. Il exerce la profession de travailleur social au Saguenay où il est établi depuis 1993.

En entrevue, Pierre Dostie expose que l'UFP est un parti qui œuvre pour une plus grande justice sociale et une démocratie participative.

« Actuellement, bien des gens se sentent coincés au plan politique et pour cause, car les partis que sont le PLQ, l'ADQ et le PQ sont tous plus ou moins orientés vers la promotion du néolibéra-

lisme. Nous, nous entendons être une formation politique qui présente une plate-forme qui tient compte des revendications de ceux qui luttent pour une société plus égalitaire et plus respectueuse de l'environnement. Une formation qui déploie tout un arsenal de moyens pour doter l'ensemble de la société québécoise d'un contrat social qui constitue la base d'un développement durable et équitable pour tous », expose-t-il.

La participation des communautés locales dans la détermination des priorités et objectifs de développement, la promotion de l'accessibilité aux services médicaux généraux et spécialisés, l'appui aux revendications des projets de logement social ne sont que quelques-uns des thèmes qu'il entend débattre.

Commentant l'Approche com-

mune, Pierre Dostie se dit convaincu qu'il y a moyen de parvenir à conclure un traité avant-gardiste avec les Innus.

Il avance que la Commission royale sur les peuples autochtones ou commission Dusseault-Erasmus a fourni tous les éléments pour parvenir à une telle entente.

« Il faut tendre la main et partager avec les autochtones, reconnaître leurs droits ancestraux et leur volonté d'établir un gouvernement autonome, de détenir des droits territoriaux, et de tirer profit des ressources naturelles existantes. En somme, les doter d'outils permettant d'assurer leur propre développement. »

Dostie ajoute être surpris de la faible ou quasi inexistante implication des élus et autres politiques dans ce même dossier.

Il explique qu'à l'heure de la

globalisation et de la mondialisation des marchés, les élus ont un rôle éminemment important à jouer dans les institutions démocratiques existantes. Ne pas intervenir, estime-t-il, équivaut à laisser toute la place aux lobbies de toute sorte, et aux grands financiers qui tirent des ficelles dans leur seul intérêt.

« A ce déficit démocratique ou si l'on préfère à une société cassée en deux (tout aux nantis, très peu aux autres), il faut opposer la mondialisation des solidarités, la mise en place de mesures et alternatives progressistes, et le renouvellement de la culture et des pratiques politiques », avance-t-il.

Il rappelle que l'UFP compte actuellement dans la région de 250 à 300 membres, et que dans l'ensemble du Québec ce chiffre s'élève à environ 3000 membres.



Pierre Dostie

(Photo Rocket Lavoie)

Nos SOLUTIONS RER VOUS PERMETTRONT DE FAIRE FACE AUX MARCHÉS LES PLUS DIFFICILES

Contactez-nous pour obtenir une trousse d'information gratuite,
qui comprend le rapport spécial
Votre stratégie RER en 10 points pour préparer votre retraite

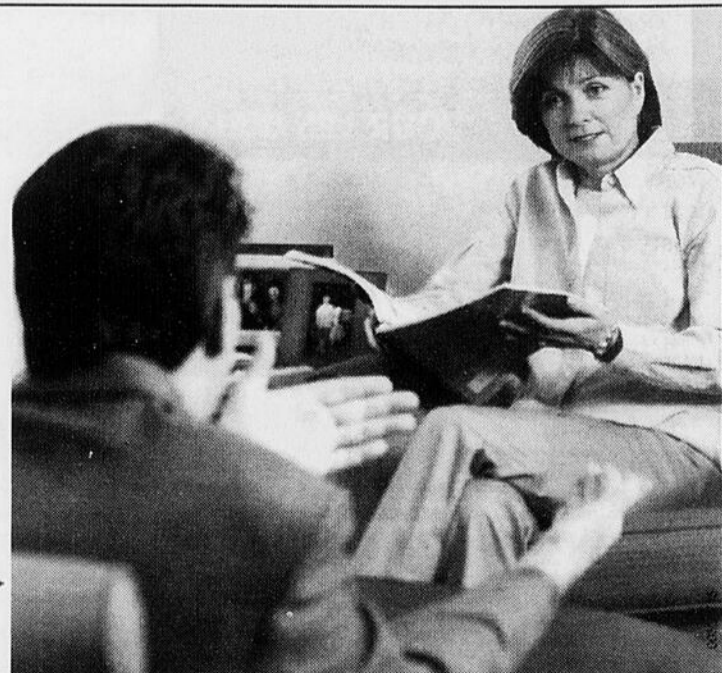
1 866 280-3077

www.groupeinvestors.com



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE™

™ Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées.



Sclérose en plaques

De nouveaux locaux à Dolbeau-Mistassini

DOLBEAU-MISTASSINI (LGS) – La Société canadienne de la sclérose en plaques, section Lac-Saint-Jean, est maintenant installée au 1230 boul. Walberg, suite 307 à Dolbeau-Mistassini.

L'inauguration récente comptait parmi ses invités, Miklos Fulop, directeur général de la division du Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques (SCSP) et il en a profité pour remettre à Maurice Bordes, une mention honora-

mandin et Saint-Félicien. Il est à noter que depuis sa naissance, la section Lac-Saint-Jean de la SCSP a versé plus de 100 000 \$ à la recherche pour vaincre cette

maladie qui frappe une personne sur 500, dans la majorité des cas, des gens entre 20 et 40 ans, dont les deux tiers sont des femmes.

Support actif

Il y a 500 personnes atteintes de sclérose en plaques dans la région, 130 parmi celles-ci adhè-

rent à la section localisée à Dolbeau-Mistassini qui couvre tout le Lac-Saint-Jean et la région de Chibougamau-Chapais. Les services offerts sont nombreux: soutien psychologique, écoute téléphonique, renseignements ou références pour l'utilisation des ressources communautaires, prêts d'équipements, accompagnements, informations cliniques du réseau, divers traitements et autres.

Les activités organisées comprennent des sorties sociales et récréatives, des cafés rencon-

tres, des ateliers éducatifs ou des conférences.

Une école de marche pour améliorer la qualité et la possibilité de la marche, par des exercices physiques appropriés à la condition des gens souffrant de la maladie, verra le jour dans les nouveaux locaux de la section SCSP. Un programme destiné aux personnes venant tout juste d'être diagnostiquées atteintes de sclérose en plaque sera aussi disponible.

On peut téléphoner au 418 276-7371 pour en savoir plus.



LÉO-GILLES SAVARD

lgsavard@destination.ca

ble du Mérite divisionnaire 2002. Bordes, atteint de sclérose en plaques et membre de la SCSP depuis 16 ans, a été l'initiateur de la section Lac-Saint-Jean avec Louise Guertin, organisatrice communautaire au CLSC. Au début, l'organisation avait 3 000 \$ en caisse, prêtés par la division du Québec, et 18 membres. Maurice Bordes en fut le président jusqu'à l'automne 2002.

L'organisme cumule maintenant un actif de 42 000 \$ et 153 membres. Il a une directrice générale à plein temps, Ginette Gagnon et une responsable des levées de fonds, Marguerite Beaulieu. Chaque année, deux campagnes nationales ont lieu, dont celle de l'oeillet tenue en mai, lors de la fête des Mères. Cette année sur le plan local, un quilles-o-thon se déroulera le 22 mars, dans les salons de quilles de Dolbeau-Mistassini, Nor-



INAUGURATION

Daniel Lambert; l'abbé Gaston Tremblay; Liliane Simard, secrétaire; Josée Lavoie; Miklos Fulop, directeur provincial; Denis Lavoie, trésorier; Carmen Fournier, présidente coupant le ruban devant Maurice Bordes ex-président; Louise Guertin du CLSC et co-fondatrice de la section; Marguerite Beaulieu; Ginette Gagnon, directrice et Normand Bouchard, vice-président lors de l'inauguration de nouveaux locaux.



Denis Côté, A.V.A.
Planificateur financier
Conseiller en
sécurité financière

SERVICES FINANCIERS F.B.N.

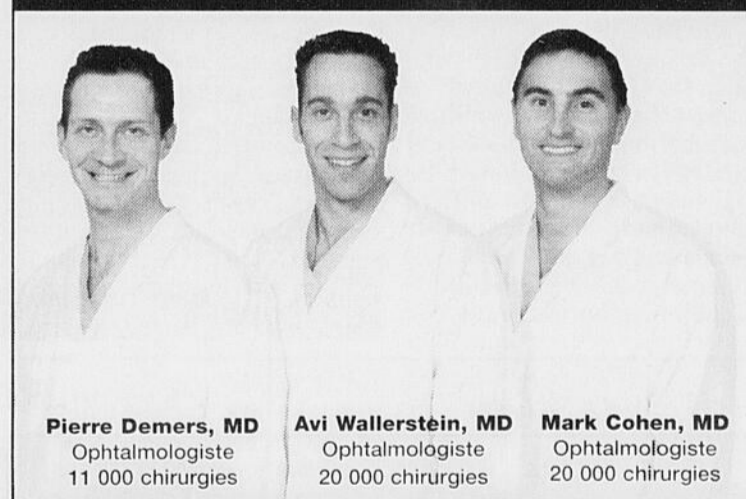
Filiale en propriété exclusive de:

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

ASSURANCES ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

206, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1R9
Tél.: 1 (418) 541-8012
1-800-463-9830

CORRECTION de la VUE au LASER



Pierre Demers, MD
Ophtalmologiste
11 000 chirurgies

Avi Wallerstein, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Mark Cohen, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Expérience

Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de 51 000 interventions au LASIK.

Technologie

Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, ainsi que la nouvelle technologie de correction de la vue sur mesure, Zyoptix.

Résultats

La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

PRIX IMBATTABLE

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

\$490 /oeil*

À partir de

*Se termine le 28 février 2003. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

LASIK M.D.
MONTRÉAL

DES SOINS DE QUALITÉ À UN PRIX ABORDABLE
(866) 366-2020
Aucun frais d'appel

Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls

www.lasikmd.ca

00537211

GRANDE LIQUIDATION FINALE FIN DE SAISON

JUSQU'À

70%

de rabais

sur toute la marchandise automne-hiver

Déjà plusieurs collections printanières en magasin

BOUTIQUE

le Verchères

PLACE DU ROYAUME **549-0011**

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 16 H

Entente signée

Pascan aviation offrira des tarifs avantageux

par Claude Côté

ALMA (CC) - La Chambre de commerce et d'industrie de Lac-Saint-Jean-Est a signé une entente de partenariat avec Pascan aviation qui, depuis septembre dernier, assure quotidiennement la liaison aérienne entre Alma et Montréal.

En conformité avec cette entente, Pascan aviation offre, aux gens d'affaires de la région et aux membres de la chambre en particulier, des tarifs avantageux pour leurs déplacements vers Montréal, en partant de l'aéroport municipal d'Alma.

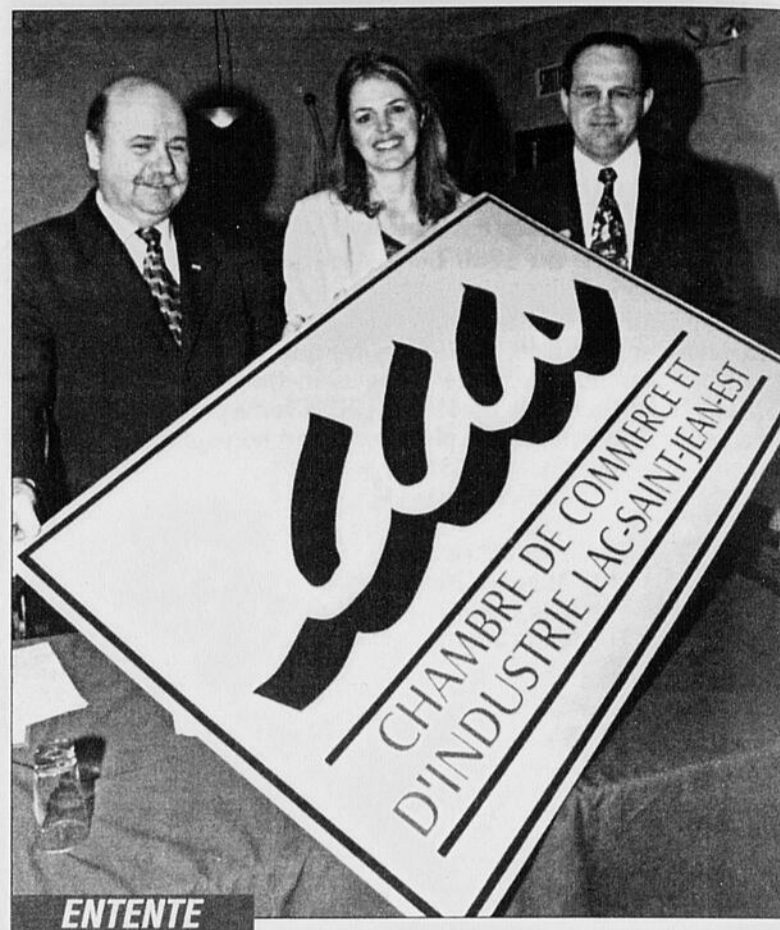
Selon Claude Cardinal, président de la Chambre de commerce et d'industrie, la nouvelle tarification représente des économies pouvant aller jusqu'à 25 pour cent par rapport au prix régulier, et ce, en tout temps. Le prix négocié est de 213,75 \$, comparativement à 285 \$ pour un aller simple, et de 427,50 \$ au lieu de 510 \$ pour un

aller-retour.

Cette offre est d'autant plus intéressante pour les voyageurs qu'aucun délai de réservation n'est nécessaire pour en profiter. «Une seule condition: il faut être membre régulier de la Chambre de commerce et d'industrie de Lac-Saint-Jean-Est», a précisé Cardinal. Ce dernier espère d'ailleurs que les membres de la chambre vont se prévaloir de cette entente et contribueront ainsi au maintien du transport aérien de passagers à l'aéroport d'Alma. Quant à Danielle Coudé, directrice de cet aéroport, elle affirme que, même si le transport aérien n'a

repris que depuis quelques mois à Alma, ça va relativement bien sur le plan de l'achalandage. Et, elle souhaite évidemment que ça continue ainsi. Néanmoins, Danielle Coudé reconnaît que cette reprise n'est pas de tout repos, d'autant plus que l'arrêt d'un an, après le départ d'Air Alma, a eu un effet dramatique sur l'achalandage. «Les gens ont eu le temps de changer leurs habitudes de voyage, de sorte que, aujourd'hui, les chiffres sont encore en-dessous de ceux d'une année normale de l'époque d'Air Alma», a expliqué la directrice générale de l'aéroport.

Par contre, cette dernière se réjouit de voir que de plus en plus de gens d'Alma volent sur les ailes de Pascan aviation. Quant au personnel dirigeant d'Abitibi-Consolidated, il est d'une fidélité exemplaire depuis la relance du transport aérien à Alma.



Claude Cardinal, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lac-Saint-Jean-Est avec Danielle Coudé, directrice de l'aéroport et Laurent Villeneuve des Caisses populaires Desjardins. (Photo Michel Tremblay)

À raison de 6000 \$ par année

Desjardins a conclu une entente de trois ans

par Claude Côté

ALMA (CC) - Les Caisses populaires Desjardins du secteur Lac-Saint-Jean-Est ont conclu une

entente de partenariat d'affaires avec la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est, pour une durée de trois ans.

Ce partenariat, que qualifie de majeur Laurent Villeneuve, porte-parole des caisses, se traduira par le versement d'un mon-

tant global de 18 000 \$ à la chambre, à raison de 6000 \$ par année. Au cours d'un point de presse, Laurent Villeneuve, qui est

aussi directeur général de la Caisse populaire Desjardins d'Alma, s'est montré très heureux de la conclusion de cette entente qui permettra de soutenir un groupe voué à la promotion et au développement des affaires commerciales sur tout le territoire de Lac-Saint-Jean-Est. «Ca fait partie intégrante de la mission des caisses populaires de soutenir et d'encourager le développement économique et commercial de nos collectivités locales», a ajouté Villeneuve, qui croit que la chambre pourra ainsi intensifier encore davantage ses actions auprès de ses membres et du milieu.

En retour de cet engagement des caisses, la chambre offrira à ces dernières un plan de visibilité varié qui leur permettra, entre autres, d'être présentes dans les grandes activités mises de l'avant par l'organisation.

Siège social de la MRC du Fjord

La décision des élus est contestée

PETIT-SAGUENAY - Le conseiller Jocelyn Gagné de Petit-Saguenay soutient que la MRC du Fjord fait fausse route en s'appropriant à établir son siège social à Saint-Fulgence ou à Saint-Ambroise.

«A mon point de vue, si cela se réalise, ce sont l'ensemble des localités rurales qui vont être pénalisées», fait-il remarquer en entrevue.

Le conseiller Gagné fait remarquer que le poste de la Sûreté du

Québec va être établi à St-Honoré, et que le CLD rural de même que le siège social de la MRC du Fjord seront eux aussi sur la rive nord.

«En clair, l'ensemble des services dispensés par ces organismes vont desservir les municipalités les plus peuplées mais aussi celles dont l'économie générale est plus précaire. Tout pour les unes, rien pour les autres», commente-t-il. Avant, les municipalités de Petit-Saguenay, de Rivière-Eter-

mité, de L'Anse-St-Jean, de St-Félix-d'Otis et de Ferland-Boilleau n'avaient qu'à se rendre à La Baie pour y obtenir divers services, mais depuis la fusion, cela ne vaut plus.

«Dans les débats sur la fusion, des gens avaient prédit que le Bas-Saguenay se retrouverait isolé.»

Jocelyn Gagné souligne qu'il y a certes moyen de choisir un point central pour que l'ensemble des 13 municipalités membres de la MRC y trouve leur compte au plan des

distances à parcourir. «Il m'apparaît que St-Félix-d'Otis pourrait être ce point central.»

Le conseiller de Petit-Saguenay dit ne pas bien comprendre comment la MRC peut en arriver «à tout remettre aux municipalités rurales du Nord et ce au détriment des autres municipalités rurales qui jalonnent la rive sud du fjord du Saguenay. Il faudrait voir autrement qu'à courte vue pour ne pas voir se creuser encore plus le déséquilibre qui se dessine.»

TAUX HYPOTHÉCAIRES

1 AN

3,90%[†]

Marché 5,10 %

3 ANS

4,65%[†]

Marché 6,00 %

5 ANS

5,15%[†]

Marché 6,45 %

Taux garantis jusqu'en juillet 2003

Des services gratuits*, offerts 7 jours sur 7.

Le meilleur taux, tout simplement

(418) 548-8387

ou 1-888-331-7685

www.multiprets.ca

Multi-Prêts

COURTIER HYPOTHÉCAIRE

MULTI-PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

* Hypothèque résidentielle, propriétaire occupant.
† Taux sujets à changement sans préavis.

23-01-2003	Ouvert		Fermé							
	6 mois	1 an	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	7 ans	10 ans
Institutions										
Banque CIBC 22-01				4,90	5,60	6,00		6,45		
Banque HSBC Canada 22-01	5,95	5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,35	8,25
Banque Laurentienne 10-01	5,95	5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,30	8,00
Banque de Montréal 15-01	5,95	5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	5,20	6,45	7,35	7,90
Banque Nationale 22-01	5,95	5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,30	8,00
Banque Scotia 15-01	5,85	5,85	5,45	4,80	5,50	5,90	6,10	6,45	7,20	
Banque Royale 22-01	5,95	5,95		4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,35	7,90
Caisses populaires 22-01	5,95	5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,30	7,90
Clarica (La Mutuelle) 22-01		5,95	5,55	4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,55	7,90
La Capitale Ass. MFQ Inc. 22-01		5,94	5,49	4,89	5,59	5,99	6,19	6,44	6,79	
Promutuel Capital 22-01	5,55	5,90		4,90	5,50	5,90	6,20	6,45	7,30	7,80
SSQ Vie 22-01	5,95	5,95		4,90	5,60	6,00	6,20	6,45		
TD Canada Trust 22-01	5,55	6,20		4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,35	7,90
Trust Royal 22-01	5,95	5,95		4,90	5,60	6,00	6,20	6,45	7,35	7,90

Compilation: LOUISE VOYER

TABLEAU, LE SOLEIL
00538180

Ottawa

Surplus de 8 milliards \$

OTTAWA (PC) — Alors qu'Ottawa rechigne à desserrer largement les cordons de sa bourse pour répondre aux demandes incessantes des provinces qui exigent plus de fonds, voilà que les plus récents relevés du ministère des Finances portent à croire que le gouvernement fédéral se dirige vers un autre surplus budgétaire important.

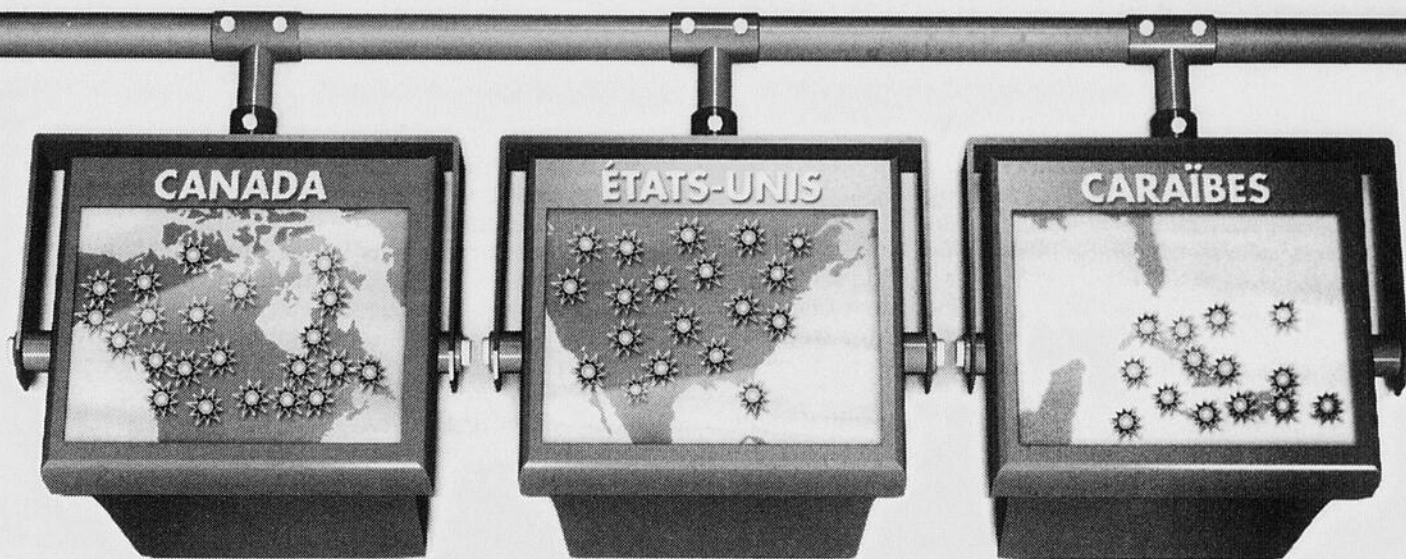
Dans la «Revue financière» du ministère des Finances, publiée mercredi, on y apprend que d'avril à novembre 2002, le gouvernement fédéral a engrangé quelque 8,2 milliards \$ dans ses coffres. Ce résultat est en baisse, comparativement à l'année 2001-2002, alors que les excédents budgétaires totalisaient 13,3 milliards \$ pour la même période.

Il reste que les huit premiers mois de l'année financière en cours laissent entrevoir des résultats de fin d'année beaucoup plus heureux que ne le prédisait le ministre des Finances, John Manley. En octobre dernier, il estimait que le gouvernement pourrait arriver à dégager un surplus budgétaire de 4 milliards \$, dont 3 milliards à mettre de côté pour des réserves spéciales. En comparaison, le Conference Board du Canada estime que ce surplus risque plutôt de frôler les 9 milliards \$. Le Bloc québécois, dont les évaluations se sont souvent avérées justes, va jusqu'à avancer le chiffre de 10 milliards \$. Pour justifier son évaluation, le ministre Manley avait fait valoir qu'il serait surprenant d'atteindre les résultats de 2001-2002, alors que le Canada avait connu une année exceptionnelle et avait finalement enregistré un excédent budgétaire de 8,9 milliards \$.

Pour le Bloc québécois, c'est le même scénario qui se répète et dans lequel Ottawa tente de «cacher» ces surplus pour se défilier devant les provinces. «Le ministre des Finances cache, comme son prédécesseur, volontairement ces surplus, s'indigne Michel Gauthier, leader parlementaire du Bloc. Et pourquoi le fait-il? Il le fait pour éviter de rencontrer ses obligations à l'endroit des provinces.» M. Gauthier note qu'avec ces résultats et les discussions sur la santé, il «y a un argument que le gouvernement fédéral ne pourra pas avoir, c'est de dire qu'il n'a pas d'argent».

Ottawa ne pourra pas s'appuyer sur l'incertitude des mois à venir puisque les pronostics économiques demeurent plutôt optimistes pour le Canada comparativement à son voisin du Sud. Si l'économie canadienne a subi un léger ralentissement au cours des derniers mois, son rythme surpasse de loin les États-Unis. «Aujourd'hui, tous les indicateurs économiques sont très positifs», notait d'ailleurs le premier ministre Jean Chrétien, la semaine dernière, dans son mot d'ouverture lors d'une conférence de presse.

Conditions de voyage idéales. Profitez-en!



3 jours seulement pour réserver. Canada, États-Unis et les Caraïbes de 49\$ à 199\$!

La plage, la montagne, les grands centres ou des amis de longue date? À vous de décider! C'est le temps ou jamais de faire ce dont vous avez toujours eu envie, là où vous en avez envie. Profitez maintenant de ces tarifs incroyables car cette offre se termine le 24 janvier 2003.

Il ne s'agit que de quelques exemples de nos destinations au Canada, aux États-Unis et dans les Caraïbes.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Bagotville. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 mars 2003.

49\$ MONTRÉAL
OTTAWA
QUÉBEC

99\$ NEW YORK / BOSTON
WASHINGTON
TORONTO
LONDON, ON
ROCHESTER

149\$ NEW ORLEANS
MIAMI
CALGARY
EDMONTON

199\$ LOS ANGELES
SAN DIEGO
VANCOUVER
VICTORIA

On prévoit l'accumulation de
MILLES-BONIS
Aéroplan

Voyagez entre le 6 janvier et le 15 mars 2003 et obtenez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan, soit un vol court-courrier gratuit* en Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements, visitez aeroplan.com

Réservez à aircanada.ca et économisez 5 \$ aller-retour sur toutes nos destinations canadiennes et américaines. Réservez à destina.ca notre partenaire en ligne. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 1 888 247-2262. Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071

Les aînés profitent de 10% de réduction sur tous nos vols au Canada.

AIR CANADA
jazz

AIR CANADA 
MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Les billets doivent être achetés au plus tard le 24 janvier 2003. Achat trois jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 mars 2003. Pour les destinations de Sainte-Lucie et la Barbade: les tarifs publiés ne sont pas offerts entre le 19 et le 23 février 2003, direction sud, et entre le 6 et le 11 mars 2003, direction nord.

Les tarifs sont basés sur un aller simple requérant l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (jusqu'à 24 \$) ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. La réduction de 10% pour les aînés est offerte sur les destinations canadiennes pour les personnes ayant 60 ans et plus au moment du départ et ne s'applique pas aux réservations faites en ligne. Une carte d'identité avec photo sera requise lors de l'enregistrement. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous la raison sociale d'Air Canada Jazz). Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. Offre Aéroplan: applicable à toutes les classes de réservation admissibles pour l'accumulation de milles Aéroplan sur les vols assurés par Air Canada (incluant le service Tango™ par Air Canada), les vols à quatre chiffres d'Air Canada exploités par Air Georgian Ltd., Central Mountain Air et Air Labrador, les vols exploités par Jazz Air inc. (faisant affaire sous la raison sociale d'Air Canada Jazz) ou ZIP Air inc., ainsi que sur les vols sans escale de Lufthansa ou de Mexicana en partance ou à destination du Canada. Les vols en partance ou à destination de la Floride, des Caraïbes et d'Hawaï sont exclus de cette promotion. Les membres Aéroplan peuvent accumuler un maximum de 15 000 milles Aéroplan. *Les taxes, d'autres frais et suppléments, de même que les droits d'atterrissage et de départ, peuvent s'appliquer aux primes-voyages Aéroplan. Pour tous les détails, visitez aeroplan.com. ™ Air Canada Jazz et Tango par Air Canada sont des marques de commerce d'Air Canada.

00539883

Un séisme aurait fait au moins 25 morts

MEXICO (AP) - Un séisme d'une magnitude évaluée entre 7,6 et 7,8 degré sur l'échelle de Richter a secoué mardi soir la région du centre-ouest du Mexique, faisant au moins 25 morts et 300 blessés dans les États de Colima et de Jalisco, selon le dernier bilan des autorités.

La secousse s'est produite à 20h07 locales, sur la côte de Colima, un petit État situé à environ 500 km à l'ouest de Mexico, selon les services sismologiques mexicains. Dans la capitale mexicaine, les habitants, paniqués, se sont précipités dans les rues et plusieurs parties de la capitale ont été privées d'électricité.

La magnitude du séisme était de 7,5 selon le service national de sismologie du Mexique, de 7,8 selon les services géologiques américains et l'Institut de physique du globe à Strasbourg, en France.

Parmi les 25 tués figurent un homme de 90 ans, écrasé par un

lampadaire qui est tombé à Tecoman, dans l'État de Colima, et une fillette d'un an, qui est morte dans l'effondrement d'un plafond de briques à Zapotitlan, dans l'État de Jalisco voisin.

Le bilan continuait à s'alourdir mercredi, alors que les services de secours effectuaient une première évaluation des dégâts. L'état d'urgence a été décrété mercredi à Colima.

«En raison de l'amplitude du séisme et de sa profondeur, nos services craignent d'importants dégâts», a déclaré Butch Kinerney, le porte-parole des services géologiques américains (USGS),

précisant que des dégâts avaient été signalés dans les États de Colima, Michoacan et Jalisco.

Précision

Le gouverneur de Colima Fernando Moreno Pena a précisé que la plupart des victimes de son État avaient été tuées dans sa capitale, Colima. Il n'a fourni aucun autre détail mais, selon la radio, la plupart des victimes ont été tuées dans des immeubles de bureaux et d'habitations dans le centre de Colima.

Les autorités craignent que de nombreuses personnes soient encore ensevelies sous les décombres. Le gouverneur de Jalisco «a envoyé une équipe de 24 personnes spécialement formées» pour ce type de mission, a souligné Trinidad Lopez Rivas, le directeur de la défense civile de Jalisco.

Il était difficile, voire impossible

de communiquer avec Colima par téléphone, notamment en raison de la saturation des lignes. Plusieurs personnes sont restées brièvement bloquées dans les ascenseurs de la ville.

A Guadalajara, capitale de l'État de Jalisco et deuxième ville du Mexique, les autorités ont fait état de la destruction de 40 maisons et de plus d'une centaine de sans-abri.

A Mexico, les habitants sont sortis dans les rues, la plupart d'entre eux les pieds nus ou encore enveloppés dans des couvertures. Les voitures de police patrouillaient

lentement dans les rues pour demander par haut-parleurs si tout allait bien.

Le président mexicain Vicente Fox a ordonné à l'armée de fouiller les décombres près de l'épicentre du séisme.

Mexico est construite sur le lit d'un ancien lac situé en haut d'une vallée qui agit comme une sorte d'amplificateur de séismes. Le dernier tremblement de terre important dans le secteur de Colima remonte à 1995. D'une magnitude de 8,0 sur l'échelle de Richter, il avait fait 49 morts et une centaine de blessés.

Faits divers

Nom de Chicoutimi

(JDLS) - Le mouvement Chicoutimi/Saguenay tiendra son assemblée générale de fondation, mardi le 28 janvier 2003.

La rencontre se tiendra à l'hôtel La Saguenéenne, au 250 des Saguenéens dans l'arrondissement Chicoutimi.

Le comité provisoire déposera le rapport de ses activités et l'adoption d'une Charte d'incorporation est à l'ordre du jour avec l'élection des administrateurs et le discours du président. André R. Gauthier indique que le mouvement qui comptait plus de 2000 membres il y a une semaine, ne cesse de recruter de nouveaux membres. Les cartes des membres qui se portent à la défense du nom de Chicoutimi sont disponibles au coût de cinq \$ et de deux \$ pour les étudiants.

Disparition

(JDLS) - Un homme de 57 ans, Jean-Jacques Savard, originaire de l'arrondissement Chicoutimi est porté disparu depuis le sept janvier dernier.

M. Savard qui a un domicile fixe à Chicoutimi avait l'habitude de s'en éloigner occasionnellement pour se rendre à la Maison des sans-abris de Chicoutimi ou vers d'autres refuges situés à l'extérieur de la région. Après plusieurs vérifications, le bureau des enquêtes criminelles de l'arrondissement Chicoutimi qui est chargé du dossier, affirme que Jean-Jacques Savard n'a pas été vu depuis le sept janvier.

Cambrioleur

(SL) - Un cambrioleur de la rue Joseph-Nio à La Baie, Yannick Perreault, 22 ans, a été condamné à douze mois de prison pour cinq cambriolages qui avaient rapporté 20 000 \$ à ses auteurs et pour menaces faites à un témoin.

La moitié de la marchandise volée a été retrouvée et restituée à ses propriétaires.

La sentence s'additionne à quatre mois de détention préventive et plusieurs mois de thérapie fermée dans une maison spécialisée.

D'ailleurs, le 9 décembre dernier, Perreault avait constaté plusieurs points de discorde avec les intervenants de la Maison Aleeson dans l'Estrie et il avait pris l'initiative de se rendre lui-même au poste de la Sûreté du Québec le plus proche pour se constituer prisonnier en attendant le prononcé de sa sentence.

Perreault est représenté par Me Charles Cantin.

Alcool

(SL) - Un conducteur qui avait refusé par deux fois de se rendre à son procès pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool a été condamné hier à six mois de prison pour ses quatrième et cinquième infractions ainsi qu'à deux conduites pendant interdiction.

Stéphane Therrien, domicilié dans le rang Saint-Pierre, a été intercepté par les policiers une dernière fois la semaine dernière et a été gardé détention préventive jusqu'au règlement de tous ses dossiers.

Lors des deux interceptions de Therrien, ce dernier avait fourni des échantillons d'haleine atteignant respectivement 230 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang et 170mg/100 ml de sang.



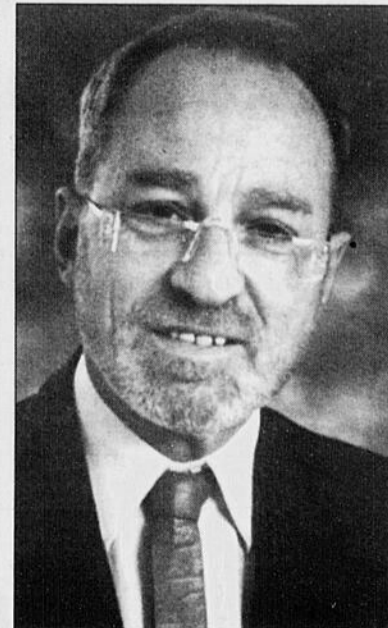
DÉBRIS

José Luis Galarza est venu en aide à un ami de Colima qui a vu sa maison s'écrouler lors de la violente secousse sismique qui a frappé le centre-ouest du Mexique. On parle d'au moins 25 morts.



RUES

Des travailleurs travaillent fébrilement à dégager les rues de la ville de Colima qui a été particulièrement touchée par la force du séisme. Une magnitude de 7, 6 sur l'échelle de Richter.



Jean-Jacques Savard

Le pilote a pu croire à la légitime défense

BASE DE BARKSDALE, Louisiane (PC) — Le général Stephen Sargeant, qui accuse les pilotes américains d'avoir dérogé aux règles de sécurité de l'armée, a reconnu mercredi qu'il était possible que le major Harry Schmidt se soit senti en situation de légitime défense quand il a largué une bombe sur des soldats canadiens à l'entraînement en Afghanistan.

«En bout de ligne, il est possible qu'il ait cru agir pour se protéger», a admis l'officier lors de son contre-interrogatoire. Mais d'après lui, le

pilote de F-16 avait dérogé à tellement de règles de base, qu'il avait lui-même contribué à accroître le danger auquel il croyait faire face.

«Croyez-vous que le major Schmidt a intentionnellement désobéi aux règles de combat en larguant une bombe?», a demandé l'avocat du pilote, Charles Gittins. «Je pense qu'il a intentionnellement désobéi aux règles de combat et que cela a résulté en un bombardement», a rétorqué Sargeant.

Le général, auteur d'un rapport blâmant les deux pilotes pour la tragédie du 18 avril, avait dit mardi que Schmidt aurait dû quitter la zone de danger tout de suite après avoir aperçu des tirs au sol. A la place, les pilotes ont fait demi-tour pour se rapprocher du terrain d'exercice.

D'après son avocat, Schmidt n'était toutefois pas autorisé à modifier sa trajectoire avant que son chef d'escadron, William Umbach, ne lui ordonne de le faire. C'est vrai, sauf en cas de légitime défense, a insisté Sargeant. Alors, «il avait le droit inhérent d'agir et d'informer son chef des raisons de son geste».

A défaut d'avoir réussi à faire suspendre le témoignage du général, la défense s'en est pris mercredi à ses compétences et à sa crédibilité en matière d'aviation. Sargeant a notamment été forcé d'admettre qu'il n'avait passé que 1600 heures à bord d'un F-16, et jamais en situation de combat. De plus, il n'a à peu près jamais piloté avec des lunettes de vision nocturne comme celles que portaient les pilotes le soir de la tragédie.

L'audience, qui en est à son huitième jour, doit permettre à l'armée américaine de décider si Schmidt et Umbach seront poursuivis en cour martiale. S'ils sont reconnus coupables, les deux pilotes, qui sont accusés d'homicide involontaire, de voies de fait et d'avoir manqué à leur devoir, seront passibles de 64 ans de prison.

Envers Ottawa

Landry se montre conciliant et ouvert

TORONTO (PC) — Bernard Landry s'est montré ouvert, mercredi soir, à Toronto, aux priorités énoncées par Ottawa en vue d'un réinvestissement de plusieurs milliards de dollars en santé et a affirmé que si les montants étaient conformes aux besoins, il était disposé à s'entendre rapidement.

«On n'ouvre pas les hostilités, nous autres on veut s'entendre», a déclaré le premier ministre québécois à son arrivée dans la capitale ontarienne, où ses homologues provinciaux et lui discuteront, jeudi, du réinvestissement fédéral.

«Pour les principes, il n'y a pas de problème, on y souscrit, et pour les priorités, elles sont à peu près les mêmes, a poursuivi M. Landry. On est pas ici dans un esprit belliqueux, la bonne foi se présume et on imagine qu'ils vont comprendre nos besoins et qu'ils vont les rencontrer (sic).»

Le premier ministre a cependant ajouté que le niveau et la période couverte par le réinvestissement envisagé par le fédéral demeuraient inconnus, et que c'est de cela dont il allait particulièrement discuter avec ses homologues provinciaux.

Par la suite, «si les priorités du gouvernement fédéral recourent les nôtres, on va s'entendre rapidement», a-t-il prédit, rappelant que le Québec réclame pour sa part un redressement de 1,8 milliard \$ dès l'exercice 2003-2004, ce qui totaliserait 30 milliards \$ sur cinq ans pour l'ensemble des provinces.

Mardi, la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan, a identifié six secteurs pour lesquels Ottawa serait enclin à accroître le financement de plusieurs milliards, soit l'accès aux soins de première ligne, l'inclusion des soins à domi-

cile dans l'assurance-maladie, l'achat d'équipement de diagnostic, la formation et la répartition des professionnels de la santé, l'accroissement de la couverture pour les médicaments onéreux et l'utilisation accrue des dossiers médicaux électroniques.

Mme McLellan a cependant prévenu que les provinces devaient s'attendre à ce que les nouveaux fonds soient liés au développement de ces secteurs et, surtout, à devoir rendre des comptes de leur utilisation efficace.

Le ton conciliant de Bernard Landry devant ces conditions — alors qu'il est toujours prompt à dénoncer les intrusions fédérales dans les domaines qui, comme la santé, sont de compétence provinciale — s'explique peut-être par une conversation téléphonique qu'il a eue mardi soir avec son homologue fédéral Jean Chrétien.

Au cours de cette conversation «animée», a-t-il dit, les deux hommes se seraient mutuellement assurés de leur désir de s'entendre.



AQUEDUC

Beau temps mauvais temps, les bris d'aqueduc n'attendent pas et les employés municipaux de l'arrondissement Jonquière en savent quelque chose. Ils ont travaillé sur la rue Saint-Louis, secteur Kénogami hier, à restaurer un tuyau cassé.

(Photo Sylvain Dufour)



A TERRE

En plus d'être terriblement froid, le vent d'hier en a surpris plus d'un avec une vélocité inhabituelle. À preuve, cet abri temporaire sur le boulevard Saguenay a été soufflé pour se retrouver complètement... dégonflé.

(Photo Sylvain Dufour)

ÉCONOMISEZ PLUS DE 1500 \$*

Pendant une durée limitée, obtenez 825 \$ en vêtements et accessoires Pure Polaris et une protection du moteur gratuite la 2^e année (valeur jusqu'à 280 \$) à l'achat d'une nouvelle motoneige 800 XC SP de Polaris. De plus, vous recevrez un bon d'achat futur de 400 \$ échangeable lors de votre prochain achat d'un modèle de motoneige Polaris sélectionné. Cette offre a une valeur totale supérieure à 1500 \$. Visitez votre concessionnaire dès aujourd'hui pour profiter de cette offre et d'autres offres remarquables sur différentes motoneiges Polaris et dévalez les sentiers dès demain sur votre nouvelle motoneige Polaris.



Cette offre est valide chez les concessionnaires Polaris participants et est soumise à la disponibilité des produits. Les directeurs et employés de Polaris, les motoneigistes de course, les parcs de location ou les parcs gouvernementaux de même que les acheteurs du programme « Snow Check - Select 2003 » ne peuvent pas se prévaloir de cette offre. Consultez votre concessionnaire Polaris participant pour obtenir les détails et connaître les modèles admissibles. *La valeur gratuite en vêtements et accessoires Pure Polaris varie selon le modèle et le montant de la remise au consommateur pour le modèle 800 XC SP. Le consommateur choisit l'offre gratuite Pure Polaris, il ne recevra pas un chèque de remise de Polaris. Polaris postera directement le bon d'achat futur de 400 \$ au consommateur. Veuillez prévoir jusqu'à 12 semaines pour la livraison. L'offre de protection du moteur gratuite la 2^e année prendra fin automatiquement le 31 mars 2005. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire. Cette offre ne s'applique à aucun des modèles des années 2002 et 2003, soit : les modèles WideTrak, 120 et 440, tous les modèles Snow Check Select XC SP RMX et Super Sport dotés d'options personnalisées, les modèles 800 RMX Vertical Escape, de même que les modèles des années 2001 et antérieures. Certains modèles des années 2002 et 2003 ne sont pas admissibles au bon d'achat futur de 400 \$. Polaris recommande à tous les conducteurs de motoneige de suivre une formation. Ne tentez pas d'effectuer des manœuvres qui dépassent vos habiletés. Portez toujours un casque de sécurité et autres équipements de protection. ©2002 Polaris Sales Inc. 00540166

Elle est de retour



Achetez un logiciel comptable Acomba et obtenez-en un second de votre choix pour 1 ¢ seulement!

Fortune 1000
ACOMBA
www.acomba.com

La Vente à 1 ¢ Fortune 1000 Acomba se termine le 28 février 2003. Détails et conditions auprès de votre revendeur Fortune 1000 Acomba.

MicroLaBe
Informatique et électronique
www.microlabe.com

(418) 690-9655

00540166

TEL-AIDE



695-AIDE

1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit

00536668

Festival Regard sur le court métrage au Saguenay

Germain Houde parrain de la 7e édition

par Isabelle Labrie

(IL) - Pour sa septième édition, le festival Regard sur le court métrage au Saguenay a opté pour un porte-parole qui montre la nouvelle maturité de cet événement qui ne vise plus uniquement la relève. Le comédien Germain Houde a en effet accepté de parrainer les quatre jours d'activités.

Le directeur général du festival, Jocelyn Robert, explique ce choix par la présence du comédien originaire de Petit-Saguenay au petit et au grand écran au cours des dernières décennies et surtout par sa vision du septième art.

« Nous ne connaissions pas Germain Houde, mais lui par contre avait entendu parler de notre événement du court métrage. Il a

accepté tout de suite de prendre part à un festival qui montre une décentralisation par rapport à Montréal », raconte M. Robert.

D'ailleurs, dans un communiqué, Germain Houde parle avec beaucoup d'enthousiasme de son rôle de parrain: « C'est avec plaisir que j'accepte d'agir en tant que porte-parole du 7e Regard. Le cap décisif du 7e est atteint.

Bravo! Je suis flatté d'y participer. Rien n'est jamais acquis, mais une chose est certaine, les organisateurs ont vu juste concernant le vide à combler autour du court métrage et des premières oeuvres. Ils font la preuve qu'il peut être passionnant de voir comment naît un langage cinématographique... ».

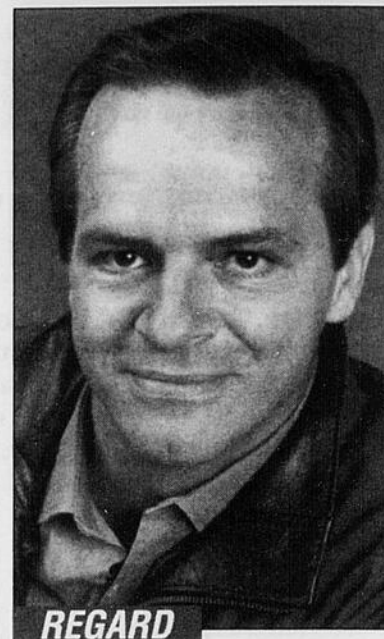
M. Houde sera présent dans la région durant toute la durée du festival, du 27 février au 2 mars.

Programmation

Concernant la programmation du festival, Jocelyn Robert note que le changement de vocation de

l'événement, qui est passé de festival sur la relève du cinéma québécois à un regard sur le court métrage, a eu un effet positif sur les inscriptions: « Notre ouverture sur l'étranger en a été rehaussée. Nous allons présenter un record de courts métrages, dont le tiers en provenance de l'étranger.

De plus, nous rejoignons des gens de toutes les générations, dont des cinéastes professionnels ». La programmation complète du festival sera connue au milieu du mois de février.



REGARD

Le comédien Germain Houde a accepté d'agir comme porte-parole du festival Regard sur le court métrage au Saguenay.

Dolbeau-Mistassini

Le Théâtre du Châssis sera de retour sur les planches en avril

Par Léo-Gilles Savard (LGS) - À sa huitième année d'existence, la troupe Le Théâ-

tre du Châssis de Dolbeau-Mistassini se prépare à livrer au public une comédie taillée sur mesure, « La Réunion des masques ».

C'est la première fois que l'auteur dolmissois, Jimmy Doucet, qui a écrit, dirigé et joué au théâtre d'été du Centre Vauvert, ces quatre derniers étés, conçoit et met en scène une pièce en étroite collaboration avec la troupe d'amateurs chevronnés. Plusieurs des comédiennes et des comédiens travaillent ensemble depuis les débuts au Théâtre du Châssis. La symbiose s'est accomplie joyeusement, selon ce que nous avons appris.

Rappelons les titres des comédies humoristiques de Doucet présentées à Vauvert pour donner une idée du répertoire: « L'Incrustateur » (1999), « Le Surviveur » (2000), « La Séductrice » (2001) et « La crise du logement » en 2002.

On ne veut pas dévoiler l'intrigue pleine de rebondissements hilarants de la comédie en préparation, mais la mise en situation implique des collègues de travail qui se retrouvent en un lieu isolé pour un quelconque rendez-vous de leur entreprise. Confrontations de personnalités? Maladresse verbale? Quiproquos tordants? L'an dernier, le Théâtre du Châssis s'était illustré dans la comédie « Les Grandes Chaleurs » de Michel-Marc Bouchard un autre auteur de la région.

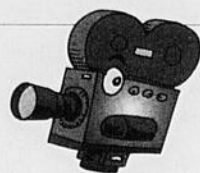
Le théâtre du Châssis sera donc de retour sur les planches, le jeudi 3 avril, vendredi 4 avril et samedi 5 avril à la salle Thérèse-Plante de Dolbeau-Mistassini. La production sera composée des comédiennes et comédiens Enrico Allard, Lucie Deschênes, Manon Doucet, Dominique Gagnon, Ghislain Morin, François Pelchat et Marie-Claude Tremblay.



TROUPE

La distribution de « La Réunion des masques ». À l'arrière, Dominique Gagnon et Enrico Allard. Au centre, Lucie Deschênes, Marie-Claude Tremblay et, à l'avant, Ghislain Morin, François Pelchat et Manon Doucet.

BOX-OFFICE



Les 10 films les plus populaires dans les cinémas d'Amérique du Nord durant la fin de semaine du 10 au 12 janvier 2003.

	Cette semaine	Recettes cumulatives	Nbre de semaines	Nombre d'écrans
1 Kangaroo Jack	21,9 M\$	21,9 M\$	1	2818
2 National Security / Sécurité nationale	16,8 M\$	16,8 M\$	1	2729
3 Just Married / Nouveaux mariés	13,8 M\$	35,3 M\$	2	2769
4 Catch Me If You Can / Arrête-moi si tu peux	12,5 M\$	136,3 M\$	4	3050
5 The Lord of the Rings: The Two Towers / Le Seigneur des Anneaux: les deux tours	12,5 M\$	300,1 M\$	5	3110
6 Chicago	9,7 M\$	29,4 M\$	4	557
7 A Guy Thing / Typiquement masculin	8,0 M\$	8,0 M\$	1	2515
8 About Schmidt / Monsieur Schmidt	6,8 M\$	30,7 M\$	6	946
9 The Hours / Les heures	5,7 M\$	8,4 M\$	4	402
10 Two Weeks Notice / Deux semaines d'avis	4,7 M\$	85,6 M\$	5	2240

Source: AP

PC

QUOTIDIEN
progrès dimanche

CARNET

MONDAIN

545-4014

ANNONCE AVEC PHOTO	SANS PHOTO
15 ⁹⁵ \$ SUR UNE COLONNE	29 ⁹⁵ \$ SUR DEUX COLONNES
	TEXTE 7\$ seulement JUSQU'À 30 MOTS (43¢ par mot additionnel)

Venez voir Nero Bianco a fait peau neuve

MAGAZINE
Centre-Ville
JONQUIÈRE

NERO BIANCO
Maintenant près du Dollarama

20% à 70% de rabais

00536633

la fondation de ma vie

Dîner de Noël

Le 10 décembre 2002, la Fondation de ma vie a organisé, comme à chaque année, un « Dîner de Noël » afin de remercier ses bénévoles pour le magnifique travail qu'ils effectuent tout au cours de l'année, soit dans les salons funéraires ou en apportant leur aide au bureau. Cette année, grâce à la généreuse commandite de Mme Kathie Gravel des Résidences funéraires Gravel & Fils, la Fondation a offert à ses bénévoles, un spectacle présenté par le « Band » de l'École Dominique-Racine, élèves finissants en option « musique », accompagnés de leur professeur, M. André Côté.

Encore merci pour cette belle prestation qui fût grandement appréciée de tous.

00539996

Devant un bon public

Québec Issime réussit sa première à Montréal

par Denise Pelletier

MONTREAL (DP) - L'équipe de Québec Issime est actuellement à Montréal pour cinq représentations de son spectacle au théâtre St-Denis. Selon le producteur Robert Doré, joint au téléphone, la première, qui avait lieu mardi, s'est très bien déroulée: la salle de 2200 places était presque pleine et le public a réagi fortement à plusieurs reprises.

De plus, Nanette Workman est montée sur scène pour interpréter «Ce soir on danse à Naziland» et «Lady Marmelade», et Jean Lapointe a participé au bloc des chansons a cappella, avec «Chante-là ta chanson», exécutant même quelques pas de danse.

Celui-ci, qui n'avait jamais vu le spectacle au complet, a été complètement renversé: «Il nous a dit qu'il avait pleuré et nous a remercié de lui avoir fait passer la plus belle soirée de sa vie», dit Robert Doré.

Plusieurs «vedettes» de la chanson ont annoncé leur présence (dans la salle et non pas sur la scène) d'ici à samedi, entre autres Roch Voisine, Claude Gauthier,

dont la chanson «Le plus beau voyage» termine le spectacle, et Gilles Vigneault, devant lequel David Leblanc (absent l'été dernier pour cause de Roméo et Juliette) interprétera donc «Mon pays».

«Nous avons aussi invité beaucoup de représentants de l'industrie touristique, des responsables de voyages organisés, pour leur donner le goût d'emmener des groupes voir le spectacle au Palais pendant l'été», ajoute Robert Doré.

L'équipe est donc très satisfaite de sa nouvelle incursion au théâtre Saint-Denis, où elle avait donné quatre représentations en septembre dernier. Selon les esti-

mations, le spectacle aura attiré 10 000 personnes en cinq soirs, ce qui est excellent. Elle y retournera peut-être, mais pas avant le mois de septembre. En attendant, Québec Issime sera présentée les 3, 4 et 5 avril au Grand théâtre de Québec.

Quelque 50 personnes sont du voyage: chanteurs, musiciens, techniciens ainsi que des accompagnateurs bénévoles, notamment plusieurs mères d'artistes qui fournissent le soutien moral et... les collations. «C'est important pour nous de préserver l'esprit de famille présent depuis le début et qui est un élément essentiel de notre histoire», conclut Robert Doré.



Québec Issime est à Montréal pour donner cinq représentations de son spectacle. La première avait lieu mardi et s'est très bien déroulée. (Photo François Roy)

LA SOCIÉTÉ D'ART LYRIQUE DU ROYAUME
présente

La Périchole

Jacques OFFENBACH

Opéra-bouffe en trois actes, quatre tableaux

À titre de présidente d'honneur, je vous invite à participer à la Première Gala de l'opérette *La Périchole de Jacques Offenbach*, présentée par la Société d'Art Lyrique du Royaume, à l'Auditorium Dufour, le 14 février, 20 h.

L'amour et le hasard, réunis en cette soirée de rêve, vous offriront le plaisir de partager de savoureux moments avec des héros à la fois désopilants et attachants, et toujours empreints de tendresse.



Diane Tremblay

Chef et propriétaire

Le Privilège

Billet: 75 \$
disponible au 545-2787

Au plaisir de vous retrouver au cœur de cette grande fiesta musicale.

00539820

En bref

Jorane en Allemagne

MONTREAL (PC) — La chanteuse et violoncelliste québécoise Jorane fera bientôt une percée en Allemagne où elle jouera en plus de lancer un disque.

Après le Canada, la France, la Belgique, la Norvège, la Suède, le Danemark et le Japon, l'Allemagne accueillera en effet un premier album de Jorane.

Disponible dès le 3 mars prochain, ce nouvel album éponyme sera composé de pièces extraites des ces trois disques, Vent fou, 16

mm et Jorane live. Auparavant, en février, une série de spectacles en Allemagne sera à l'honneur de la musicienne qui s'exécutera en première partie de l'artiste franco-israélienne Noa. Elle jouera ainsi à Munich, Berlin, Hambourg, Francfort et Cologne.

De plus, sur invitation de l'ambassade canadienne à Berlin, Jorane offrira une prestation le 11 février prochain dans le cadre d'une soirée organisée par Téléfilm Canada pour le Festival du Film à Berlin.

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
● INFO-HORAIRE: 543-0055 ●

CINÉMAS **ODYSSEE**
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi
et
cinéma **JONQUIÈRE**
2445, St-Dominique



THÉÂTRE
LA RUBRIQUE

présente

Le Garçon aux sabots

L'Arrière Scène, Belœil

Six jeunes garçons se font la guerre. Chacun met son imagination à profit pour créer des alliances, conclure des pactes, concocter des stratégies et inventer des armes. Parfois comiques, parfois tragiques, de nombreuses épreuves jalonnent la route. Mais si cette route menait à la peur et à la solitude plutôt qu'à la puissance tant espérée?

TEXTE Marie-Line Laplante MISE EN SCÈNE Denis Lavalou ASSISTÉ DE Colette Drouin AVEC Marcelo Arroyo, Robert Drouin, Philippe Ducros, Marc Mauduit, Marc Nadeau, Carl Poliquin CONCEPTEURS Catherine Bahaud, Pascal Contamine, Claude Cournoyer, Thomas Godefroid, Serge Marois, Pierre Labbé et Paul Livernois

Conseil des arts
et des lettres

Québec

Patrimoine
Canadien

Canada
Heritage

F

Saguenay

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

AU MONT JACOB, DU THÉÂTRE... POUR TOUS !

INFORMATION ET RÉSERVATION : (418) 542-5521 • infos@theatrelarubrique.com

00539820



	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	
CKTV	Matin Express (7h00)		Tous les matins / Isabel Richer				Ricardo	L'Heure du midi	Wizz	Cinéma / VIEILLES CANAILLES (4) avec Ian Bannen, David Kelly				Petite Etoile / Moi (13h15)	Tweenies	Art Attack	Ayoye!	Watatatow	Wizz		
TQS	Flash	Fun noir	Le Mec à dames			Dynastie	Le Grand Journal			Sexe et Confidences			Cinéma / UNE FILLE DANGEREUSE (6) avec Barbara Mandrell, Zoe McLellan				Les Simpson	Le Grand Journal			
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Deux filles le matin / Lynda Lemay		Les Saisons de Clodine		Michel Jasmin / Le TVA Midi (11h45)		Le TVA (12h10)	Dans la mire.com	La vie...	Boutique TVA (13h45)	Hop la vie!		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Le 17 heures			
TQc	Zoboo-mafoo	La Maison de Ouimzie	Teletub-bies	Pin-Pon	Gr. Documentaires / Les Années Arruza		La Boîte noire	Cent Titres	Ramdam	Seconde Chance / Le Virtuose de l'évasion		Les Choix de Sophie	Tous contre un	Zone Science	Le Septième	Le Vrai Monde	Seconde Chance / Certains l'aiment faux		Zoboo-mafoo	Corne-muse	

VOTRE SOIRÉE

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

JEUDI 23 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Ce soir	Enfin vendredi	Virginie	Catherine	... ce soir on joue / Luck Mervil		Le Coeur découvert		Le Téléjournal/Le Point / ...mouvements de gauche au Canada?		Les Nouvelles du sport	Cinéma / RESTAURATION (4) avec Robert Downey Jr., Sam Neill	
TQS	Le Grand Journal (17h00)	Flash / Mario Jean	Fun noir / Jocelyne Cazin	Dominic et Martin	Cinéma / VIRTUOSITÉ (5) avec Denzel Washington, Kelly Lynch			Le Grand Journal		110%	Allô les filles	Sexe et Confidences	
CJPM	Le TVA 18 heures	Ultimatum	Les Incontournables		Cinéma / LA FIN DU MONDE (5) avec Armand Assante, Rachel Ward (2/2)			Le TVA	Le grand blond avec un show surnois / Rémy Girard		Michel Jasmin (23h32)	Pub (0h17)	
TQc	Macaroni tout garni	Ramdam	Tous contre un	Les Choix de Sophie	Les Grands Documentaires / La Justice des hommes		Points chauds / Congo: au voleur!	Maux d'amour		L'Effet Dussault	Macadam Sud	Les Choix de Sophie	Grands Documentaires
TV5	Des chiffres et des lettres	Journal FR2	Pyramide	Mise au point	Écrans du monde		Garonne (2/4)	Les 40 ans du Traité de l'Élysée		Arte Reportage	D'ici et d'ailleurs		
CANAL D	Samedi de rire encore plus	15 Ans Juste pour rire	Compte à rebours / Attentat de 1993 contre le World Trade Center		Dossiers FBI / Le Tueur de Vienne		Biographies / Samuel L. Jackson - L'itinéraire d'un acteur	K 2000		Cinéma / ROLLERBALL (4) avec James Caan, John Houseman			
RDI	RDI Junior / Euronews (18h15)	Capital Actions	Le Monde	Maisonneuve	Irak: les combattants de la liberté		Le Téléjournal/Le Point	Maisonneuve	En santé	Le Canada aujourd'hui		Le Téléjournal / Le Point	
RDS	Sports 30 Magazine	Sports 30	Hors-jeu avec Paul Buisson		Hockey / Bruins - Penguins			Sports 30		Ski Mag	Patinage artistique		
S.E.	L'Aventurier du Grand Nord (17h15)		Capitaines d'avril				Charlotte Gray				Un soir au bar McCool's (23h05)		
VIE	Derrière le masque	Les Copines d'abord	Cinéma / UN ENFANT EN DANGER (6) avec Veronica Hamel, Pam Dawber				Quand la vie est un combat / Belinda - Le droit d'être mère	Décore ta vie	Les Copines d'abord	Les petits miracles de la vie	Derrière le masque	Cinéma / UN ENFANT EN DANGER	
SERIES+	Brigade des mers		Tout le monde aime Raymond	Fou de toi	Wycliffe	L'Hôpital Chicago Hope		Cinéma / LE PIÈGE HUMAIN avec Hugo Weaving, Lesley Manville				Le docteur mène l'enquête	
Z	X Files - Anthologie		La Revanche des nerds	Pleins Gaz	L'Ange noir	Au-delà du réel		Futur extrême	Angel		X Files		
HISTORIA	L'Histoire à la une		Origines / Pure Laine		Trouvailles et Trésors / Victoriaville		JAG	Cinéma / LITTLE NIKITA (5) avec Sidney Poitier, River Phoenix				La Guerre en Extrême-Orient	
ÉVASION	Avventura - Séjour en Italie	Mexico VR	Travel Travel	SOS Vacances	Plaisirs d'Italie	Jeux de pistes à Cuba	L'Échappée belle	Défions l'hiver	Lonely Planet		Voyage pratique	Avventura - Séjour en Italie	
CBJET	CBC News: Canada Now		Opening Night / Mackinnon's Brook Suite				Witness		The National		The National - 2nd Edition	ZeD (23h25)	
CFCF	News		Access Hollywood	Entertainment Spotlight	8 Simple Rules for Dating my Teenage Daughter	Scrubs	CSI: Crime Scene Investigation	ER		CTV News	News	Open Mike with Mike Bullard (0h05)	
WVNY	News	ABC News	Dharma & Greg	Will & Grace	According to Jim	My Wife & Kids	George Lopez	Primetime Thursday		News	Nightline (23h35)	UpClose (0h06)	
WCAX	News		CBS News		Entertainment Tonight	Star Search	CSI: Crime Scene Investigation		Without a Trace		Late Show with David Letterman (23h35)		
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Friends	Scrubs	Will & Grace	Good Morning Miami	ER		The Tonight Show (23h35)		
WCFE	BBC World News	Nightly Business Report	Newshour		Business Affaires	P.O.V. / Two Towns of Jasper		Ted Koppel Town Hall Live from Jasper		BBC World News	Charlie Rose		
FOX	3rd Rock from the Sun	Drew Carey	Seinfeld	That '70s Show	Joe Millionaire	Man vs Beast		The Surreal Life	Jamie Kennedy	Seinfeld	Elimidate	Street Smarts	
TSN	Off the Record	Sportscentre	That's Hockey	2002 World's Strongest Man Competition		Hockey / Coyotes - Flames		Sportscentre		2003 Australian Open Tennis			
SPNET	Sportsnetnews	NBA XL	You Gotta See this	Hockey / Sénateurs - Thrashers				Sportsnetnews		Lacrosse / Toronto - Ottawa			
ARTV	Ô zone	Style et Maisons	d.	Auteur libre	Metropolis	Les Feux de la rampe / Claude Brasseur		Cinéma / LES LUNETTES D'OR (4) avec Philippe Noiret, Rupert Everett		L'Actors Studio			
GLOBAL	Global News	Global National	Bob & Margaret	Entertainment Tonight	Friends	Popstars	Will & Grace	Good Morning Miami	Without a Trace		Global News	Global Sports	Entertainment Tonight (0h05)

Détente

Bridge

Jean-François Boucher

NO 1487

UN AUTRE CHELEM

Je vous ai présenté hier une main de chelem, assez simple à réussir. Le contrat d'aujourd'hui, bien qu'ayant l'air très simple, est en réalité bien plus compliqué qu'il n'y paraît.

Tous vulnérables.
Sud donneur.

NORD
♠ V 5
♥ AD 5
♦ AD
♣ V 7 5 4 3 2

SUD
♠ ARD 10 2
♥ R 8
♦ V 10 5
♣ AD 6

Ouest Nord Est Sud
1 ♠
Passe 2 ♣ Passe 3 S-A
Passe 6 S-A Tous passent.

Quest entame du neuf de cœur. Quel est votre plan de jeu ?

Il semble facile de trouver les douze levées nécessaires à la réussite du contrat. Le seul danger c'est de perdre deux levées avant de pouvoir encaisser les gagnantes. Avec cinq piques, trois cœurs, un carreau et un trèfle, il faut trouver deux plis supplémentaires. Ces levées viendront probablement de l'établissement des trèfles, mais il est nécessaire de jouer le coup avec beaucoup de précaution. Premièrement, il faut gagner l'entame avec l'As du mort et présenter un petit trèfle du mort, pas le Valet. Si Est fourmit, jouez la Dame. Si Ouest peut gagner, la couleur s'établira. Si la Dame conserve la levée et qu'Ouest joue petit, encaissez l'As et cédez un trèfle si nécessaire. Si Ouest défait, il suffit de se tourner vers les carreaux pour trouver la douzième levée. Si par contre sur le premier trèfle Est défait, il faut monter de l'As et continuer avec un petit trèfle sous la Dame. Si Ouest monte du Roi, vous ferez cinq trèfles et votre contrat. Si Ouest retient son Roi, gagnez avec le Valet, revenez en main au Roi de cœur et prenez l'impasse à carreau vers Est, qui ne peut rejouer trèfle.

♠ V 5
♥ AD 5
♦ AD
♣ V 7 5 4 3 2
♠ 4
♥ 9 7 6 4 3
♦ 8 7 3
♣ R 10 9 8
♠ ARD 10 2
♥ R 8
♦ V 10 5
♣ AD 6

Il est important de préserver les communications et de s'assurer que le « timing » est le bon.
jfrs@videotron.ca

Téléromans

JEUDI 23 JANVIER

17h00

CKTV — WATATATOW 13410 Émilie reçoit l'urne contenant les cendres de Simon. Sébastien sème la pagaille chez Thomas en s'emparant de l'urne croyant qu'elle contient des biscuits. Raphaël déprime à cause du rejet de son père.

19h00

CKTV — VIRGINIE 39566 Virginie et Philippe essaient de régler le différend qui s'est élevé entre eux à la suite de la rencontre avec les parents de Rémi. Martin et Hugo reçoivent Cathie à la veille du premier cours prénatal.

19h30

CKTV — CATHERINE 23385 MANQUES D'AMOUR avec Marie-Hélène Thibault, Dominique Michel et Claude Michaud. - Le nouvel amant de Catherine porte des marques d'amour... Sophie craint que son amie soit tombée dans le tourbillon de la violence conjugale.

21h00

CKTV — LE COEUR DÉCOUVERT 38878 Avec Michel Poirier, Adrien Lacroix et Gilles Renaud. - Au petit déjeuner, Mathieu écoute l'entrevue de Laurette à la radio. Jeanne est découragée parce que Pierrot, son cuisinier, ne s'est pas pointé au resto. Johanne tente d'obtenir des billets auprès de Mathieu pour assister à la première. (1h)

Mot mystère

BANQUE - Un mot de 6 lettres

L	N	N	R	I	O	H	C	E	S	A	B	C	T	N
A	P	O	F	F	R	E	R	E	U	O	J	O	A	R
W	C	I	I	D	E	B	I	T	N	Q	K	T	H	E
F	E	T	T	E	Y	E	N	D	Y	S	E	C	R	
I	R	I	N	A	T	E	E	O	E	A	I	A	E	
R	D	S	B	O	I	L	I	G	S	U	S	B	R	G
A	R	O	D	M	N	O	F	A	E	N	C	T	N	C
T	O	P	M	I	E	I	P	N	R	E	I	R	E	P
M	C	P	O	N	N	M	O	P	I	T	F	D	T	E
R	I	O	V	A	A	V	R	I	A	P	E	F	T	M
E	T	E	N	L	A	V	A	E	F	R	Q	R	E	E
N	Y	C	G	T	O	I	F	A	F	R	A	I	S	T
T	E	R	I	R	E	U	Q	C	A	C	Q	U	I	T
E	P	O	I	G	A	F	I	N	A	N	C	I	E	R
I	N	D	I	C	E	M	R	E	T	U	C	E	X	E

ACQUERIR	CARTE	FRAIS	OPR
ACQUIT	CEDER	GERER	ORDRE
ACTION	CITY	IMPOT	PAIR
AFFAIRES	COTE	INDICE	PERIER
AGENT	CRIEE	INFLATION	RACHAT
AGIO	DEBIT	JOUER	RENTE
APPOINT	ECHOIR	LAW	RISQUE
AVAL	EFFET	MARGE	SYDNEY
AVOIR	EMETTRE	NOMINAL	TARIF
BASE	EXECUTER	NOVATION	TENUE
BCE	FAFIOT	OFFRE	TITRE
BON	FERME	OPA	TOKYO
BOOM	FINANCE	OPE	TRAITE
CARNET	FINANCIER	OPPOSITION	

Solution du dernier problème : BISMARCK

23 janvier 2003

No 195

Mots croisés

www.hannequart.com

HORIZONTALEMENT

- 1 Précisément.
- 2 Petite olive - Marque la surprise.
- 3 Précipiter - Qui n'est ni acide ni alcalin.
- 4 Vigueur - Échec d'un spectacle.
- 5 Retentissant - Rad.
- 6 En ville - Épuisé par un effort - Son épi ressemble à une queue de renard.
- 7 On y crée - Période des chaleurs.
- 8 Approuver - S'occupe de sauvegarder la paix.
- 9 Ne sent pas la rose - Être amoureux.
- 10 Évalue - Lac italien - Se jette dans l'Adriatique.
- 11 Arrêt de la circulation d'un liquide organique - A l'écart.
- 12 Jointe - Fausse.

VERTICALEMENT

- 1 Jeune homme d'une grande beauté - Voie de recours.
- 2 Dialecte chinois - Imprécis.
- 3 Divisions d'une pièce - Cordage plat.
- 4 Peuple amérindien des États-Unis - Commence le 21 juin.
- 5 Coups violents.
- 6 Article étranger - Fut changée en taure - C'est une partie de l'Atlantique.
- 7 Déesse italique, patronne des artisans - Consommer.
- 8 Partie d'une rose - Une des cinq parties du monde.
- 9 Fait depuis peu - Fromage corse.
- 10 Ralentissement général des activités - Sujet.
- 11 Savant - Filé.
- 12 Pas donné - Cellule nerveuse.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

23 janvier 2003

MC472

Solution du n° 471

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	O	U	F	F	E	U	R	P	E	T
2	A	T	T	E	I	N	T	F	E	T	E
3	R	E	S	C	O	O	T	E	R	T	
4	A	R	A	S	U	P	E	R	I	S	E
5	U	R	E	V	E	I	L	C	O	R	
6	D	U	C	A	R	S	E	N	A	L	
7	E	T	A	I	N	T	S	A	R	B	
8	R	I	D	E	D	E	C	I	D	E	R
9	L	E	N	T	E	O	V	E	A		
10	L	I	A	I	P	E	M	I			
11	A	S	E	S	T	E	E	U	S		
12	D	E	S	I	N	T	E	R	E	S	S

Ciné-télé

JEUDI 23 JANVIER

9h00

CANAL D — UN MOMENT D'EGAREMENT 3957168 (4) Fr. 1977. Comédie dramatique de C. Berri avec Jean-Pierre Marielle, Victor Lanoux et Agnès Sorel. - Un divorcé d'âge mûr à une aventure sentimentale avec la fille adolescente d'un vieil ami. (2h)

CANAL VIE — DES SOUVENIRS PLEIN LA VIE 8727491 (2h) Voir vendredi, minuit.

13h00

CKTV — VIEILLES CANAILLES 88507 (4) (Waking Ned Devine). G.-B. 1998. Comédie de moeurs de K. Jones avec Ian Bannen, David Kelly et Fionnula Flanagan. - Deux septuagénaires montent une combine pour tirer profit d'un billet gagnant de loterie appartenant à un ami qui vient de mourir. (2h)

CANAL D — STAR TREK III: À LA RECHERCHE DE SPOCK 3928656 (2h) Voir lundi, 23h00.

CANAL VIE — DES SOUVENIRS PLEIN LA VIE 8738507 (2h) Voir vendredi, minuit.

14h00

TOS — UNE FILLE DANGEREUSE 712255 (6) (The Wrong Girl). É.-U. 1998. Drame de D.S. Jackson avec Barbara Mandrell, Zoe McLellan et Jonathan Scarfe. - Une mère soupçonne l'ancienne petite amie de son fils d'être impliquée dans le meurtre de celui-ci. (2h30) Film inscrit sous réserves.

19h00

CANAL VIE — UN ENFANT EN DANGER 6518435 (6) (A Child's Cry for Help). É.-U. 1994. Drame social de S. Stern avec Veronica Hamel, Pam Dawber et Daniel Hugh Kelly. - Une femme médecin essaie de prouver que la curieuse maladie d'un garçonnet serait provoquée artificiellement par sa mère. (2h)

20h00

TOS — VIRTUOSITÉ 109743 (5) (Virtuosity). É.-U. 1995. Science-fiction de B. Leonard avec Denzel Washington, Kelly Lynch et Russell Crowe. - Un policier se lance aux trousses d'un tueur humanoïde dont la mémoire artificielle combine plusieurs meurtriers notoire. (2h) Film inscrit sous réserves.

CJPM - CFER — LA FIN DU MONDE 84548 (Dern. de 2). (5) (On the Beach). É.-U. 2000. Film catastrophe de R. Mulcahy avec Armand Assante, Rachel Ward et Bryan Brown. - Dans un monde dévasté par un conflit nucléaire entre les États-Unis et la Chine, les derniers survivants se préparent à une fin presque certaine. (2h)

WVNY — FORCES OF NATURE 10472 (5) É.-U. 1999. Comédie sentimentale de B. Hughes avec Sandra Bullock, Ben Affleck et Maura Tierney. - Un jeune homme qui s'en va rejoindre sa fiancée se retrouve flanqué d'une jolie compagne de voyage au tempérament fantasque. (2h)

FOX — SCREAM 2 96878 (4) É.-U. 1997. Drame d'horreur de W. Craven avec Neve Campbell, Courtney Cox et David Arquette. - Des meurtres mystérieux se produisent dans l'entourage d'une jeune fille qui se remet à peine d'une semblable série noire. (2h)

23h00

CANAL D — ROLLERBALL 2659192 (4) É.-U. 1975. Science-fiction de N. Jewison avec James Caan, John Houseman et Maud Adams. - En 2018, dans un monde pacifié, un sport a été mis au point pour satisfaire les instincts de violence de la population. (2h30)

23h30

CKTV — RESTAURATION 556217 (4) (Restoration). É.-U. 1995. Comédie dramatique de M. Hoffman avec Robert Downey Jr., Sam Neill et Meg Ryan. - Les tribulations d'un médecin anglais du 17^e siècle qui, après un séjour à la cour du roi, s'en va soigner les plus

Horoscope

JEUDI, LE 23 JANVIER 2003

Bélier: du 21 mars au 20 avril

Votre thème astral n'est guère favorisé en ce moment concernant l'amour. Il y aura des heurts. La personne aimée et vous-même ne vous rencontrerez que sur un seul plan, tous les autres s'excluant. Amitié amoureuse plutôt que vraie passion. Au travail, vous auriez intérêt à user de modération et de prudence et de ne vous confier à personne. Votre entourage sera porté à la paresse.

Taureau: du 21 avril au 20 mai

Sur le plan du cœur, vous aurez l'impression de n'être pas suffisamment dorloté et qu'on ne vous donne pas toute l'affection dont votre cœur a besoin. Il semble même que vous souffrirez de solitude, mais à qui la faute? Faites preuve de sociabilité. Au travail, une de vos tentatives va réussir au-delà de vos espoirs. Vous atteindrez votre but sans encombre.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin

Une personne qui vous est antipathique tentera de faire des efforts pour se rapprocher de vous. Vos remarques piquantes risquent de blesser et de gâcher une réconciliation possible. Ne soyez pas si aigre. Sur le plan financier, planifiez vos besoins et vos moyens avant d'effectuer une dépense coûteuse.

Cancer: du 22 juin au 21 juillet

Ne cédez pas à des excès verbaux dans votre milieu de travail. Votre colère est justifiée, mais pourrait devenir dangereuse et destructrice. Vous risqueriez de blesser et de mettre en péril vos relations. Gardez votre calme et vous n'aurez aucun remords. Sur le plan affectif, vous vivrez des moments tendres et réconfortants avec la personne chère.

Lion: du 23 juillet au 23 août

Votre efficacité au travail sera excellente et reposera en grande partie sur votre dévouement et votre sens des responsabilités. En amour, ne vous laissez pas envahir par des sentiments de jalousie injustement fondés. Apprenez à maîtriser vos excès d'émotions. Côté santé, des séances d'exercices vous procureront le surplus d'énergie et de vitalité qui vous est nécessaire.

Vierge: du 24 août au 22 septembre

Des promesses mirobolantes de la part d'un individu douteux vous exposeront à des risques si vous lui faites confiance. Prenez vos précautions afin de ne pas vous laisser prendre au piège. Vos projets d'avenir risquent d'être complètement détruits. Surveillez vos biens matériels avec précaution, car il y a un risque de vol.

Balances: du 23 septembre au 23 octobre

Vous conserverez votre gaieté pendant toute la journée et vous supporterez les imprévus avec un esprit idéaliste. Côté du cœur, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour faire part de vos intentions face à l'être aimé. Sa patience a des limites. Appelez un ami en qui vous avez confiance et qui puisse vous conseiller afin de retrouver votre assurance.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre

Sur le plan émotif, votre journée sera marquée par des sentiments de culpabilité face à l'être aimé. Votre négligence et votre manque d'intérêt semblent avoir créé une distance dans votre relation. Faites un effort afin de vous rapprocher mutuellement en organisant un tête-à-tête dans une ambiance décontractée.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre

Sélectionnez mieux vos amis et faites même des efforts pour renouer des liens avec d'anciennes connaissances. Sur le plan sentimental, vous apprécierez les raffinements et les sensations rares. Vous serez porté cependant à jouer au désabusé; heureusement que la personne aimée est aussi éclairée que vous et qu'elle laissera parler son cœur. Bonne entente amoureuse.

Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier

Les astres inclinent à l'optimisme et aux émotions sereines. La journée est excellente pour la vie en famille et les rencontres amicales. Les sentiments seront très sincères et affectueux. Vous pourriez hésiter entre deux affaires rentables. Choisissez la plus profitable à long terme. Sur le plan de la santé, surveillez vos excès de boisson.

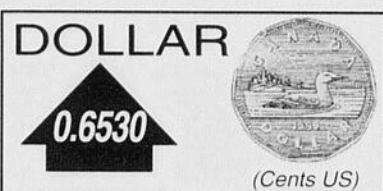
Verseau: du 21 janvier au 19 février

Vous aurez en général un esprit perspicace, attentif, pénétrant avec une bonne dose de sens pratique dans le domaine de votre travail. Mais vous avez le fâcheux défaut d'oublier un détail. Consultez une personne de confiance avant de compléter un boulot afin de vous éviter des critiques plus tard. Votre relation amoureuse pourrait être perturbée par des choses qui ont marqué votre passé.

Poissons: du 20 février au 20 mars

Les effets planétaires dans le domaine du travail vous inclinent à adopter une attitude plus débrouillarde, ce qui vous rendra moins dépendant des autres. Sur le plan affectif, il y a des risques d'obstination et d'entêtement de la part de l'être cher. Gardez le contrôle de vos nerfs afin de ne pas faire de crise.

Le rythme des affaires



Principaux indices

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	380.51 \$	2.25 \$	71080000
S&P/TSX 300	6721.28 \$	30.47 \$	109269000
CDNX	1126.44 \$	3.03 \$	32421000
DOW JONES	8318.73 \$	-124.17 \$	263439000
NASDAQ/USA	1359.48 \$	-4.77 \$	0
NASDAQ/Canada	229.74 \$	-1.10 \$	0

Titres vedettes à Toronto

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Abitibi-Consolidated	A	12.67 \$	12.35 \$	12.65 \$	0.20 \$
Barrick Gold Corp	ABX	24.60 \$	24.00 \$	24.55 \$	0.61 \$
Air Canada	AC	4.47 \$	4.37 \$	4.39 \$	-0.08 \$
Arc Energie	AET.UN	12.29 \$	12.16 \$	12.22 \$	-0.10 \$
Aliant Inc.	AIT	27.66 \$	27.17 \$	27.41 \$	-0.12 \$
Alcan Incorporated	AL	46.00 \$	44.91 \$	44.95 \$	-0.95 \$
Sleeman Breweries Ltd	ALE	10.44 \$	10.40 \$	10.41 \$	-0.01 \$
Amisk	ASA	0.80 \$	0.80 \$	0.80 \$	0.13 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	11.90 \$	11.55 \$	11.58 \$	-0.32 \$
Alterna	ATF	0.00 \$	0.17 \$	0.18 \$	0.00 \$
Eiger tech.	AXA	0.00 \$	0.74 \$	0.74 \$	-0.09 \$
Bombardier CL A	BBD.A	6.26 \$	5.90 \$	5.97 \$	-0.16 \$
Bombardiers Inc.	BBD.B	6.15 \$	5.75 \$	5.79 \$	-0.21 \$
BCE Inc.	BCE	29.80 \$	29.33 \$	29.40 \$	0.00 \$
B.C. Gaz	BCG	39.40 \$	38.77 \$	39.00 \$	-0.35 \$
Bell Canada Int'l	BI	3.05 \$	2.69 \$	2.85 \$	0.15 \$
Bank of Montreal	BMO	42.00 \$	40.82 \$	41.68 \$	0.55 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	51.63 \$	51.00 \$	51.30 \$	0.10 \$
CAE Inc	CAE	5.79 \$	5.65 \$	5.70 \$	-0.06 \$
Canam Manac Group	CAMA	6.25 \$	0.00 \$	6.25 \$	0.00 \$
Cascades Inc.	CAS	15.64 \$	15.37 \$	15.48 \$	-0.02 \$
Cambior	CBJ	2.26 \$	2.12 \$	2.16 \$	-0.04 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	11.40 \$	11.00 \$	11.00 \$	-0.25 \$
Campbell Res.	CCH	0.60 \$	0.59 \$	0.60 \$	-0.03 \$
Canfor	CFP	9.85 \$	9.60 \$	9.60 \$	-0.20 \$
Canada Life	CL	40.00 \$	39.51 \$	39.83 \$	0.06 \$
CIBC	CM	45.11 \$	44.20 \$	44.70 \$	-0.20 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	47.81 \$	46.79 \$	47.30 \$	-0.25 \$
CN Railway Company	CNR	62.31 \$	61.31 \$	61.65 \$	0.43 \$
Cognicase Inc.	COG	4.55 \$	4.48 \$	4.50 \$	-0.05 \$
Canadian Oil Sands	COS.UN	38.50 \$	37.83 \$	38.30 \$	0.65 \$
Canadian Pacific Railway	CP	30.77 \$	29.80 \$	29.90 \$	-0.15 \$
Canadian Tire	CTR.A	30.55 \$	29.87 \$	30.25 \$	0.40 \$
Canadian Western Bank	CWB	27.54 \$	27.30 \$	27.50 \$	-0.10 \$
Dofasco Inc.	DFS	30.15 \$	29.30 \$	29.90 \$	0.80 \$
Domtar	DTC	16.84 \$	16.65 \$	16.77 \$	0.02 \$
Du Pont Canada	DUP.A	21.30 \$	21.10 \$	21.18 \$	-0.07 \$
Echo Bay Mines	ECO	1.98 \$	1.90 \$	1.92 \$	0.00 \$
Emera	EMA	16.45 \$	16.37 \$	16.37 \$	-0.04 \$
Enerplus	ERF.UN	28.75 \$	28.10 \$	28.57 \$	-0.02 \$
Falconbridge Ltd	FL	17.80 \$	17.00 \$	17.40 \$	-0.40 \$
Four Seasons Hotels	FSH	43.09 \$	42.20 \$	42.63 \$	0.43 \$
GEAC Computer Corp	GAC	4.38 \$	4.20 \$	4.37 \$	0.11 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	7.20 \$	6.99 \$	7.00 \$	-0.20 \$
GTC Transcont.	GRT.A	40.10 \$	39.65 \$	40.09 \$	0.41 \$
Great-West Lifeco	GWO	38.90 \$	38.00 \$	38.90 \$	0.75 \$
Gaz Metropolitan	GZM.UN	18.75 \$	18.50 \$	18.51 \$	-0.29 \$
Hudson's Bay	HBC	9.55 \$	9.28 \$	9.43 \$	0.11 \$
Industrial Alliance	IAG	39.15 \$	38.75 \$	38.77 \$	-0.03 \$
BCE Emergis Inc.	IFM	7.62 \$	7.36 \$	7.40 \$	-0.20 \$
Investors Group	IGI	27.48 \$	26.85 \$	27.12 \$	-0.13 \$
Imperial Oil	IMO	45.35 \$	44.50 \$	44.99 \$	0.59 \$
Quebecor World	IOW	37.06 \$	36.60 \$	36.81 \$	0.01 \$
Cossette Com. Group	KOS	14.25 \$	14.25 \$	14.25 \$	-0.15 \$
Loblaws Cos.	L	53.00 \$	51.90 \$	52.67 \$	0.72 \$
Laurentian Bank	LB	27.55 \$	27.35 \$	27.50 \$	-0.06 \$
Manitoba Telcom	MBT	35.90 \$	35.06 \$	35.52 \$	0.13 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.75 \$	11.43 \$	11.74 \$	0.24 \$
Magna International	MG.A	86.99 \$	85.64 \$	86.58 \$	0.08 \$
Molson Inc.	MOLA	34.05 \$	33.75 \$	33.86 \$	0.36 \$
Metro Inc.	MRO.A	18.35 \$	18.25 \$	18.30 \$	-0.05 \$
Maax Inc.	MXA	18.95 \$	18.74 \$	18.90 \$	0.10 \$
Inco Limited	NA	34.35 \$	33.68 \$	33.68 \$	-0.43 \$
National Bank	N	32.68 \$	32.22 \$	32.36 \$	-0.09 \$
Nova Chemicals Corp.	NCX	30.95 \$	30.35 \$	30.37 \$	-0.09 \$
Noranda Inc	NRD	15.50 \$	15.30 \$	15.34 \$	-0.02 \$
Nortel Networks	NT	3.62 \$	3.45 \$	3.61 \$	0.14 \$
Pro AMS	PAM.UN	19.25 \$	19.11 \$	19.13 \$	-0.07 \$
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	4.10 \$	3.90 \$	4.00 \$	-0.05 \$
Petro-Canada	PCA	51.10 \$	50.53 \$	50.56 \$	-0.23 \$
Precision Drilling Corp.	PD	50.25 \$	49.00 \$	50.20 \$	0.55 \$
Placer Dome	PDG	17.67 \$	17.17 \$	17.65 \$	0.45 \$
Pangeo Pharma	PIL	2.03 \$	1.95 \$	2.00 \$	-0.01 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	16.15 \$	15.90 \$	15.97 \$	-0.03 \$
Potash Corp	POT	99.00 \$	95.61 \$	95.61 \$	-2.89 \$
Power Corp.	POW	37.90 \$	37.30 \$	37.60 \$	-0.20 \$
Power Financial	PWF	38.40 \$	37.75 \$	37.90 \$	-0.35 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	16.20 \$	16.00 \$	16.01 \$	0.01 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	15.66 \$	15.24 \$	15.57 \$	0.32 \$
Royal Bank	RY	57.90 \$	56.60 \$	57.81 \$	0.90 \$
Saputo Inc.	SAP	24.20 \$	23.80 \$	24.20 \$	0.20 \$
Sobeys Inc.	SBY	40.60 \$	40.00 \$	40.20 \$	0.05 \$
Sears Canada	SCC	18.50 \$	18.00 \$	18.00 \$	-0.40 \$
Slocan Forest Prod.	SFF	0.00 \$	8.70 \$	8.75 \$	-0.10 \$
SFK Pulp Fund Units	SFK.UN	10.95 \$	10.70 \$	10.70 \$	-0.20 \$
Shell Canada	SHC	47.80 \$	47.00 \$	47.20 \$	0.01 \$
Shaw Communications	SJR.B	17.20 \$	16.70 \$	17.07 \$	0.17 \$
Sun Life Financial	SLF	29.55 \$	28.59 \$	29.55 \$	0.61 \$
SNC-Lavalin	SNC	34.48 \$	33.96 \$	34.39 \$	0.29 \$
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	20.48 \$	20.30 \$	20.33 \$	-0.08 \$
Stelco Inc.	STE.A	4.81 \$	4.68 \$	4.80 \$	0.12 \$
Suncor Energy Inc.	SU	26.10 \$	25.55 \$	25.94 \$	0.44 \$
Telus Corporation	T	19.14 \$	18.70 \$	19.05 \$	-0.15 \$
Transalta Corporation	TA	17.70 \$	17.55 \$	17.65 \$	0.00 \$
Tembec	TBC	12.15 \$	12.00 \$	12.00 \$	-0.16 \$
TD Bank	TDB	34.18 \$	33.55 \$	33.92 \$	-0.01 \$
Teck Cominco Corp.	TEK.B	12.40 \$	12.00 \$	12.09 \$	-0.21 \$
CP Ships	TEU	20.95 \$	20.50 \$	20.85 \$	-0.16 \$
Talisman Energy Inc.	TLM	57.35 \$	55.90 \$	57.30 \$	0.55 \$
Transcanada Power	TPUN	32.28 \$	32.05 \$	32.20 \$	-0.10 \$
Transcanada Pipe	TRP	22.90 \$	22.66 \$	22.80 \$	0.15 \$
Transat AT	TRZ	5.84 \$	5.61 \$	5.61 \$	-0.26 \$
Torstar Corp.	TSB	24.70 \$	24.60 \$	24.70 \$	0.05 \$
Triseac Canada Inc.	TZC	12.35 \$	12.35 \$	12.35 \$	0.00 \$
Unifont	UNF.A	0.00 \$	0.00 \$	0.58 \$	0.00 \$
Van Houtte Inc.	VH	14.00 \$	13.95 \$	14.00 \$	0.10 \$
Westac Industries	WCS.A	38.89 \$	38.00 \$	38.00 \$	-1.50 \$
Weston George Ltd	WN	93.50 \$	91.00 \$	92.90 \$	1.90 \$

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NORTEL NETWORKS	NT	3.61 \$	0.14 \$	22737190
IUNITS S&P TSE 60	XIU	38.10 \$	0.09 \$	18028675
KINROSS GOLD CORP	K	3.79 \$	0.07 \$	7883273
BURNTSAND INC	BRT	0.39 \$	-0.14 \$	6354349
ELDORADO GOLD CORP	ELD	2.37 \$	0.04 \$	5164320
BOMBARDIER INC CL	BBD.B	5.79 \$	-0.21 \$	4992342
NEVSUN RES LTD	NSU	3.34 \$	0.83 \$	4495234
PLACER DOME INC	PDG	17.65 \$	0.45 \$	4157777
WHEATON RIVER	WRM	1.55 \$	0.04 \$	3049799
LINMOR INC	LIR	0.06 \$	-0.02 \$	2723837

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	92.99 \$	2.89 \$	112524
CONSOLIDATED	CMC	25.00 \$	2.25 \$	300
E L FINANCIAL CORP	ELF	227.00 \$	2.00 \$	200
WESTON GEORGE LTD	WN	92.90 \$	1.90 \$	100443
MAVERICK TUBE	MAV	21.50 \$	1.60 \$	1608
ANGIOTECH PHARM	ANP	54.55 \$	1.45 \$	559419

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
POTASH CORP	POT	95.61 \$	-2.89 \$	112288
Legg Mason Cda	LMI	73.42 \$	-2.88 \$	200
GENERAL MOTORS	GM	58.00 \$	-2.82 \$	3175
MERRILL LYNCH & CO	MLC	58.50 \$	-2.79 \$	3063
LAFARGE NORTH	LAF	47.59 \$	-2.41 \$	400
GENERAL MOTORS	GM.US	38.00 \$	-2.00 \$	100

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LUCENT	LU	1.81 \$	0.13 \$	92622800
TYCO INTERNAT LTD	TYC	16.50 \$	-0.61 \$	33532400
NORTEL NETWORKS	NT	2.35 \$	0.08 \$	28963600
GENERAL ELECTRIC	GE	23.55 \$	-0.51 \$	24851800
Pfizer Inc	PFE	30.71 \$	0.21 \$	21708700
TEXAS INSTRUMENTS	TXN	14.25 \$	0.10 \$	19085500
AOL TIME WARNER	AOL	13.91 \$	-0.44 \$	18936600
MOTOROLA INC	MOT	8.53 \$	-0.22 \$	17894100
CITIGROUP	C	35.90 \$	-0.24 \$	17860600
EMC CORP	EMC	6.98 \$	0.12 \$	17045700

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.B	2275.00 \$	15.00 \$	18460
CONVERIUM FINANCE	CHF	25.83 \$	14.46 \$	427200
COACH INC	COH	32.48 \$	3.31 \$	3697000
CYTEC INDUSTRIES	CYT	29.20 \$	3.22 \$	1102300
FAIR ISAAC & CO	FIC	45.50 \$	2.70 \$	966900
XCEL ENERGY INC PF	XEL.PR.G	62.00 \$	2.50 \$	450

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
WASHINGTON POST CO	WPO	710.60 \$	-12.40 \$	14700
PITNEY BOWES 2.12	PBI.PR	550.00 \$	-12.00 \$	200
GENERAL DYNAMICS	GD	64.85 \$	-9.16 \$	16267400
CAPSTEAD MORTGAGE	CMO	13.79 \$	-7.22 \$	1327600
NORTHROP GRUMMAN	NOC	89.72 \$	-4.88 \$	3879400
EASTMAN KODAK CO	EK	33.18 \$	-4.41 \$	13444200

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CISCO SYSTEMS INC	CSCO	13.96 \$	-0.22 \$	65252951
INTEL CORP	INTC	16.25 \$	-0.04 \$	60356370
ORACLE CORPORATION	ORCL	11.62 \$	0.05 \$	45273309
MICROSOFT CORP	MSFT	51.00 \$	-0.33 \$	43743132
SUN MICROSYSTEMS	SUNW	3.47 \$	-0.07 \$	40689426
APPLIED MATERIALS	AMAT	13.82 \$	0.26 \$	39795670
JDS UNIPHASE CORP	JDSU	2.72 \$	-0.06 \$	32239170
DELL COMPUTER CORP	DELL	24.57 \$	-0.19 \$	31264880
SIEBEL SYSTEMS INC	SEBL	8.39 \$	0.31 \$	20744818
RF MICRO DEVICES	RFMD	6.41 \$	-0.50 \$	18805304

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GREY GLOBAL GROUP	GREY	635.00 \$	6.99 \$	2500
FIRST CITIZENS	FCNCA	97.39 \$	3.54 \$	9000
CHECKFREE	CKFR	19.90 \$	3.18 \$	6842506
JDA SOFTWARE GROUP	JDAS	11.83 \$	2.86 \$	5134147
R&G FINANCIAL PF B	RGFCO	28.00 \$	2.60 \$	7000
WOODWARD GOVERNOR	WGOV	36.91 \$	2.12 \$	150751

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
J&J SNACK FOODS	JJSF	30.05 \$	-5.01 \$	124576
CVB FINANCIAL CORP				

Recul du taux d'inflation

OTTAWA (PC) — La progression annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) était de 3,9 pour cent en décembre comparé à 4,3 pour cent en novembre, révélait mercredi Statistique Canada.

Ce recul du taux d'inflation tient entre autres à un rajustement à la baisse des tarifs d'électricité en Ontario, signale l'agence fédérale.

En décembre, en excluant l'énergie — qui est un élément volatile —, le gain sur 12 mois de l'IPC était de 3,5 pour cent, le même qu'en novembre. Des hausses de prix dans les assurances, de ceux des cigarettes, les coûts de propriété foncière, la hausse des loyers et des véhicules automobiles expliquent l'augmentation. Par contre une diminution des coûts d'intérêt hypothécaire a modéré la hausse de l'inflation.

Parmi les provinces, la plus forte hausse de l'IPC est survenue en Alberta, avec 8,7 pour cent, tandis que la plus faible, soit 2,8 pour cent, a été enregistrée en Ontario. Au Québec, le taux atteignait 3,4 pour cent en décembre, comparé à 3,1 pour cent en novembre. A Montréal, l'inflation était à 3,2 pour cent, en baisse de trois dixièmes, alors qu'à Québec, elle se situait à 3,4 pour cent, en baisse de 0,3 là aussi.

Au fil de l'année 2002, le taux moyen de l'inflation d'ensemble était de 2,2 pour cent, nettement moins que les 2,6 pour cent mesurés en 2001. En excluant l'énergie, la hausse moyenne de l'IPC était de 2,8 pour cent en 2002, comparativement à 2,4 pour cent en 2001.

Baisse

Dans une autre étude de Statistique Canada, portant sur novembre, les livraisons des manufacturiers ont diminué de 1,3 pour cent à 43,6 milliards \$, soit leur niveau le plus faible depuis juin 2002. A cause de l'augmentation des marchandises en stock et d'une chute des commandes en carnet, le secteur de la fabrication a perdu un peu de son élan ces derniers mois, analyse l'agence.

Un ralentissement du secteur de l'automobile, ajoute Statistique Canada, et «une instabilité persistante» dans le secteur des pétrole et charbon expliquent ce

recul des livraisons en écart mensuel. Par contre, si on exclut ces deux secteurs, les livraisons n'auront baissé que de 0,3 pour cent d'un mois à l'autre.

Au Québec, les fabricants interrogés par l'agence ont déclaré une baisse des livraisons de 83,4 millions \$ ou 0,8 pour cent.

Par ailleurs, à l'échelle nationale pour les onze premiers mois de 2002, les livraisons ont été supérieures de 1,6 pour cent au résul-

tat cumulé au cours de la période correspondante de 2001.

Pour leur part, les analystes s'intéressent au risque de contagion venant du secteur manufacturier des Etats-Unis. «La question de savoir si le Canada va attraper leur maladie manufacturière va devenir plus aiguë en dépit des fortes hausses des trois derniers mois», redoute l'économiste Derek Holt, de la Banque Royale.

De son côté, Marc Lévesque, de la Banque TD, affirme qu'«il va probablement y avoir plus de douleur durant les mois à venir».

En bref

Avon

MONTREAL (PC) — Le fabricant de cosmétiques Avon a annoncé, mercredi, qu'il fermera son usine de Montréal d'ici le début de 2004, pour en transférer la production dans le Midwest américain.

Suivant un plan de restructuration destiné à faire des économies pour pouvoir profiter d'occasions de croissance, la compagnie basée à New York réorganise ses installations en Amérique du Nord. Environ 150 emplois seront perdus à l'usine de l'arrondissement Pointe-Claire, où sont élaborés des produits de toutes les gammes Avon, sauf celle des rouges à lèvres.

Les usines plus grandes de Springdale, en Ohio, et de Morton Grove, en Illinois, reprendront la fabrication; les employés montréalais seront pour la plupart mis à pied d'ici la fin de 2003.

Les activités commerciales au Canada, où 950 employés fournissent l'appui à quelque 71 000 démarcheurs, ne seront pas touchées par l'arrêt de la fabrication à Montréal.

Sleeman

MONTREAL (PC) — La Brasserie Sleeman envisage l'implantation ou l'acquisition d'une usine de fabrication de bière au Québec.

Sleeman, une brasserie basée à Guelph, en Ontario, a fait un premier pas mercredi en annonçant la création d'une filiale au Québec avec son pro-

pre conseil d'administration.

«Nous avons déjà une présence manufacturière au Québec, via La Seigneuriale, qui est toute petite, a déclaré le directeur général de la nouvelle filiale, La Brasserie Sleeman du Québec, Guy Létourneau. Nous voulons en avoir une qui soit plus musclée.»

La Seigneuriale est une brasserie artisanale de Boucherville qui ne compte que quelques employés. Comme elle vise un marché de niche, «un public qui aime la bière de grande dégustation», il n'est pas question de l'agrandir.

Sleeman songe plutôt à acquérir une usine de fabrication ou à en construire une neuve.

«Toutes les avenues sont considérées, a déclaré M. Létourneau. Ce sont des décisions que le conseil d'administration de la Brasserie Sleeman du Québec devra regarder.»

Ce nouveau conseil d'administration sera présidé par Pierre Des Marais II, président de Gestion PDM. Il comprendra également MM. José Dorais, associé chez Pouliot Mercure, Pierre Marc Johnson, avocat-conseil chez Heenan Blaikie, Jocelyn Tremblay, vice-président directeur général de Vins Philippe Dandurand et John Sleeman, président du conseil et chef de la direction de la Brasserie Sleeman.

Sleeman a enregistré des ventes de 143,6 millions \$ et un bénéfice net de 9,8 millions \$ au cours de l'exercice 2002. Son titre a perdu 0,01 \$ pour clôturer à 10,41 \$ mercredi à la Bourse de Toronto.

CHRONIQUE JURIDIQUE

UN LOGICIEL EST-IL PROTÉGÉ PAR LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR ?



M^e Charles Hamel

En juin 1988, des modifications importantes ont été apportées à la Loi sur le droit d'auteur (la «Loi»). Entre autres, les «programmes d'ordinateur» ont été inclus dans les définitions de cette loi ayant pour effet d'assujettir ceux-ci aux protections prévues par le législateur.

Un programme d'ordinateur (logiciel) y est décrit, au sens de la Loi, comme une œuvre littéraire. Cette œuvre doit évidemment être fixée sur un support matériel. Elle doit être originale et distinctive pour faire l'objet d'un droit d'auteur. Un effort indépendant de création du logiciel s'avère en conséquence nécessaire afin de pouvoir bénéficier des protections de cette Loi. L'on comprend aisément que nul ne peut obtenir un droit d'auteur pour une œuvre créée par une autre personne.

Ainsi, le droit d'auteur vise à récompenser et protéger la création en accordant à celui qui en est titulaire, le droit exclusif de produire ou de reproduire le programme d'ordinateur ou toute partie importante de celui-ci sous une forme matérielle quelconque. Un programme d'ordinateur ne peut donc être copié sans le consentement écrit du titulaire du droit. Toutefois, cela n'empêche pas la production d'une copie de sauvegarde dans certaines circonstances.

Sachez également que vous pouvez céder vos droits d'auteur ou accorder une licence d'utilisation de votre programme d'ordinateur à une autre personne à certaines conditions. Toutefois, pour être valides, les cessions ou licences doivent obligatoirement être accordées par écrit et signées par le titulaire du droit ou la personne autorisée à conclure des ententes pour et en son nom.

Afin de pouvoir bénéficier de la protection accordée par la Loi, devez-vous enregistrer votre œuvre? Bien que la protection prévue par la Loi est accordée automatiquement sans nécessiter d'enregistrement, il est cependant bon d'enregistrer l'œuvre au Bureau du droit d'auteur. Un certificat d'enregistrement vous sera alors émis. Un des avantages d'un tel certificat est la preuve qu'il constitue de l'existence du droit d'auteur et du fait que la personne figurant sur celui-ci en est le titulaire. Dans les faits, les droits constatés par le certificat ne sont pas automatiquement opposables aux tiers. Cependant et en présence d'un certificat d'enregistrement, l'œuvre sera alors présumée être une œuvre protégée par un droit d'auteur jusqu'à preuve du contraire en cas de contestation devant un tribunal.

Par ailleurs, l'enregistrement d'un droit d'auteur n'offre aucune garantie contre la violation de votre droit ni contre l'atteinte à celui-ci. En conséquence, si vous croyez que vos droits sont violés, en tant que titulaire, vous pouvez exercer les recours que la Loi vous accorde.

Afin d'éviter de mauvaises surprises dans ce domaine, consultez donc votre conseiller juridique.

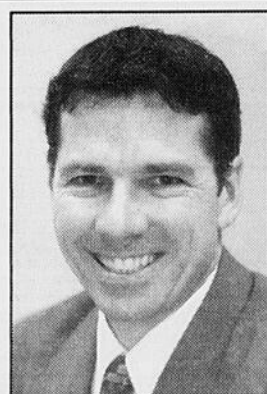
M^e Charles Hamel
Bureau de La Baie
Téléphone : (418) 544-4580

Taux d'inflation

Situation prévalant dans chaque province

	Nov.	Déc.
Terre-Neuve	5,3	4,9
Ile-du-Prince-Édouard	5,1	5,7
Nouvelle-Écosse	5,5	5,2
Nouveau-Brunswick	6,1	6,2
Québec	3,7	3,4
Ontario	3,8	2,8
Manitoba	3,7	3,7
Saskatchewan	4,3	4,2
Alberta	9,7	8,3
Colombie-Britannique	3,5	3,5
Whitehorse	2,7	3,6
Yellowknife	4,1	4,4

Source: Statistique Canada (PC)



YVAN GRAVEL
CONSEILLER
EN PLACEMENTS



MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS ET DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

LE GROUPE OPTION RETRAITE INC.

POUR UN CHOIX JUDICIEUX DANS VOS PLACEMENTS

TÉL.: (418) 698-0777
COURRIER ELECT: y.gravel@option.ca

00534258



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

AVOCATS / S.E.N.C.

Nos places d'affaires

- ALMA • AMQUI • CHICOUTIMI • JONQUIÈRE
- LA BAIE • MONTRÉAL
- NORMANDIN • QUÉBEC • RIMOUSKI
- ROBERVAL • SEPT-ÎLES
- ST-FÉLICIEN • VAL D'OR

Site internet: www.clcw.qc.ca
Courriel: info@clcw.qc.ca

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX100	Chalets à louer204	Campeurs à vendre.....307	OCCASIONS D'AFFAIRES500	Antiquités705	Bicyclettes802
Bâtisses commerciales.....101	Chambres à louer205	Fourgonnettes308	Finances501	Bois de chauffage706	Camping803
Blocs appartements.....102	Condominiums à vendre206	Machinerie309	Occasions d'affaires502	Coin du bébé707	Chasse et pêche804
Bureaux à louer103	Condominiums à louer207	Motomarine à vendre310	SERVICES PROFESSIONNELS600	Demandé708	Musique et accessoires805
Commerces à vendre104	Logements à louer208	Motoneiges à vendre311	Construction / rénovation601	Divers709	Ordinateurs et jeux806
Commerces à louer105	Maisons à vendre209	Motos à vendre312	Impôt602	Équipement de bureau710	Photos et vidéos807
Entrepôts à louer106	Maisons à louer210	Motos 3 et 4 roues313	Soins thérapeutiques603	Équipement de commerce711	Piscines et acc.808
Fermes107	Maisons mobiles à vendre211	Pièces et accessoires314	Offres de service604	Escotisme712	Roulottes à vendre809
Garages108	Maisons mobiles à louer212	Remorques à vendre315	Services de garde605	Marché aux puces713	Roulottes à louer810
Locaux à louer109	VEHICULES300	Souffleuses à vendre316	MARCHANDISES ET SERVICES700	Matériaux de construction714	Vacances / voyages811
Terrains commerciaux110	Terrains à vendre213	Tracteurs à vendre317	À donner701	Poêle à bois715	AVIS900
HABITATIONS RESIDENTIELLES200	Abns d'auto301	Véhicules divers318	À vendre ou à échanger702	Réceptions716	Activités diverses901
À partager201	Autos à vendre302	EMPLOI400	Ameublement703	Santé717	Agences de rencontres902
À vendre ou à louer202	Avions à vendre303	Gardien(ne) demandé(e)401	Animaux704	Vêtements718	Messages personnels903
Chalets à vendre203	Bateaux à vendre304	Personnel demandé402		Ventes de garage719	Perdu ou retrouvé904
	Camions à vendre305	FORMATION450		SPORTS / LOISIRS800	Recherche905
	Camions 4X4306	Enseignement / cours451		Articles de sport801	Services de massage906

TARIFS

Le QUOTIDIEN 10 mots ou -
1 jour 8,45 \$
2 jours 10,15 \$
3 jours 11,85 \$
4 jours 13,55 \$
5 jours 15,25 \$
6 jours 16,95 \$

PROGRÈS-DIMANCHE
 10 mots ou moins 10,75 \$

Mots additionnels:
 0,45 \$ mot/par semaine
 • Lettrage majuscule • Caractères gras
 • Encadrement • Titre centré
 3,20 \$ par semaine / par option

AVEC PHOTO:
 7,50 \$ par parution
 Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com
 HEURES D'AFFAIRES 8 h 30 à 16 h 30 DU LUNDI AU VENDREDI

• 668-4506 ALMA et les environs
 • 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE

workopolis.com
 LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
 cyberpresse.workopolis.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLETE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.



100 IMMEUBLES COMMERCIAUX 109 Locaux à louer 205 Chambres à louer 208 Logements à louer 208 Logements à louer

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

102 Blocs appartements

104 Commerces à vendre

109 Locaux à louer

200 HABITATIONS RESIDENTIELLES

201 A partager

203 Chalet à vendre

204 Chalet à louer

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI rue Néron, jusqu'à 10 000 pieds carrés, commercial, industriel ou bureaux. Tél.:543-9063, 550-0173.

CHICOUTIMI, Parc industriel, 1910 des Outardes, 2,400 pi.ca. Tél.:678-2960.

CHICOUTIMI-NORD, boul Ste-Geneviève, beau local, idéal centre dentaire, physiothérapeute, ou autre professionnel. Faut voir! A qui la chance? Tél.:690-2396.

ESPACE commercial à partager avec professionnels. Centre-ville Chicoutimi, vaste stationnement, salle de conférence. Possibilité de partage des services de réception, photocopie, fax. Tél.:543-0230.

JONQUIERE locaux commerciaux, 20x40, 2305 Alexis-le-Trotteur, Place Alexis. Libres. Tél.:540-9330, Jacques.

LA BAIE 1289, rue Bagot, local, non chauffé, non éclairé, 400\$/mois. Tél.:544-4234, 544-2323.

LOCAUX pour petites entreprises avec gicleurs automatiques, 1,700 à 2,100 pi.ca. Tél.:549-3065.

SAINT-HONORE, local commercial, centre du village, environ 800 pi.ca. Prix très abordable. Tél.:673-4676.

ATTENTION! CHICOUTIMI 330 Jacques-Cartier, beau local commercial, 1,200 pi.ca. rez-de-chaussé, bien situé, libre immédiatement. Tél.:549-9343.

AUX NOUVELLES ENTREPRISES: Premier mois gratuit, local commercial 33x40' avec mezzanine, grande cour clôturée, entrepôt, chariot élévateur sur place, petit bureau d'affaire disponible 12x18, 25x30. Possibilité de partenariat, 1531 boul. Tadoussac, face Suspension Turcotte. Tél.:696-4065.

BOUL. St-Paul, FAÇADE, 600 pi.ca. Tél.:690-7890.

Carrefour 216
216, des Oblats - Chicoutimi

Espaces multiples à louer

Bureaux de services
Ateliers de fabrication et réparation
Et autres...

S'adresser au 418-698-5225

Carrefour Racine
NOUVELLE ADMINISTRATION! Joignez-vous à une équipe dynamique. Quelques locaux disponibles, de 500 à 2000 pi.ca. Bienvenu aux boutiques, services professionnels ou autres. FAITES RAPIDEMENT POUR UN MEILLEUR CHOIX! Tél.:690-0254.

CHICOUTIMI 2700 boul. Talbot, 5,000 pieds carrés pour industriel ou entreposage, hauteur 25', 2 quais, porte 14X14. Libre. Aussi local 400 pieds carrés disponible. Tél.:549-9200.

CHICOUTIMI local commercial ou industriel, 8,000 pieds carrés. Tél.:812-5391.

CHICOUTIMI local commercial, 1902 boul. St-Paul, 900 à 1,200 pieds carrés. Tél.:693-9311, 543-4577.

CHICOUTIMI rue Morin, dans édifice, environ 750 pieds carrés, rez-de-chaussé, idéal bureau ou service. Tél.:545-2355, 820-2605.

205

CHICOUTIMI-NORD avec cuisinette, câble, stationnement compris, très propre, non-fumeur(euse), libre. Tél.:543-5188.

JONQUIERE de la Bretagne, près cégep, meublé, laveuse, sècheuse, cuisinette. Tél.:542-6402.

JONQUIERE grandes chambres, meublées, câblées, cuisine indépendante, stationnement, près cégep. Tél.:547-2426.

JONQUIERE près cégep et polyvalente, arrêt d'auto-bus, 55\$/60\$/semaine. Tél.:547-6467.

JONQUIERE tout compris, cuisine équipée, tranquillité propre assurées. Tél.:699-7777, 591-4194.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI directement du propriétaire, 4 1/2, ascenseur, piscine extérieure, entrée contrôlée, très bien située, endroit tranquille, 79,750\$. Tél.:696-9288, 673-1997.

207 Condominiums à louer

4 1/2 quartier Université entièrement meublé, tout équipé, literie et lingerie incluses. Au mois. Tél.:693-4242.

JONQUIERE, Saint-Dominique, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, 620\$/mois. Frais de condo inclus. Tél.:548-4676 (Lison), de jour.

208 Logements à louer

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 plus CHAMBRES à Chicoutimi. Université, cégep, centres d'achats. Tél.:545-0698.

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
CHICOUTIMI Arrière Place du Royaume et UQAC, balcon, peinturés, semi meublés ou non, Tél.:820-1135, 1-800-394-3383.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2
PROMOTION SPÉCIALE
CHICOUTIMI-NORD CHICOUTIMI DERNIERS BEAUX GRANDS LOGEMENTS, Chicoutimi-Nord, beau 4 1/2, repeint, couvre-planchers neufs, rénovés, modernes, semi-meublés ou non, vue splendide, service laveuse sècheuse, endroit tranquille, porte patio, propres, bien situés, libres immédiatement, décembre. Tél.:549-9343, 543-5330.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, CHICOUTIMI centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Tél.:540-1754.

4 1/2
CHICOUTIMI 858, rue St-Paul, très propre, 380\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:591-0396.

4 1/2, 5 1/2
Quartier université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peintures, tapis lavés, ménage fait. Tél.:693-4242.

A VOIR, beau grand 4 1/2, Chicoutimi-Nord, tranquille, près des services. Prix avantageux jusqu'en juin. Libre maintenant. Tél.:696-2089.

ARVIDA 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, près des services, libres immédiatement. Un mois gratuit. Tél.:548-8643.

ARVIDA 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, rénovés, planchers flottants, céramique, immeubles tranquilles. Tél.:548-4448, 548-0889.

208

ARVIDA 3 1/2, rénové, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, entrée indépendante, stationnement. Tél.:548-5154, 548-8452.

ARVIDA 4 1/2, 5 1/2, février gratuit, chauffé, éclairé. Tél.:591-3560, 548-6417.

ARVIDA derrière théâtre Palace, 1 1/2, meublé, 330\$/mois, 4 1/2, 460\$/mois ou plus si semi-meublé. Tous eau chaude fournie seulement. Dernière chance. Tél.:699-1111, 820-4517 page.

ARVIDA grand 4 1/2, dans coopérative, premier plancher, 425\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:548-5255.

CHICOUTIMI 4 1/2, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, près Place Royaume, à partir de 460\$/mois. Tél.:696-1175.

BEAU grand 3 1/2 à Chicoutimi, hors sol, secteur de Prestige, près Tanguay, impeccable. Régis Morin 678-3017.

BOUL SAGUENAY, 4 1/2, 5 minutes Chicoutimi et Jonquière, 1er étage, repeint, couvre-planchers neufs, normalement 400\$/mois, laissé 325\$/mois pour bail d'un an. Libre immédiatement. Tél.:693-9287, 818-2873.

CHICOUTIMI à bas prix, recherchez tranquillité? 500 pieds Place Royaume, 3 1/2 meublé ou semi-meublé, moderne, chauffé, éclairé, libre. 485\$/mois. Tél.:696-9094, 543-7503.

CHICOUTIMI 1, 2, 3 chambres: 1070-1090 Radisson, 1119-1139 Roitelets, coin boul. Université/Talbot. Tél.:690-3758.

CHICOUTIMI 2 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 285\$/mois, libre immédiatement. Tél.:549-6487.

CHICOUTIMI 3 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, bien situé, 475\$/mois. Tél.:698-8790, 591-2322.

CHICOUTIMI 3 1/2, neuf, non chauffé, non éclairé, bien situé, libre 1er février. 280\$/mois. Tél.:549-8051.

CHICOUTIMI 3 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement, 375\$/mois. Tél.:543-1957.

CHICOUTIMI 4 1/2 semi-meublé ou non, chauffé, près université, 450\$/mois. Libre immédiatement. Tél.:543-7343.

CHICOUTIMI 4 1/2, 109, rue Gilbert, 535\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:543-1268.

CHICOUTIMI 4 1/2, centre-ville, rénové, endroit tranquille, 525\$/mois, libre immédiatement. Tél.:696-2975.

CHICOUTIMI 4 1/2, libre 1er avril, rue de l'Écluse. Tél.:545-9255, 549-9698.

CHICOUTIMI 4 1/2, voisin des centres d'achats, 438 Plamondon, appartement 6, non chauffé, non éclairé, rénové, 480\$/mois, voisin Place du Saguenay, libre immédiatement. CHICOUTIMI 3 1/2, 432 Plamondon app #1, semi-meublé non chauffé, non éclairé, 335\$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-9650, 549-3343, 543-9003.

CHICOUTIMI 429 Champs Élysées, 3 1/2, chauffé, éclairé, semi meublé. Libre 1er février. Tél.:698-1067, 543-5457.

CHICOUTIMI 5 1/2, 131 Vézina (Rivière-du-Moulin), 450\$/mois. Libre immédiatement. Tél.:549-3233.

CHICOUTIMI 5 1/2, duplex 2e étage, près de tous les services (cégep, université), grand stationnement, déneigé, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.:693-8142, 545-2757.

208

CHICOUTIMI 648 Duberger, spacieux 5 1/2, près Hôpital, chauffé, eau chaude, stationnement, libre 1er février 2003, 770\$/mois. Tél.:543-7771.

CHICOUTIMI 776 boul. Saguenay Est, 4 1/2, 400\$ non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 3e étage, vue superbe sur le Saguenay. Tél.:545-0851, 543-7981.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume, 3 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380\$/mois. BOULEVARD UNIVERSITÉ 4 1/2, 3 1/2, chauffés, éclairés, meublés, 425\$/mois, 345\$/mois. RIVIERE-DU-MOULIN grand 3 1/2, 2 1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 390\$/mois, 290\$/mois. Tél.:540-4716, 543-8717.

CHICOUTIMI beaux 1 1/2, 265\$/mois chauffé éclairé, 3 1/2, 395\$/mois, chauffé, éclairé, Grand 3 1/2, près Centre d'achats, bois franc. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI chemin de la Réserve, mois courant gratuit, 4 1/2, très propre, près du Manège militaire. Tél.:545-6117, 548-7682.

CHICOUTIMI Chemin de la Réserve, 4 1/2, libre 1er mars, 325\$/mois non chauffé, non éclairé. Tél.:545-6753.

CHICOUTIMI ET RIVIERE-DU-MOULIN 4 1/2, semi-meublés ou non, modernes, stationnement 2 voitures, remise, tranquillité, insonorisation supérieure, non chauffés, non éclairés. Prix compétitifs. Tél.:696-0217, 544-6313.

CHICOUTIMI maison 4 chambres, 1822, boul. Saguenay, 650\$/mois chauffé, libre. Tél.:549-3233.

CHICOUTIMI Place Écorceurs (Place Pérignon), grand 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, plancher béton, entrée contrôlée. Pour visiter, Roland Gilbert. Tél.:(418)549-7923, 696-8355 radio-chasseur.

CHICOUTIMI rue d'Youville, face Dominique-Racine, 4 1/2, libre très vite, 500\$/mois. Tél.:698-5821, 698-4399, 812-4730 (cellulaire).

CHICOUTIMI rue St-Paul, 4 1/2, non chauffé, non éclairé. Aussi 2 1/2, non chauffé, non éclairé. Tél.:812-3891, 812-3892, 812-3893.

CHICOUTIMI! grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, 415\$/mois, 106 Dubé, libre. Tél.:696-4004.

CHICOUTIMI, 4 1/2, 1 1/2, très propres, près hôpital, 495\$/mois, 320\$/mois. Tél.:545-4564, 541-6524.

CHICOUTIMI 5 1/2, 1er étage, 550\$/mois, chauffé, libre immédiatement, grand terrain. Tél.:549-4163.

CHICOUTIMI, 5 1/2, chauffé, non éclairé, semi-meublé, près Université, etc. Idéal étudiant(e). Janvier gratuit. Tél.:678-2450, 592-4946.

CHICOUTIMI, St-Paul, 5 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, câble, idéal colocataires. Tél.:673-7900.

CHICOUTIMI-NORD 2030 Roussel, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, 450\$/mois, libre. Informations:812-5070.

CHICOUTIMI-NCRD 3 1/2 luxueux, demi-sous-sol, libre immédiatement, 395\$/mois, non chauffé. Tél.:690-6575, 820-6969.

CHICOUTIMI-NORD 3 1/2, maison unifamiliale, près centre d'achat, rue Sauvé, libre immédiatement. Tél.:698-2950.

CHICOUTIMI-NORD 4 1/2 arrière centres d'achats, 405\$/mois chauffé. Libre 1er février. Tél.:696-9456, 673-6417.

CHICOUTIMI-NORD attention, entièrement rénovés, chics et luxueux, grands 5 1/2, 6 1/2. Remises et piscines extérieures. Déneigement inclus. Prix compétitif. Tél.:812-4882, 274-3085.

CHICOUTIMI-NORD beau jumelé, 3 chambres, 2 salles bains, bien décoré, aspirateur central, lave-vaisselle, 585\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:693-1686.

JONQUIERE 2 1/2, face Kentucky, chauffé, éclairé, meublé, laveuse, sècheuse, câble, téléphone, non fumeur(euse), 325\$/mois. Tél.:695-7535.

JONQUIERE 2003 Béry, grand 4 1/2, rez-de-chaussée, armoires et plancher neufs, 390\$/mois. Tél.:540-8639.

JONQUIERE 3 1/2 (grand), entièrement meublé, 375\$/mois, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Tél.:542-0667.

JONQUIERE 3 1/2, 3849 de Belfort, non chauffé, non éclairé, non meublé, disponible. 310\$. Tél.:699-1372, 557-0699.

JONQUIERE 3 1/2, centre-ville Arvida, très grand meublé, 375\$/mois. Disponible immédiatement. Tél.:548-5243.

JONQUIERE 4 1/2, 5 1/2, libre immédiatement, appartement spacieux, près autoroute, sortie St-Hubert, voisinage paisible, chauffé, eau chaude fournie, très propre, service conciergerie, entrée contrôlée, déneigé, remise intérieure. Tél.:695-4441.

JONQUIERE 4 1/2, super moderne, 3920-11 de Poitiers, libre 1er janvier, 550\$/mois, chauffé, eau chaude fournie. Tél.:695-0545.

JONQUIERE 5 1/2, haut de maison, près Cégep, très propre, libre 1er février, 485\$/mois. Tél.:545-2419, 591-0935.

JONQUIERE 5 1/2, non chauffé, non éclairé, propre, libre immédiatement, 350\$/mois. Tél.:547-9879.

JONQUIERE centre-ville, 5 1/2, demi sous-sol, propre, non chauffé, non éclairé. Libre 15 février. Tél.:547-6611 Sylvain Bergeron ou Diane Tremblay.

JONQUIERE grand 5 1/2, très beau quartier, libre en janvier 505\$. Idéal pour personnes retraitées. Tél.:543-2371.

JONQUIERE près cégep, grand 5 1/2 avec terrasse. Libre immédiatement. 525\$. Tél.:542-9743.

JONQUIERE secteur Kénogami, 2 1/2, sécuritaire, idéal pour personne âgée, tranquille, autonome, non-fumeur(euse), 350\$/mois, chauffé, éclairé, meublé, libre immédiatement. Tél.:542-8843.

JONQUIERE, 3924 de Poitiers, très bien situé, dernier étage, 4 1/2, 550\$/mois, chauffé, eau chaude fournie, non éclairé, libre immédiatement. T.A.:696-8522, bureau: 696-1324, Claude Verreault.

JONQUIERE 1 1/2, 3 1/2, 3710 Panet, endroit tranquille et sécuritaire, chauffés, éclairés, eau chaude, câble, salle lavage, stationnements, entrée contrôlée, 355\$/mois et 510\$/mois. Tél.:548-4227.

JONQUIERE 3 1/2, quartier St-Georges, demi-sous-sol, chauffé, éclairé, laveuse, sècheuse, stationnement double, 380\$/mois, libre 1er février. Page:591-6519, tél.:695-3188.

JONQUIERE 4 1/2, centre-ville, près autoroute, 425\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Page:591-5059.

KENOGAMI 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, déneigé, libre immédiatement. Tél.:548-6745, 548-1649.

LA-BAIE 5 1/2, charmant, bien situé, rénové, beaucoup lumière, quartier tranquille, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:697-2074.

LA BAIE grands 4 1/2, 5 1/2, frais peints, libres immédiatement, près polyvalente, à voir! 3 1/2, Tél.:690-7419, Dany.

LA BAIE Manoir de La Baie, 4 1/2, ascenseur, qualité supérieure. Tél.:693-4242.

RIVIERE-DU-MOULIN 4 1/2, 2e, chauffé, bien situé, propre, remise, stationnement, conviendrait personne seule. Tél.:549-1177.

RIVIERE-DU-MOULIN 4 1/2, propre, quartier tranquille, libre 1er mars. Tél.:545-4633, page:591-2332.

SAINT-HONORE 4 1/2, refait, centre du village, 335\$/mois, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Tél.:690-2396.

ST-AMBROISE 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé ou non, décoré et rénové. 375\$/mois. Tél.:545-0089, 672-6992.

ST-FULGENCE grand 4 1/2, chauffé, éclairé, propre, libre immédiatement. Tél.:690-7419, Dany.

209 Maisons à vendre

ARVIDA (St-Philippe) tout brique, 1990, 28x38, garage, piscine, patio, remise, sans voisin arrière. Tél.:548-1690.

ARVIDA maison à logements (deux grands 5 1/2), idéal pour propriétaire occupant, garage, abri d'auto, remise, clôture, rapport d'évaluation Immobilière. Tél.:548-1202.

CHICOUTIMI 600 rue Dumas, secteur Barrette, plancher bois franc, 3 chambres, belle propriété. Urgent. Faites une offre. Régis Morin 678-3017 La Capitale

CHICOUTIMI, rue des Harfangs, jumelé, 24'x36', chambre des maîtres rez-de-chaussée, 3 chambres sous-sol. En construction début février. Un seul de disponible. Livraison début d'avril au plus tard. Tél.:693-1891, 818-0456 (Carli Tremblay).

CHICOUTIMI-NORD 24x36, plancher chêne, thermopompe, piscine. Rénovée pour 40,000\$. A qui la chance, faut vendre. Tél.:540-5157.

CHICOUTIMI-NORD, 25X38, 5 chambres, salle de jeux, garage, remise. Tél.:693-0238, 812-6821.

LATERRIERE 5807 Portage Nord, 1 1/2 étage, bord de l'eau, superbe terrain, garage. 229 500\$ Régis Morin, La Capitale, 678-3017.

LATERRIERE Portage Roches Nord, style Canadien, pierre, brique, 26X36, 11/2 étage. 129,000\$. Tél.:678-1051.

ST-FULGENCE rang St-Joseph, 26X40 style bungalow, 3 chambres, rénovée fenêtres et toiture, 59,900\$. Tél.:812-2325.

CHICOUTIMI jumelé 5 1/2, non chauffé, non éclairé, 1er février. Tél.:549-2299.

CHICOUTIMI près centres d'achats et écoles, chauffé, éclairé, 600\$/mois, libre immédiatement. Tél.:418-665-6203.

FACE LAC ST-JEAN grande maison, meubles, accessoires, services inclus, courte ou longue durée. Tél.:545-2355, 820-2605, 345-2991.

FALARDEAU 4 1/2 pour bricoleur, non chauffé, combustion lente, 375\$/mois. Tél.:696-4818.

RECHERCHE maison unifamiliale ou en rangée, près des centres d'achat Chicoutimi, pour le 1er juin. Avec ou sans option d'achat. Tél.:1(418)527-1213.

213 Terrains à vendre

2 LOTS à bois à Laterrière au lac Des Pères. Tél.:275-7950, page:630-5199.

CHICOUTIMI Des Explorateurs, 3 grands terrains. Prêts à construire. Tél.:549-9200.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1991 CHEVROLET Cavalier, 950\$. 1990 FORD TO-PAZ, 900\$. 1988 PONTIAC Grand Prix, très propre, 1850\$. 1990 Pontiac Sunbird, 1.650\$. 1988 Pick-Up 4X4, CK-1500, 4800\$. Aussi pour pièces. Plymouth Lazer 500\$, Suzuki Swift 350\$. Tél.:673-7444.

1994 CAVALIER 4 portes, automatique, 137,000 kilomètres, climatiseur, 4 cylindres, très propre, pneus hiver été, 4,000\$. Tél.:547-0404.

ACCENT 1997, manuelle, 76,000 kilomètres, 4 pneus neufs, condition exceptionnelle. Jonquière, 4,795\$. Tél.:1(418)654-6536.

ACHAT d'autos et camions, 500\$ et moins. Récupération d'autos sans frais. Vente de pièces usagées. Tél.:548-3306.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Achetons et vendons toutes sortes de métaux. Tél.:542-6938 Métaux Savard

AVEZ-VOUS une auto accidentée ou endommagée par la rouille? J'ai 44 ans d'expérience et je suis spécialiste en retouche ou complet. Je répare aussi les planchers d'auto et traitement antirouille, 75\$. Pour estimation. Tél.:699-5069 Germain.

CAVALIER 1997, 4 portes, 104,000 kilomètres, automatique, excellente condition. Tél.:696-1149 (soir).

CHEVROLET Cavalier 1997, 99,000 kilomètres, automatique, air climatisé, démarreur. Comme neuve. 6,900\$. Tél.:547-4495.

CHRYSLER 300M, 1999, pneus hiver et d'été sur jantes. Tél.:345-2136.

FORD Taurus, SE, 1998, 39,000 kilomètres, automatique, vitres, barières, miroirs électriques, 7,500\$. Tél.:343-2696.

HONDA Civic 1991, porte-arrière, manuelle, 205,000 kilomètres, impeccable. Tél.:820-7095, 348-6795.

HYUNDAI Accent 1995, 141,000 kilomètres, bon état, 4 pneus à neige + 4 d'été, garantie 1 mois, 4,000\$. Tél.:543-6202.

HYUNDAI Accent 2001, manuelle, 230\$/mois, transfert location, (23 mois), Tél.:541-5783.

HYUNDAI Accent Sport 1997, automatique, 2 portes, excellente condition, moteur A1, 65,000 kilomètres, anti-démarréur, 8,000\$ négociable. Tél.:690-0237.

HYUNDAI Elantra 1999, achetée 2000, 61,000 kilomètres, propriétaire non fumeur, 9,500\$. Tél.:345-2065.

MAZDA 626 1991, 170,000 kilomètres, transmission automatique neuve, 4 pneus sur mags aluminium, 4 pneus d'hiver sur jantes, 1,700\$. Tél.:690-9375, 541-2865.

NEON 2001 LE GTS, rouge, 54,000 kilomètres, faut vendre, négociable. Tél.:674-1496.

OLDSMOBILE 1995 «Delta Royale», tout équipée, peinture originale, traitement anti-rouille. Tél.:699-5010.

PLYMOUTH Acclaim 1989, légèrement accidentée, très bonne condition, 500\$. Tél.:818-2956.

SATURN SW2, 1997, automatique, familiale, comme neuve, 6,995\$. Tél.:699-5010.

SUNFIRE 1997, manuelle, 63,000 kilomètres, 3 mois garantie du garage, très propre, 9,000\$. Tél.:343-3565, 818-0410.

305 Camions à vendre

DODGE Ram 1500 SLT Larami 1996, très bas kilométrage, comme neuf. Tél.:540-3649.

FORD F-150 1984, manuelle, 171,000 kilomètres, 2x4, boîte fibre de verre, excellente condition, 2,250\$. Tél.:542-8028.

FORD F-150, XL, 1997, cabine allongée, automatique, boîte 8', (accidentée légèrement), 7,400\$. Tél.:545-8669.

GMC 1989, excellente condition, boîte et tailgate idéal pour livraison, 5,500\$. Tél.:818-2956.

NISSAN 1987, king cab, 1,000\$ négociable. Tél.:695-5579, 540-9972.

SONOMA 1991, king cab, V6, 4.3 litres, 161,000 kilomètres. Ou à échanger contre motoneige Toundra. Tél.:695-3972, après 18h.

SONOMA 1999, 90,000 kilomètres, king cab, 14,500\$. Tél.:540-9330.

306 Camions 4 X 4

1999 GRAND Cherokee Limited (nouveau modèle), bas kilométrage, équipé de A à Z, garantie 36 mois disponible. Auto G. Leroux Inc. Tél.:696-1774. Sans frais: 1-800-801-2375.

BLAZER SE, noir, 1996, automatique, équipement complet, encore garanti, parfaite condition, 14,000\$. Tél.:690-3893, cellulaire: 590-4902, 673-4902.

CHEROKEE 1993, excellente condition, accidenté, 1,000\$. Cellulaire:818-6503, 698-1083.

DODGE Dakota cab 1/2, 1999, 92,000 kilomètres, automatique, climatiseur, 15,500\$. Tél.:276-3288.

FORD 1999, F-150 XL, 4X4, cabine allongée, 4 portes, moteur V-8, 4.6, automatique, air climatisé, 90,123 kilomètres, 23,495\$. Tél.:662-4013.

FORD Ranger XLT 1992, 6,000\$. Honda Civic 1989, 1,500\$ négociable. Tél.:695-3915.

FORD Ranger XLT 2002, cab 1/2, 4x4, automatique, 25,000 kilomètres, balance de location ou achat. Tél.:676-2346.

FORD Ranger XLT 4x4 1999, V6, 4 litres, 54,000 kilomètres, 4 portes, entièrement équipé. Tél.:544-5391.

FORD XLT F150 4x4 1999, cabine allongée, boîte Fibrobac Quatro XTC, ensemble remorque, 55,000 kilomètres, 8 jantes et pneus, 26,000\$ + TVQ. Tél.:695-6874.

HONDA CR-V, EX, 1998, 4X4, automatique, mags, marche-pied, 88,000 kilomètres, balance garantie octobre 2003 ou 100,000 kilomètres, 16,900\$. Tél.:542-8779.

MAZDA 1999, 65,000 kilomètres, 5 vitesses, 17,000\$ négociable. Tél.:276-9870.

MAZDA B-4000, 2000, 4X4, cabine allongée, 4 portes, moteur V-6, automatique, air climatisé, CD 20,995\$. Tél.:662-4013.

SUZUKI Vitara 2001, 26,400 kilomètres, garantie 18 mois, automatique, 4 portes, 17,500\$. Tél.:548-6597.

308 Fourgonnettes à vendre

DODGE Caravan 1994, V6, 3.3 litres, 7 passagers, tout équipée, 4,250\$. Tél.:696-4652, page: 541-8229.

MAZDA MPV 1992, 4x4, moteur 3 litres, en excellente condition. Prix débarras: 3,200\$. Tél.:696-4649, Martin.

309 Machinerie

CAMION Hino, modèle LB-1817, plate-forme, 28,000 kilomètres, 2000, \$40,000\$. Tél.:672-4645.

TRONCONNEUSE «Hood» C-25, 1983, fonctionnelles. Transporteur Timberjack, 1210, pour pièces Skidder à câble Clark 667, complet ou en pièces. Tél.:251-1052.

311 Motoneiges à vendre

ARTIC CAT «ZRT 600» 1996, 4,500 milles, bonne condition. Tél.:545-2963.

ARTIC CAT Bear Cat 550 liquide, 1995, 2,000 milles, 3,000\$. Tél.:543-0457.

BEAR CAT 20", 1998, 550 liquide, 5,500 milles, tout équipé, négociable. Tél.:258-3811.

BEARCAT Wide Track 1996, 3,000 milles. Cause transfert. Tél.:450-473-2814.

BOMBARDIER Formula de luxe, 2000, 600cc, beaucoup de chrome, configuration 2002, marche arrière, pousse poignées chauffants, démarreur électrique. Carte de membre inclus. 4,500\$. Tél.:487-0632.

BOMBARDIER «Grand Touring» 1997, 700cc, 8,000 kilomètres. Tél.:672-1853.

BOMBARDIER Grand Touring Special Edition 1997, entièrement équipé (suspension à l'air). Condition extra propre. 3,500\$ négociable. Tél.:276-4564.

BOMBARDIER «Grand Touring Special Edition» 800cc, 1999, 3,700\$. Tél.:543-3074, 678-3171.

BOMBARDIER Mach-1 1997, chenille 1 1/4", très très propre, 2,800\$. Tél.:697-0639.

ELAN 1988, état neuf, faut voir, 1 seul proprio. Tél.:698-6925.

FORMULA Z, 1995, moteur 670, 13,500 kilomètres, marche arrière, très propre, dossier, petit siège, chenille neuve, 2,200\$. Tél.:698-0053, soir, 592-7181 jour.

HABIT motoneige Ozone, neuve, médium pour dame. Tél.:547-4599.

MXZ 700 Millennium 2000, 5,000\$. Tél.:695-2584, cellulaire: 540-7323.

POLARIS 600 2001, X Edge, 3,500 milles, dossier et siège pour 2 personnes, toile, suspension renforcée, impeccable. 6,800\$ taxes incluses. Tél.:818-4012.

POLARIS 700 X Edge, bleu, 2002, état neuf, 1,500 milles, encore 1 an garantie, 6,000\$. Tél.:481-9940.

POLARIS Ultra SPX 1997, 3,000 milles, marche arrière, siège double, carte sentier, négociable. Tél.:695-0837, 541-9087.

POLARIS Wide Track 1992, bonne condition, 2,500\$. Tél.:668-0954.

POLARIS Wide Track, 20", 1996, idéal pour sentier et hors sentier, 3,800\$. Tél.:690-2703.

POLARIS «XC» 600cc, Spécial, 1999, seulement 2,000 milles, état neuf, 4,500\$, négociable. Tél.:542-5781, 542-3680.

SKANDIC WT 500 LC 1999, 5,100\$. Tél.:543-6133.

TOUNDRALT, 1986, bon état, 950\$. Tél.:347-4347.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

4 roues 350 Honda 4x4 2000, 5,000\$. Tél.:695-2584, cellulaire: 540-7323.

HONDA TRX, 300, 4X4, 1994, mécanique A-1, pneus neufs, \$3,900. Tél.:487-0632.

SUPPORT de compagnie pour VTT, (roll-bar), neuf, payé 800\$, pour 600\$ négociable. Tél.:548-4781.

SUZUKI «King Quad» 300, 1993, 4x4, treuil, porte-canon, grattes, pneus neufs, très propre, 3,500\$. Tél.:347-3005.

314 Pièces et accessoires

1000\$ ET MOINS \$, Achetez autos et camions pour pièces. Payons comptant. Gilbert Auto inc. 543-8361.

GOODYEAR Ultragrip 225-60R16, 2 ans d'usage, 200\$ négociable. PRESIDENT Winter Extreme 175-70R13, 150\$ négociable. Tél.:542-4754.

MARCHE-PIED comme neuf (Dodge Dakota 2002), moitié prix. 350\$. Tél.:693-3308.

315 Remorques à vendre

REMORQUE Manac 1990, 48', 4 essieux, pour bois en longueur ou bois court, 2,000\$. Remorque Manac 1986, 48', idéal pour faire un pont, 600\$. Tél.:679-5627, 671-2104 cellulaire.

316 Souffleuses à vendre

COLUMBIA 11HPX30", 2000, équipement complet, état neuf. Tél.:690-1527.

SOUFFLEUSE Craftsman 832, démarreur électrique, parfaite condition. Moteur souffleuse. Tél.:545-3448.

317 Tracteurs à vendre

COLUMBIA 18 forces, cabine, souffleur, tondeuse, 1,995\$. Aussi Sears, cabine souffleur, tondeuse, 1,595\$. Tél.:548-1649.

400 EMPLOI

401 Gardien(ne) demandé(e)

A mon domicile (Chicoutimi), temps plein, avec reçu. Tél.:545-4581 poste 244 (jour), 698-0349 après 17h30.

A mon domicile, (Arvida) disponible en tout temps. Tél.:548-9494 après 17h00.

BEBE 8 mois cherche gardien(ne) à la maison (Jonquière), 30\$/jour, 5 jours/semaine. Tél.:818-7312.

GARDIENNE recherchée pour 2 enfants âgés de 9 mois et 2 1/2 ans. Temps plein, 4 jours/semaine, au domicile de l'employeur, Quartier St-Raphaël, Jonquière. Devra aussi faire de l'entretien ménager. Tél.:547-7011 après 16h.

RECHERCHE gardienne (non-fumeuse) à mon domicile, 2 à 3 jours/semaine. Chicoutimi-Nord. Tél.:690-5219 Nancy.

402 Personnel demandé

A LOUER, Cabine d'esthétique dans salon de coiffure, Jonquière. Tél.:548-3435.

CHAUFFEURS(SES) Classe 1, avec expérience, bon salaire, Québec-Ontario, Claude ou Sylvain, (418)274-3385.

COIFFEURS(SES) avec clientèle, pour location de chaise, dans un salon dynamique et avantgardiste, secteur Jonquière. Tél.:695-9564.

CUISINIER(ERE) avec expérience pour restaurant à Chicoutimi. Tél.:818-2368, 698-9339.



Electronique

INSTALLATION GRATUITE

TELE-NUMERIQUE Partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean
Mario Laviole
Bell ExpressVu
 8, rue Harvey O. Alma
669-1930

Fourrures

RÉPARATION</

A JONQUIERE Line Noël, massothérapeute. Massages suédois et shiatsu. Reçus pour assurances. Non sexuel. Tél.: 542-9994, 693-7410.

LOUISE CARRIER
MASSOTHEPEUTE
 Massage suédois
 Thérapeutique—Détente
 Reçus pour assurances
 Sur rendez-vous Tél.:812-8888

MASSAGE de relaxation et détente pour votre confort. Tél.:690-2423.

SALON de beauté 5 Étoiles, massage thérapeutique Suédois, Californiens. Tél.:(418)239-0330.

604 Offres de services

ATTENTION DÉCAPE, teint, vernis vos meubles en bois ou ensemble d'armoires. Homme d'expérience. Bon rapport qualité/prix. Petit ou gros projet. Estimation gratuite. Tél.:548-6405.

C.G.K Services Immobiliers, service de conciergerie, réparation et entretien, logements multiples, résidentiel et commercial, unité de service. Tél.:548-1340 résidence, 690-7419 cellulaire.

COIFFEUR à domicile pour homme seulement, de tous âges, secteur Chicoutimi. Tél.:698-2349 après 18 h pour rendez-vous, demander Jonathan.

EBENISTERIE François Otis. Fabrication d'armoires et de meubles de tous genres. Réparation, retouche et décapage. Finition de meubles. Service impeccable. Tél.:542-7183.

HOMME d'expérience offre ses services pour peinture, lavage de tapis. Prix compétitifs. Estimation gratuite. Tél.:545-2020.

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager à la journée. Tél.:549-8835.

PLASTRAGE, peinture, céramique, planchers bois franc et flottant. Tél.:690-3792.

PLATRAGE, PEINTURE
 Travailleur qualifié d'expérience. Estimation gratuite. Payez après satisfaction. Tél.:541-3816.

POSSEDE système comptable Acomba avec compatibilité générale, facturation, comptes clients et fournisseurs, paye. Plusieurs années d'expérience. Tél.:548-7047 France, paget:591-8845.

RepMo inc.
 Réparation et installation, de machines-outils «Read-out» Acu-Rite et Heidenhain. Téléphone:(418)591-0294.

605 Service de garde

A CHICOUTIMI service de garde «Petits Nourous» bientôt garderie à 5\$. Tél.:543-1526.

GARDERIE les Petits Lions: places disponibles en milieu familiale. Temps plein ou partiel. 20\$/jour avec reçu. Tél.:545-6910.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

701 A donner

TUBES fluorescents 8'. Grilles à plancher. Tél.:696-2036.

703 Ameublement

A BAS PRIX
 APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sècheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement minutier (timer). Réparation à domicile, appels de service. 743, boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.:698-4399.

BANC toilette avec accoudoirs, 25\$. Lit électrique 39", 700\$. Triporteur électrique, 500\$. Chaise roulante, 100\$. Banc transfert pour baignoire, 60\$. Chaise d'aisance, 60\$. Tél.:342-6295.

CAUSEUSES (3), fauteuil et mobilier de cuisine. Tél.:547-9598.

LAVEUSE, sècheuse, 275\$. Congélateur, 150\$. Meuble TV. Toiles verticales ivory. Tél.:549-6266 Lisette.

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, laveuse à tordeur, lave-vaisselle. Tél.:545-9361, 541-6857.

MENAGE complet, vaisselle, cadres, bibelots, etc. état neuf. Tél.:545-3622, 590-0965, 543-4989.

MOBILIER chambre mélamine grise, 7 morceaux avec matelas, 300\$. Tél.:545-2714.

VAISSELIER, 250\$. Set cuisine 4 chaises, 200\$. Set cuisine 6 chaises, 300\$. États neufs, négociables. Tél.:343-2759.

VENTE rapide: causeuse, 2 fauteuils Elran, 4 ans. Table salon. Lit, matelas 39". Tél.:698-0870.

704 Animaux

8 CHIOTS Husky, vermifugés, yeux bleus, 3 sortes de fourrure, prêts 26 janvier. 100\$ Tél.:672-2604.

CHIOTS coisés Montagne des Pyrénées, 50\$. Tél.:276-6647.

CHIOTS Labrador, chocolat, enregistrés, vaccinés, parents certifiés OFA, lignée chasse compétition, garantie, prêts 25 janvier. Tél.:679-4239.

LA BROCANTE: achat et vente, du jeudi au dimanche, 235 boul. Tadoussac. Tél.:693-5022.

VENTE et achat d'antiquités, décapage et restauration de meubles. Tél.:693-0965.

706 Bois de chauffage

100% bouleau vert, 43\$/corde, semi-sec 50\$/corde. Livré au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 10 cordes et plus. Tél.:239-0577.

50% MERISIER, 50% bouleau, 25\$/corde. Tél.:674-1566.

BOIS de chauffage en longueur de 16 pieds, livré. Tél.:668-3584, 662-3356 après 18 h.

BOIS sec à l'abri, tremble 50\$/corde, bouleau 70\$/corde. Livraison possible. Tél.:544-7236.

BOIS sec mélangé 65\$/corde. Semi-sec, bouleau, érable, merisier, 55\$/corde. Tél.:542-0091.

BOIS semi-sec fendu: 55\$/corde; rond: 48\$/corde. Scieé sur place, 35\$/corde. Tél.:673-7783 heures de bureau.

BOULEAU
 en 16", rond ou fendu
 livré ou venir chercher
 Tél.:545-2083.

BOULEAU, merisier en longueur, livré en camion 10 roues. Tél.:542-0718.

BOULEAU, merisier, fendu, livré, 50\$/corde. Bouts de bûches 6 cordes, 200\$ livré. Tél.:695-7225.

BOULEAU, merisier, sec, livré, Tél.:544-4742 soir.

FRÈNE sec non remisé, 50\$/corde non livré. Tél.:673-4251.

MERISIER sec, Merisier, érable et bouleau vert en 16 pouces, livré. Tél.:673-6133.

708 Demandé

ACHETERAIS souffleuse et fournaise à l'huile. Peu importe l'état. Tél.:549-6996.

COLLECTIONNEUR recherche juke-box année '50, paie jusqu'à 3000\$, anciennes revues Playboy années '60, Ciné-Monde, Ciné-Revue, Parie-Match, Jour de France, Salut les Copains, paie 5\$/chaque, la revue Music-Hall 10\$/chaque ainsi que tous magazines avec photos Brigitte Bardot, Marilyn Monroe, Elvis, Beatles, 5\$/chaque et plus. Page:591-6503.

709 Divers

100 aspirateurs neufs et reconditionnés, sacs et pièces de toutes marques, réparation immédiate de centrales et aspirateurs traîneau, 6 spécialistes. Aspiro Plus, Faubourg Sagamie, Galeries la Baie et maintenant Place du Royaume. Tél.:548-1767, 697-1058, 690-3760.

A VOIR! STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, LIVRAISON 24h ou IMMÉDIATE, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, FERNAND TREMBLAY, MANUFACTURIER. Tél.:543-0432.

ACHETE bijoux (or), monnaie collection, 100\$ en or. Tél.:549-1990, 820-6816.

ANCIEN chaudron 16" noir, très propre. 2 ensembles de motoneige (Bombardier et Polaris), très propre. Tél.:662-4097.

AUBAINE! NOUVELLES CARTES à puces pour coupole, se décodant elles-mêmes. Avec ces cartes, pas besoin d'ordinateur. Tél.:541-7278.

CARTONS de 200 cigarettes roulées, 30\$ chacun. Tél.:699-5069.

COLLECTIONNEUR achète chapellets, bijoux, cadres, statues religieuses. Tél.:690-2255, 690-1338 Robert.

CONSTRUISEZ vous-même votre sauna. Économisez 50%. Kit disponible. Tél.:542-5161.

GENERATRICE Honda, EX-650, 1 an d'usage, balance garantie jusqu'en décembre 2003, 690\$. Tél.:487-0927.

GENERATRICE Yamaha 4600 DEX, 2002, démarreur électrique, n'a servi que 2 fois, état neuf, payée 4,250\$, laissée 3,300\$. Tél.:668-0741, cellulaire:669-8337.

LAVEUSE à pression, achetée en juin, pompe General, moteur Honda 6.5, 2,200 livres. Payé 2,000\$, pour 1,400\$ Tél.:548-4781.

LIQUIDATION: réfrigérateur, micro-ondes, tables en coin et centre blanches; chaise berçante, 2 meubles bibliothèque; exerciceur «Air Strider de Weider» neuf, poêle à combustion lente avec portes vitrées. Tél.:542-5161.

LIT de bronzage Sun Valley, excellent état, 2,300\$ Souffleuse Craftman 8-28, 300\$ Scie à chaîne McCulloch, 38cc, 6 mois d'usage, valeur 290\$ laissée 125\$. Tél.:696-4649, Martin.

ORDINATEUR Pentium 200 MMX, écran Daytek 17", imprimante Canon DJC4300, 200\$ RECEPTEUR Navigo Star Choice DSR401, 50\$, Magnétoscope VHS Sony Hi-Fi Stéréo, 100\$, Téléviseur Panasonic 27", 120\$, Chaîne stéréo JVC, CD, cassette, 200\$. Tél.:544-7820.

POUR meuble: érable sec 252", 1"X8". Chêne 132", 2"X11". Tél.:548-2295.

SACS et réparation de toute marque. Aspirateur 2000 central complet 595\$. Aspirateur Panda traîneau neuf, 1,440 watts, 12 ampères, 179\$. 50 aspirateurs Electrolux usagés et 10 Filter Queen à liquider. Aspirateur 2000, 3691 boul. Harvey, face à McDonald, Jonquière. Tél.:542-9451, 1-800-463-9814.

SUPER aubaine outils de mécanique. Tél.:693-1906, paget:696-7997.

TELEVISION 54" Samsung, un an d'utilisation, garantie 4 ans. Tél.:673-4715.

711 Equipement de commerce et restaurant

EQUIPEMENT de bar complet, très bon état, prix raisonnable. Tél.:662-0301.

712 Esotérisme

ATTENTION! Tarot égyptien, indien, clairvoyance, cartes. Sandra tarologue d'expérience. Bonne clientèle établie, excyter@videotron.ca pour courrier. Tél.:673-7444.

713 Marché aux puces

ACHAT et vente de tout, articles de pêche. Marché aux puces Châteauguay, 2093 rue Hémon. Tél.:547-4600.

715 Poêle à bois

COMBUSTION lente, excellent état, 350\$. Tél.:672-2094.

717 Santé

AUGMENTEZ votre revenu, temps partiel, temps plein. Faites vos horaires personnels. Travaillez à partir de la maison. Brochure gratuite. Formation complète. Informations:1-866-736-1860.

RECHERCHE 19 personnes voulant perdre de 9 à 29 livres d'ici les 30 prochains jours. Résultats et produits garantis. Tél.:1-866-736-1859.

RECHERCHE médecin de famille pour suivi annuel. Homme, bonne santé, 53 ans. Tél.:696-4297, 696-6625.

RECHERCHONS PERSONNES désirant améliorer leur santé et retrouver leur énergie, en perdant 5 à 25 livres en 30 jours. Programme garanti conçu par des médecins et suivi personnalisé. Tél.:1-866-285-7951. www.nutrition-o-max.com

718 Vêtements

MANTEAUX chat sauvage, idéal pour le Carnaval, taille moyenne pour femme, 400\$, taille grande homme, 300\$. Tél.:674-2770.

800 SPORTS / LOISIRS

802 Bicyclettes

VELO de montagne Giant, 27 vitesses, double suspension très peu servi. Valeur 2,000\$, laissé 1,500\$ négociable. Tél.:418)256-1184.

804 Chasse et pêche

COURS GPS orientation, carte, boussole, une soirée. Tél.:549-8056 Laval.

805 Musique et accessoires

ACHETERAIS guitare Fender Jaguar ou Jazz Master. Tél.:543-2181, pagette, 696-7090.

806 Ordinateurs et jeux

A DOMICILE: Configuration et réparation d'ordinateurs. Installation d'Internet et périphériques. Tél.:543-7176.

ELECTRONIQUE Sagamie. Dépannage, achats, vente, échanges. Appareils électroniques, jeux vidéo. Plus de 2000 jeux. Tél.:548-0285 et maintenant à Jonquière, 695-2252.

IMPRIMANT Laser Writer II NT pour Macintosh. Tél.:673-4481.

SAGUENAY INFORMATIQUE, meilleurs prix en ville! Nous nous engageons à battre n'importe laquelle soumission de la concurrence. Vente et réparation d'ordinateurs neufs et usagés. Service à domicile, réseau, 1740, boul. du Royaume Ouest. Tél.:698-6668.

XBox-PlayStation

Installation de puces, réparation. 542-2708.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

ROULOTTE 31', G. Prowler, porte patio, double annexe, 1996. Aussi remisé 8'X8'. Prix à discuter. Tél.:344-4093.

811 Vacances/voyages

HALLANDALE, Floride, condo grand 3 1/2 à vendre, tout équipé, bien situé. Site enchanteur. Disponible avril 2003. Tél.:344-4389 (soir).

SPECIAL casino, décembre et janvier: 13\$, en tout temps. Autocar de luxe, repas inclus. Mme Bergeron, 695-0313.

VOYAGE à Cuba (Varadero), une semaine, mois de mai... Tél.:674-2833.

902 Agences de rencontre

BANQUE DU BONHEUR, AGENCE CUPIDON
 Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances. Pour amour, amitié, aventures. Rencontres gratuites aux dames. Tél.:699-5077.

903 Messages personnels

NINA et FANIE. Si tu aimes avoir du plaisir. Appellons. Spécial Duo. Sur déplacement seulement. Tél.:545-7927.

LES perles du Saguenay. Reçoivent et se déplacent. Tél.:693-5302.

BELLE petite femme style chinoise. Reçoit et se déplace. Tél.:690-6379.

JOLIE fille vous attend pour des massages érotiques. Tél.:542-6645.

Chantale pour vous messieurs. Reçoit et se déplace. Tél.:542-8461.

VOUS passerez de bons moments inoubliables avec Claudie. Tél.:545-0884.

TU MERITES ce qu'il y a de mieux. Michèle, pour 35 ans et plus, reçois le jour. Tél.:480-0957, pagette: 669-3963.

JOLIE demoiselle, hommes sérieux seulement. Chicoutimi. Jessica. (418)696-4812, 540-8611.

JULIEN reçoit, se déplace. Fêtes ou showers. Discretion assurée. Tél.:545-6098.

BEAUTÉ PLUS

Reçoivent et se déplacent.

Engageons.
 693-5143

LA SEDUISANTE Caroline offre massages érotiques. Reçoit et se déplace de 08h30 à 15h00. Tél.:818-3577.

JEUNE homme pour hommes seulement. Tél.:542-6080.

KELLY nouvelle et très jolie, déplacement seulement, 7 jours. Tél.:696-8937.

BEAU masseur athlétique, satisfaction garantie, pour homme seulement. Mike 698-4210.

TRES jolie transexuelle, pour hommes d'affaires, reçoit et se déplace. Tél.:540-1080.

904 Perdu ou retrouvé

PERDU chien Pointeur Anglais, secteur La-Baie, blanche avec oreilles brunes. Récompense promise. Tél.:544-5354, cell.:818-2473.

906 Services de massage

1er AU SAGUENAY STUDIO DE MASSAGE
 EXPÉRIENCE, détente, discrétion assurée dès 9 h. Linda, Jane, Mélissa, Krystina, Sheila. Spécialement le mardi, Sonny, 7 jours. Engageons. Tél.:548-7070.

A ADOPTER EXOTICA
 Massage de détente, 7/7 jours, 9h à 21h. Avec Catherine, Julie, Laurie, Mia. Tél.:547-7949. Engageons.

A CHICOUTIMI
 ANNIE jolie fille, Massage détente dans endroit propre et discret. 7 jours. Tél.:545-4582.

ABANDONNEZ-VOUS aux mains magiques. Jour: Sandra, 545-9650. Soir: Chantale 693-4673.

ABONDEZ de caresses avec Roxanne. Massage de détente. Propreté et discrétion assurées. Tél.:540-6420.

MASSAGE de relaxation, confort et détente, femme et homme (spécial pour couple). Discretion absolue. Musique appropriée. Tél.:695-4189.

NOUVEAU À CHICOUTIMI
 Massage détente dans un endroit paisible, avec Jiny, Jade, Annie, 9h à 21h. 7/7 jours. Tél.:696-9546. Engageons.

PLAISIR, détente, massage thérapeutique, bronzez. Venez découvrir les mains d'Alison, sexy et jolie. 7 jours. Prix imbattable. Tél.:690-3142.

POUR elle et lui, détente, relaxation, option bain de pieds. Tél.:549-6706.

www.cyberpresse.ca

workdolis Carrières
 et formation

URGENT

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Vous désirez vous joindre à une équipe dynamique et avant-gardiste? Nous vous offrons un poste à temps plein dans la haute-ville de Québec. Remplacement de congé de maternité.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

La clinique dentaire Munger et Dion
 835, boul. René-Levesque Ouest
 Québec (Québec) G1S 1T4

ou par télécopieur au: (418) 681-4815

Graham n'appuie pas la France et l'Allemagne

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a refusé mercredi d'appuyer la position de la France et de l'Allemagne, qui s'opposent fermement à une guerre prochaine contre l'Irak.

Mardi, le chancelier allemand, Gerhard Schroeder, a clairement indiqué que son pays n'appuierait pas une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui prônerait une guerre contre le régime de Saddam Hussein. Le mois prochain, l'Allemagne présidera le Conseil de sécurité.

Les propos de M. Schroeder faisaient écho à des déclarations similaires du président français, Jacques Chirac, qui a menacé d'imposer son veto au Conseil de sécurité si les États-Unis demandaient une nouvelle résolution légitimant une action militaire. «Ce que je retiens des déclarations de la France et de l'Allemagne, c'est qu'il est important que les inspections en armement se poursuivent», a déclaré avec prudence le ministre Graham en point de presse.

Avis/Appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de monsieur René Girard, en son vivant domicilié au numéro 4200, chemin de la Rivière-aux-Sables, Saguenay (Lac-Kénogami), province de Québec G7X 7V6, survenu à Saguenay (Jonquière) le dix-huit juillet deux mille deux (18 juillet 2002), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux Denis Girard et Nicole Girard, le quatorze janvier deux mille trois (14 janvier 2003), devant M^{re} Marlène Ouellet, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Boivin Lessard Ouellet Côte, notaires, sise au 138, rue Price Ouest, Ville de Saguenay (Chicoutimi), Québec, G7J 1G8. Donnée à Saguenay, ce 14 janvier 2003.

M^{re} Marlène Ouellet, notaire 00540248

Ville de SAGUENAY Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de l'ancienne Ville de Chicoutimi.

AVIS est donné par le soussigné greffier, qu'à sa séance ordinaire du 21 janvier 2003, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant:

- AC-2003-1 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage #91-061 de l'ancienne Ville de Chicoutimi afin de permettre dans la zone 7810-R certains usages spécifiques (rue Roussel) (ARU-100);

AVIS est aussi donné que le texte de ce règlement est disponible, pour fins de consultation, au bureau du service du greffe au 201, Racine Est, arrondissement de Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement au 150, boulevard du Saguenay Est, arrondissement de Chicoutimi.

AVIS est également donné que toute personne habile à voter du territoire de l'ancienne Ville de Chicoutimi peut, dans les 45 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce règlement, au schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Fremont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Devant un juge américain

Un patron de Clonaid esquive les questions

FORT LAUDERDALE, Floride (AP) — Le vice-président de la société Clonaid, qui prétend avoir mis au monde trois bébés clonés depuis la fin de décembre, a habilement esquivé mercredi les questions d'un juge de la Floride qui l'avait forcé à témoigner, au téléphone, sur les événements des dernières semaines.

Thomas Kaenzig a déclaré que la compagnie qu'il dirige n'était pas incorporée et qu'il avait été maintenu dans l'ignorance quant aux manipulations ayant mené aux soi-disant clonages humains. Il a par ailleurs juré ne pas savoir où se trouvait le premier bébé cloné, baptisé Eve.

M. Kaenzig a refusé de répondre à la plupart des questions du juge John Frusciant, même après avoir été menacé d'outrage au tribunal. Le magistrat, qui doit décider s'il est nécessaire d'enlever Eve à la garde de ses parents ou non, a ordonné au témoin de se présenter en cour mercredi prochain.

Le plaignant, un avocat de la Floride, affirme vouloir le bien du bébé qui pourrait souffrir de défauts génétiques, en plus de

faire l'objet d'une exploitation commerciale. Nul n'a encore vu Eve, présumément née le mois dernier de parents américains, dans un pays non identifié. Un deuxième bébé cloné, fille d'un couple de lesbiennes néerlandaises, aurait vu le jour le 3 janvier. Finalement, d'après Clonaid, un troisième bébé — un garçon cette fois — serait né mercredi de parents japonais. Au total, cinq enfants «Clonaid» devraient naître d'ici le 5 février.

La présidente de la société, Brigitte Boisselier, doit participer à une conférence de presse ce jeudi à Toronto pour donner des détails sur ces naissances.

Clonaid a été fondée par le mouvement raélien, qui prétend que la vie sur Terre a été créée par des extra-terrestres.



COMPARUTION

Les avocats Jonathan Schwartz et Barry Wax, les représentants de Clonaid, l'entreprise qui prétend avoir cloné le premier humain se sont présentés devant le juge Frusciant en Floride.

Un troisième enfant cloné

FORTLAUDERDALE, Floride (AP) - Clonaid, la société qui revendique avoir produit le premier clone humain, a annoncé mercredi la naissance d'un troisième bébé, conçu par clonage. Il s'agirait d'un garçon japonais.

Cette annonce a été faite durant une audience devant un tribunal de Floride qui devait décider de nommer ou non un tuteur légal pour Eve, une fillette qui serait née le 26 décembre de mère américaine. Clonaid, compagnie proche de la secte des Raéliens, affirme que ce bébé, dont l'existence n'a pas pu être vérifiée, est le premier clone humain.

Nadine Gary, la porte-parole de Clonaid, a indiqué que Brigitte Boisselier, la présidente du groupe, tiendrait une conférence de presse jeudi à Toronto sur les dernières naissances: celles d'un gar-

çon japonais et d'une fillette hollandaise née d'une lesbienne hollandaise le 3 janvier.

Clonaid, qui n'a fourni aucun élément prouvant que ces bébés étaient des clones, attendait cinq naissances d'ici le 5 février.

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



AUDET (M. Germain)

Le 18 janvier 2003, est décédé à son domicile, à l'âge de 52 ans et 7 mois, M. Germain Audet, fils de dame Normande Claveau et de feu M. Henri Audet, demeurant rue Granville, Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 23 janvier 2003 de 19 h à 22 h et le vendredi 24 janvier 2003 de 9 h à 10 h 15 à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi
560 Simard
St-Ambroise

Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003 à 10 h 30 à l'église de St-Ambroise. Il sera incinéré au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre sa mère dame Normande Claveau, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Isabelle Audet (Marc Allaire), Caroline, Serge, Martin et Sylvain; la mère de ses enfants: Henriette Bouchard; ses petits-enfants: Alexandre et Julianne; ses frères et sœurs: Réjean Audet (Christine Lemieux), Lise (feu Arthur Gauthier), Carol (Ginette Bouchard), Fernande (Michel Simard), Marie-Reine (Jean-Guy Lemieux), Christiane (Jean-Paul Simard), feu Gilles et Gisèle (Gilles Gauthier). Il laisse également de nombreux cousins, cousines.

neux, nièces et amis. M. Audet était à l'emploi de l'Alcan (Arvida) depuis plus de 30 ans. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca
Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



BOUDREAU (M. Charles-Henri)

Le 21 janvier 2003, est décédé à Alma, à l'âge de 66 ans et 3 mois, M. Charles-Henri Boudreault, époux de feu dame Réjeanne Boily et compagnon de dame Marguerite Harvey, demeurant au 3090, rang Melançon, à Alma. La famille reçoit les condoléances le jeudi 23 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 24 janvier 2003 à compter de 12 h (midi) à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003, à 14 h, à l'église Saint-Sacrement d'Alma. M. Boudreault sera incinéré et ses cendres seront déposées au Columbarium de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Outre sa compagne dame Marguerite Harvey, il laisse dans le deuil ses enfants: Claudine (Daniel Gravel), Jean (Isabelle Gagnon), Alain (Lynda Bergeron) et Nathalie (Daniel Simard); ses petits-enfants: Sophie, Marc-André, Jean-Denis, Guillaume, Maygane et Caroline; ses frères et sœurs: feu Victorien (Clémence St-Gelais), Marcel (Judith Tremblay), Ghislain (feu Ange-Aimée Gagné, Solange Gagné), Gaston (Simone Perreault), Robert (Pâquerette Gagné), Noël (Jocelyne Bouchard), Suzette (Martin Simard), Claudette (Nicol Fradette), Gaétan (Doris Simard) et Martin (Colette Robert); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boily et Harvey; ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Fondation des Maladies du Cœur du Québec.
Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean. Pour informations, téléphone: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200, courriel: refulsj@al.cgco.ca. Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.



CLAVEAU (Mme Odile)

Le 21 janvier 2003, est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, entourée de l'amour des siens, à l'âge de 77 ans 7 mois, Mme Odile Claveau, épouse de feu M. Joseph Claveau, demeurant 735, du Stade à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le jeudi 23 janvier 2003 à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, avenue Bégin

coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les heures d'accueil sont: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003 à 11 h à l'église St-Antoine à Chicoutimi. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils. Elle était membre de l'Age d'Or des Blés d'Or. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yvon Claveau (Lucie Simard), André (Monique St-Denis), Gaétan (Blanche Fortin), Jean (Suzanne Bergeron), Guylaine (Marcel Tremblay), Brigitte (Bertrand Tremblay); ses petits-enfants: Philippe, Catherine, François, Dominic, Kevin, Jean-Denis, Véronique, Simon et Marie-Pier. Elle était la sœur de: feu Damasse Claveau (Radegonde Chamberland), Ginette (Gilles Dieumegarde), Jacques (Suzanne Ouellet), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils. (Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec)



DUCHESNE (M. Jean-Noël)

Le 20 janvier 2003, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 61 ans, M. Jean-Noël Duchesne, fils de feu M. Nazaire Duchesne et de feu dame Antoinette Tremblay, demeurant au 227 rue St-Emile, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 23 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 24 janvier 2003 de midi à 13 h 45 à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi
345, St-Armand, Chicoutimi
(face à l'église Ste-Claire)

Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003 à 14 h à l'église Ste-Claire. Il sera incinéré au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière Ste-Anne. Il était le frère de: Gertrude Duchesne (feu Louis-Aurèle Boucher), feu Thérèse, Marie-Paule (feu Claude Dallaire), Raymond (Fernande Simard), Jeannine (Rémi Boucher), feu Jules, Sr Charlotte p.f.m., feu Ruth (Jean-Paul Filion), feu Georges (Lisette Gagnon), Michel (Christiane Desjardins), Madeleine (Georges Bélanger) et Pierre. Il laisse également plusieurs neveux et nièces dont son filleul Mario Duchesne, ainsi que ses parents et amis. M. Duchesne a été à l'emploi de "Constructions Georges Bélanger" pendant 30 ans. Veuillez prendre note que le bureau sera fermé vendredi, jour des funérailles. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay, sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: coopfchicoutimi@videotron.ca
Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Autres décès
à la page 32

Nos condoléances



aux familles éprouvées



Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de
M. Gérard Pearson, de Latérière,
décédé le 1^{er} octobre 2002,

facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois...
sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005



la fondation
de ma vie

005-382-44



Fonds de dotation
du Centre hospitalier
Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de
Mme Lucille Huot-Gagnon

décédée le 26 décembre 2002, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fonds,
je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation
au numéro: **695-7711**



Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS



DUFOUR ROY (Mme Marie-Blanche)
Le 22 janvier 2003, est décédée au Carrefour de la Santé de Jonquière, à l'âge de 73 ans et 10 mois, dame Marie-Blanche Dufour, épouse de feu M. Georges-Henri Roy, demeurant à Jonquière, secteur Arvida. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité 2770 rue de la Salle Jonquière

le vendredi 24 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 25 janvier 2003 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. La dépouille sera incinérée au crématorium Nault & Caron et les cendres déposées au cimetière St-Jean-Vianney. Dame Marie-Blanche Dufour laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Yves (Elysa Bouchard), Jacques (Lise Pelletier), Carol, Christian (Martine Gaudreault), Robert, Francine, Marlène (Alain Turcotte), Louise (Daniel Laforte), André (Claire Pedneault), Richard (Chantale Fortin), Nathalie (Rémy Côté), Sylvain; ses petits-enfants: Dany, Marc, Patrick, Vickie, Maxime, David, Marie-Claude, Dominic, Frédéric, Martin, Josée, Sandra, Yanick, Cynthia, Jessica, André-Philippe, Josée-Ann; ses arrière-petits-enfants: Catherine, Janick, Nicolas, Alexandre, Charles-Olivier, Guillaume, Camille, Andréanne, Simon. Elle était la soeur de: feu Simone (feu William Blackburn), feu Florence (feu Joseph Blackburn), feu Joseph (Antoinette Blackburn), feu Marie-Jeanne (feu Lionel Girard), feu Cécilia (feu Paul-Emile Roy), feu Alphonse (Rita Barrette), feu Hélène (feu Lucien Tremblay), feu Paul-Henri (Thérèse Roy). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roy, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Jonquière-Médic, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, courriel: nault@netrover.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



GAGNON (M. Pascal)

Est décédé à Montréal, à l'âge de 30 ans, M. Pascal Gagnon, fils de M. Maurice Gagnon et de Mme Micheline Tremblay, demeurant autrefois à Chicoutimi secteur Nord. La famille accueillera les parents et amis de 9 h à 11 h le jeudi 23 janvier 2003 à la résidence funéraire Gravel & Fils, Réseau Dignité 825, avenue Bégin coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu le jeudi 23 janvier 2003 à 11 h à l'église Ste-Claire à Chicoutimi secteur Nord. Les cendres seront déposées au cimetière Ste-Jeanne-d'Arc au Lac St-Jean. Il était professeur en art plastique. Il laisse dans le deuil ses parents; ses frères: Nicolas Gagnon, Jean-Philippe (Stéphanie Tremblay); ses oncles et tantes: feu Éliane Gagnon, René (Céline Gaudreault), Rachel (Antoine Girard), feu Rosarienne (Victorien Girard, Rita Lalancette), feu Jean-Paul (Rolande Tremblay), feu Lucienne (Laurier Allard), Thérèse (Claude Rossignol), Charles (Raymonde Côté), Bertrand (Jeannine Linteau), Solange (Jocelyn Renald), feu André, Réal Tremblay, Lucienne (Bernard Boulianne), feu Yolande (Gaston Boulianne), Monique (Jean-Guy Ratté), Marie-Paule (Rémi Bouchard), ainsi que plusieurs cousins et cousines et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation

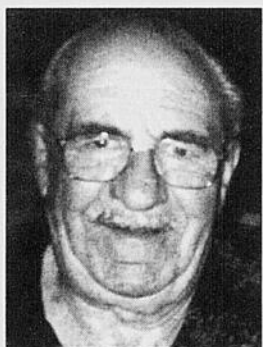
de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: gravel.fils@videotron.ca **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils.** (Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec)



GIRARD (Mme Desneiges Emond)

Le 22 janvier 2003, est décédée à la Résidence Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 95 ans, Mme Desneiges Emond, épouse de feu M. Philippe Girard, demeurant autrefois à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire du Saguenay 2555, St-Dominique Jonquière

le jeudi 23 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 24 janvier 2003 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003 à 11 h à l'église St-Raphaël. Mme Girard sera incinérée. Elle laisse dans le deuil ses fils: Jacques Girard (Suzanne Vanasse), Bernard Girard (Nicole Lapointe); ses petits-enfants: Marie-Christine (Carl Otis), Annie, Nicolas (Nadia Gagnon), Mathieu; ses arrière-petits-enfants: François et Alice. Elle était la soeur de: feu Berthe Emond (feu Jos Roy), Anita (feu Laurent Simard), feu Isabelle (feu Jean Ringuette), Marthe, feu Jean-Charles (Jacqueline Murdock), feu Duncan (feu Louise Simard), feu Victor (feu Edmee Page), feu Rosaire (feu Rolande Jauvin), feu Joseph-Eugène (Berthe Tremblay), feu Delium. Elle était la belle-soeur de: Rose Girard (feu Paul Tremblay), Julien, feu Lucien (Marthe Morin). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation du Centre hospitalier de Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



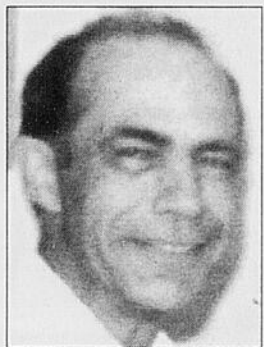
JULIEN (M. Adrien)

Le 21 janvier 2003, est décédé au Centre Maria-Chapdelaine, Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 75 ans et 3 mois, M. Adrien Julien, époux en premières nocces de feu Mme Andréa Lavertu, en secondes nocces de feu Mme Carmen Fortin et conjoint de Mme Thérèse Allard Potvin, demeurant au 296, 6ième Avenue, Dolbeau-Mistassini. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Fils
1702, rue des Pins
Dolbeau-Mistassini

le jeudi 23 janvier 2003 de 19 h à 22 h, le vendredi 24 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 25 janvier 2003, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles de M. Adrien Julien seront célébrées le samedi 25 janvier 2003, à 10 h 30, à l'église Sainte-Thérèse d'Avila, Dolbeau-Mistassini. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre sa conjointe, Mme Thérèse Allard Potvin, il laisse dans le deuil ses enfants: Emilien Drapeau (Lola Bouchard), Sylvie Drapeau (Réal Girard), feu Yves Drapeau, Maryse Julien (Jacques Fortin), Mario Julien (feu Hélène Gaudreault et conjoint de Réjeanne Dion), Marlène Julien-Maltais (Michel Gagnon) et Johanne Julien (Mattia Ciuffo); ses petits-enfants: Dany (Dygnie Gaudreault) et Marilou Girard, Matthew Julien, Pierre-Marc et Vanessa Dion, Jean-François, William et Noémie Gagnon, Anthony et Vanessa Ciuffo; son arrière-petit-fils: Tommy Girard. Les enfants de Mme Thérèse Allard Potvin: Guylaine, Denise, Johanne, Caroline, Edith et Nathalie, ainsi que leurs conjoints et leurs enfants; ses frères et sœurs: feu Antonio, feu Marie

(premières nocces feu Albert Darveau et en secondes nocces feu Roméo Perreault), Germaine (premières nocces feu Gaudias Julien et en secondes nocces feu Omer Perreault); ses beaux-frères et belles-sœurs: Maurice Lavertu (premières nocces feu Germaine Godin et en secondes nocces feu Lucienne Boutin), feu Félix Lavertu (feu Anne-Marie Michaud), feu Paul-André Lavertu, feu Lucien Lavertu (Maria Tremblay), feu Lorette Lavertu (feu Rosaire Dufour), feu Lucienne Lavertu (feu Théophile Boivin), Sylvianne Lavertu (feu Georges Koury), Rita Lavertu (premières nocces feu Vincent Tremblay et en secondes nocces Ovila Demers), Noëlla Lavertu (premières nocces feu P.E. Lavoie et en secondes nocces Robert Lessard), Simone Lavertu (feu Georges Paquet), Annette Lavertu (premières nocces feu Benoît Guillemette et en secondes nocces feu Onézime Corneau) et Anita Lavertu (feu Jean-Charles Boulianne); ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire en dons pour la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5. Pour informations: téléphone: bureau 418-276-1411, salon 418-276-8026, télécopieur 418-276-2057 et courriel: mhebert@destination.ca **Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.** (Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec)



ROUX (M. Jean-Robert)

Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 21 janvier 2003, à l'âge de 60 ans et 6 mois, M. Jean-Robert Roux, fils de feu Roger Roux et de feu Gertrude Martel, époux de Claudette Archambeault, demeurant à Ste-Hedwidge. La famille recevra les condoléances au salon funéraire du

sous-sol de l'église de Ste-Hedwidge le jeudi 23 janvier 2003 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 24 janvier 2003 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 janvier 2003 à 15 h à l'église de Ste-Hedwidge. M. Roux sera incinéré et ses cendres seront déposées au cimetière D'Asbestos. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Claudette Archambeault, ses enfants: Sylvain Roux (Antoinette Paradis), Diane (Luc Gilbert), Denis (Sonia Carrier); ses petits-enfants: Dany, Jinny, Erika, Meggy-Anne, Jonathan, Alex, Vincent et Gabriel; les enfants de Claudette: Sylvie Langlais (Bernard Grenier), Etienne (Jeannie Saindon), Carol (Isabelle Simard), Johanne (André Bilodeau), Nadia (Rodrigue Boivin); ses petits-enfants: Pierre-Luc, Emy-Jade, Alisson, Chad et Sheldon; ses frères et sœurs: Pauline Roux (Marcel Bergeron), feu Michel (Simone Latour), Paul-Emile (Gisèle Cantin), Richard (Huguette Couture), Mario (Johanne Côté), feu Jocelyn, Véronique (Denis Lacharité); ses beaux-parents: feu Laurent Archambeault et Elianne Langlais; ses beaux-frères et belles-sœurs: Gilles Archambeault (Michèle Girard),

Gaétan (Rosy Michaud), Alain (Gisèle Dion), Francine (Pierre-Eugène Gagnon), Thérèse (Réal Langlais), Madeleine (Alain Langlais), Lévis (Francine Côté), Lise (Carol Dion), Pâquerette (Mario Fortin), Marjolaine (Robin Soucy), Yvon (Lina Desbiens), Linda (Yves Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. **Direction funéraire: Maison funéraire Harvey, Mouvement coopératif, 816, boul St-Joseph, Roberval (418) 275-0375, (418) 275-3331 (salon), (418) 275-7496 (fax), email: mharvey@destination.ca** Membre de la corporation des thanatologues du Québec.



TREMBLAY (Mme Marie-Rose)

Le 22 janvier 2003, est décédée à la Résidence Beaumanoir, à l'âge de 87 ans 5 mois, Mme Marie-Rose Tremblay, épouse en 1ères nocces de feu M. Doria Bolduc et en 2èmes nocces de feu M. Jean-Louis Martel, demeurant à la Résidence Beaumanoir. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 24 janvier 2003 de 19 h à 22 h, le samedi 25 janvier 2003 de 9 h à 10 h 15 à la

Coopérative Funéraire de Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la Marina du Vieux Port)

Les funérailles auront lieu le samedi 25 janvier 2003 à 10 h 30 à la Cathédrale de Chicoutimi. Elle sera incinérée au crématorium de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et les cendres inhumées au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Réal Bolduc (Bélangère Simard), Rosaire (Madeleine Tremblay), Clément (Clémence Fournier), Jean-Guy (Marguerite Lefebvre), Francine, Yvon et Jacques (Sylvie Imbeau); ses petits-enfants: Glenn, Dominique, Stéphane, Corinne, Hugues, Audrey, Nadia, Marie-Josée, Martin, Jean-Michel, Pascal, Yannick, Nathalie, Caroline, Jonathan; ses arrière-petits-enfants: Marie-Kim, Cynthia, Anne-Julie, Stéphanie, Charles-William, Nicolas, Geneviève. Elle était la soeur de: feu Patrick Tremblay (feu Raymonde Blackburn), feu Marie-Jeanne (feu Lucien Lapointe), Jean-Marie (Solange Tremblay), feu Pierre-Julien (feu Simone Bouchard), Jeanne-d'Arc (feu Ovide Brassard), Gertrude (feu Paul Beaulieu), Annette (feu Henri Dalraire), Thérèse (feu Sylvio Beaulieu) et Gaby. Elle laisse également les membres des familles Bolduc et Martel, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: salonchicoutimi@videotron.ca **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

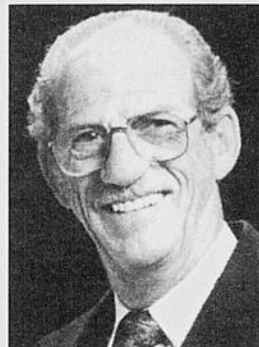
MESSES ANNIVERSAIRES



DUFOUR (M. l'abbé Roland)

La messe anniversaire de M. l'abbé Roland Dufour, fils de feu Théodore Dufour et de feu Anna-Marie Paradis, demeurant au 904, Jacques-Cartier Est à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 26 janvier 2003 à 10 h 30 à l'église St-Wilbrod d'Hébertville. Parents et amis sont invités à y participer. **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils**



MINIER (M. Paul)

La messe anniversaire de M. Paul Minier, époux en 1res nocces de feu Mme Carmen Morin et en 2es nocces de feu Mme Alice Gagné, demeurant au 1242, 3e Avenue, La Baie, sera chantée le samedi 25 janvier 2003 à 16 h à l'église St-Edouard, La Baie. Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Fjord.**

PRIÈRES



FAVEURS OBTENUES

Merci Mon Dieu. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. Signé: M.N.

MESSE ANNIVERSAIRE



TREMBLAY (Mme Rose-Alice Gagnon)

La messe anniversaire de Mme Rose-Alice Gagnon, épouse de feu M. Philippe-Auguste Tremblay, demeurant au 3093, Prince-Albert à Ville de La Baie, sera célébrée

le samedi 25 janvier 2003 à 16 h à l'église St-Gabriel, Ferland-Boileau

Parents et amis sont invités à y participer. **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils.**



BOUQUINERIE

JACQUES-CARTIER

366, Savard, Chicoutimi

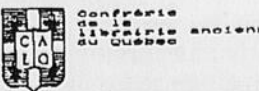
Tél.: **696-1534**

Bouquinerie.JC@videotron.ca

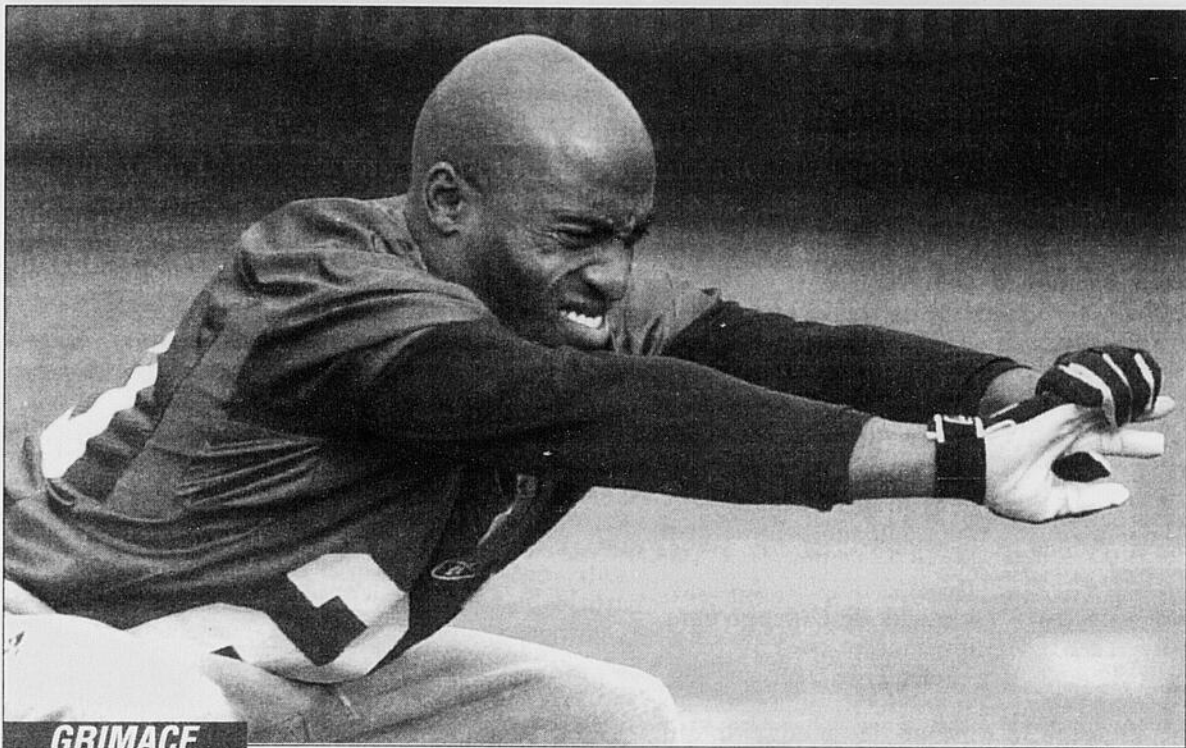
- Livres d'occasion et anciens
- Achat, vente, échange
- Beatlemania
- Services d'exposition

SERVICE D'ÉVALUATION

- Pour succession
- Dons aux organismes
- Assurance



Sports



GRIMACE

Les Buccaneers se préparent pour le Super Bowl avec beaucoup de fébrilité, à l'image de Ronde Barber qui grimace en effectuant ses étirements, lors d'une séance d'entraînement tenue sur les terrains de l'université de la Californie, à San Diego.

(Photo PA)

Joueur défensif des Buccaneers

Brian Kelly... héros ou bouc émissaire?

SAN DIEGO (PC) - Il n'est pas celui qui retient le plus l'attention, il est parfois seul dans son coin, mais il pourrait bien être le joueur de l'unité défensive des Buccaneers de Tampa Bay qui va décider de l'issue du Super Bowl.

Warren Sapp? Il n'est jamais seul dans son coin. Simeon Rice? Lui non plus. Derrick Brooks? Il s'en va au Pro Bowl. Ronde Barber? Le demi de coin, frère jumeau de Tiki des Giants de New York, est plus populaire que jamais. John Lynch? Le joueur originaire de San Diego n'est rien de moins qu'un héros national cette semaine.

Non. Nous parlons ici de Brian Kelly, demi de coin de son état, qui joue du côté gauche du terrain. Pas doté d'un sourire éclatant comme Barber ni d'une gueule de vedette comme Lynch, le joueur défensif est, mine de rien, celui qui a réussi le plus d'interceptions dans la NFL cette saison (8).

«Ronde et moi avons environ le même nombre d'années d'expé-

rience dans le circuit, mais comme il a été nommé au sein du Pro Bowl en 2001, il est plus reconnu.

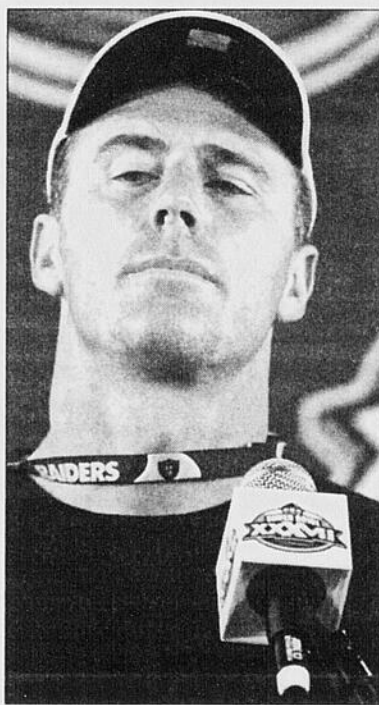
Les quarts adverses lancent moins dans son coin de terrain. Ils viennent donc de mon bord», ajoute celui qui a disputé son football universitaire à Southern California.

La rapidité des joueurs défensifs des Buccaneers n'est plus à faire. Mais Barber (cinq pieds 10 pouces) et Kelly (cinq pieds 11 pouces) ne sont pas des plus grands si l'on compare avec les receveurs des Raiders Jerry Rice (six pieds deux pouces), Jerry Porter (six pieds deux) et Tim Brown (six pieds).

«Non, non. Tu ne vas pas m'amer sur ce terrain-là mon vieux, répond Kelly sans hésiter. Il y a deux semaines, tout le monde disait la même chose avant notre match contre les 49ers. On avait Terrell Owens devant nous et tout le monde se demandait si nous allions pouvoir stopper un receveur de six pieds quatre... six pieds cinq pouces, qui franchit 40 verges en 4,3 secondes. Écoute, ce gars-là est un surhomme. Pourtant, on a gagné 31-6.

«Les notions de grandeur, de vitesse et de poids n'ont plus guère d'importance sur le terrain quand nous jouons au niveau d'un match de Super Bowl. Si Jerry capte un ballon et me passe sous le nez pour un touché, dites-vous bien que ce sera parce l'exécution (passe, réception, tracé) sera parfaite. Et si j'intercepte un ballon qui lui est destiné, c'est parce que j'aurai anticipé le jeu et couru plus vite que lui. Nos quelques pouces d'écart n'y changeront rien.»

Pour nombre d'observateurs, la secondaire des Buccaneers privilégie un type de couverture visant surtout à éviter le long jeu de ses adversaires. Interlocuteur avisé, Kelly pense que cette impression est un peu biaisée.



Rich Gannon

(Photo PA)

Rich Gannon, un quart bien protégé

Si le poids est synonyme de victoire...

SAN DIEGO (PC) - Il y a eu William Perry des Bears de Chicago, le premier joueur de ligne à l'attaque de plus de 300 livres. Puis, la première ligne des Cowboys de Dallas au début des années 1990 dont tous les membres faisaient osciller la balance à plus de 300 livres.

Si le poids est synonyme de victoire, il est possible que les Raiders d'Oakland aient déjà gagné la partie.

Dire que les lignards qui protègent le quart Rich Gannon sont massifs est très en-dessous de la réalité. Les gardes Mo Collins (6'04", 325 livres) et Frank Middleton (6'03", 330), le centre Barrett Robbins (6'03", 320), ainsi que les plaqueurs Lincoln Kennedy (6'06", 335) et Barry Sims (6'05", 300) ne sont pas gros ou gigantesques, ils sont rien de moins que monstrueux.

Et on peut avancer sans l'ombre d'un doute que les poids officiels sont de 10 à 20 livres inférieurs à la réalité. Ne vous demandez pas pourquoi Rich Gannon a parfois quatre ou cinq secondes pour décocher ses passes, une éternité dans la NFL.

«C'est sûr que notre poids n'est pas un désavantage dans les circonstances, précise Kennedy, le vétéran de 10 saisons. Mais notre gros (sic) avantage, c'est que nous avons joué ensemble toute l'année, sauf pour Mo qui était blessé durant le premier mois. La communication est excellente. Parfois, quand Rich fait le décompte, l'un d'entre nous voit quelque chose et crie un mot que tous les autres comprennent. Ça, c'est un avantage qui n'a pas de prix.»

Du groupe, Sims est le moins

expérimenté avec quatre saisons sous la ceinture. Il ne devrait pas y avoir d'erreurs de jugement de la part de ces gars-là.

«On dit souvent que je suis le père de notre ligne en raison de mon âge, poursuit Kennedy (qui n'a que 31 ans), mais je sais que pour un match de cette importance, il faut garder son calme et c'est toujours plus difficile pour les jeunes.»

Pour Middleton, qui risque de passer un bon moment face à Warren Sapp dimanche, les Raiders n'ont pas l'intention de changer de plan de match.

«Pourquoi faire?, dit-il. On a passé le ballon avec succès pendant toute la saison. Pourquoi diable changerait-on de stratégie maintenant? Vous savez, les gens disent que nous n'avons pas d'attaque au sol. C'est faux. C'est juste qu'on s'en sert pas.»

Pour Collins, la perspective de voir deux hommes tenter de frei-

ner les élan de Sapp ou de Simeon Rice n'est pas logique.

«Ce sont des membres du Pro Bowl, dit-il. Dans un monde idéal, on mettrait deux gars sur chacun d'entre eux, mais c'est impossible.»

Là, Collins ment un peu pour la bonne cause. Il est peut probable que Sims, qui va faire face à Rice, puisse le contrer tout seul durant 60 minutes. Mais il n'est pas improbable que le deuxième homme à s'acquitter de cette tâche ne soit pas un joueur de ligne, mais bien un ailier rapproché. Ce que n'a pas nié Kennedy.

«On va approcher ce match comme on l'a fait contre les Titans (du Tennessee), en sachant que cette ligne va nous donner du fil à retordre. S'ils sont aussi féroces, ils sont aussi plus rapides que les Titans, il n'y a pas de doute là-dessus. Particulièrement Rice, à l'extérieur. Et il va falloir s'ajuster.»

Biletnikoff se souvient des Alouettes

SAN DIEGO (PC) - La moustache a disparu, le cheveu -déjà mince il y a deux décennies- est maintenant complètement absent du sommet du crâne, mais Fred Biletnikoff est toujours le même.

L'ancien joueur des Raiders d'Oakland, membre de l'édition gagnante du Super Bowl de janvier 1977 (32-7 contre les Vikings) ainsi que du Panthéon de la renommée de la NFL, se souvient avec un plaisir évident de son passage avec les Alouettes de Montréal, à une époque inconnue des plus jeunes partisans des actuels champions de la coupe Grey.

Quand le nom de Montréal fuse, le souriant ancien receveur de passes éclate de rire.

«Je me souviens très bien de mon passage là-bas, indique celui qui occupe le poste d'entraîneur des receveurs de passes avec les Raiders. C'est Joe Scanella qui m'avait contacté et qui m'avait demandé si j'étais encore en bonne condition physique.»

Biletnikoff avait accepté l'invitation et il avait découvert une ligne fort différente, mais des joueurs avec le même désir de vaincre.

«À certains égards, il y a des gars qui me rappelaient les Rai-

ders. Il y avait là d'excellents athlètes. Peter Dalla Riva demeure mon héros. Mais pour les joueurs gâtés que nous étions dans la NFL, c'était très différent. Les voyages étaient plus éprouvants parce que nous devions passer par les compagnies d'aviation commerciales. Il fallait être un dur pour jouer dans cette ligne. J'ai toujours eu beaucoup de respect pour ces gars-là.»

Biletnikoff a joué à l'époque où Gerry Datillio et Joe Barnes étaient les quarts des Alouettes, soit avant la cruelle période de Vince Ferragamo.

«Non, je n'ai pas joué avec Vince

et je n'ai pas vu Gerry depuis des années, mais j'ai revu Joe pas plus tard que la semaine dernière, à Oakland.»

Pour celui qui a remporté le Super Bowl aux côtés de Ken Stabler, Gene Upshaw et Art Shell, à une époque où John Madden était un entraîneur-chef, la Ligue canadienne réservait quelques surprises.

«Je me souviens de mon premier match hors-concours. C'était à Winnipeg. J'ai dû rapidement m'ajuster tant le rythme de la partie était rapide par rapport à la NFL. Et il y avait le froid, bien entendu.»

Les chiffres

Hockey



LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DOUBLE

Association de l'Est												
Section Nord-Est												
Mj	G	P	N	DP	BP	BC	Pts	Dom.	Etrang.	10 derniers	Séq.	
Ottawa	48	31	11	5	1	160	104	68	17-4-1	14-7-4-0	7-2-0-1	G1
Toronto	48	25	18	4	1	136	119	55	16-7-2-0	9-11-2-1	6-4-0-1	P1
Boston	47	23	18	5	1	143	128	52	14-7-3-0	9-11-2-1	2-7-1-0	N1
Montréal	49	19	19	6	5	129	144	49	10-8-3-2	9-11-3-3	3-4-1-2	N1
Buffalo	46	14	23	7	2	100	119	37	8-10-4-1	6-13-3-1	6-1-2-1	N1
Section Atlantique												
Philadelphie	47	27	11	8	1	120	99	63	12-5-5-1	15-6-3-0	9-1-0-0	G4
New Jersey	45	27	12	3	3	115	88	60	16-6-1-1	11-6-2-2	7-2-1-0	G4
NY Islanders	47	21	19	5	2	131	140	49	12-12-2-0	9-7-3-2	5-3-0-2	P1
Pittsburgh	48	20	19	4	5	129	137	49	11-8-1-2	9-11-3-3	5-4-1-0	N1
NY Rangers	50	20	23	6	1	127	147	47	11-13-3-1	9-10-3-0	6-3-1-0	G1
Section Sud-Est												
Washington	49	22	18	6	3	139	136	53	14-6-1-2	8-12-5-1	4-2-3-1	G1
Tampa Bay	48	19	18	7	4	133	139	49	13-6-3-2	6-12-4-2	2-5-2-1	N1
Florida	48	14	17	9	8	109	141	45	6-10-5-4	8-7-4-4	3-6-0-1	P2
Caroline	49	16	23	6	4	107	137	42	8-10-5-3	8-13-1-1	1-8-1-0	P8
Atlanta	47	15	26	2	4	125	172	36	9-12-1-2	6-14-1-2	5-4-1-0	G1
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	48	26	13	7	2	141	118	61	15-5-3-1	11-8-4-1	4-5-0-1	P2
St. Louis	49	26	14	5	4	158	125	61	13-5-2-2	13-9-3-2	6-2-0-2	P1
Chicago	48	21	16	8	3	114	113	53	14-6-3-1	7-10-5-2	2-3-2-3	P3
Nashville	47	15	20	4	4	104	126	42	9-11-3-0	6-9-5-4	5-3-2-0	G2
Columbus	48	18	24	4	2	137	151	42	12-9-1-1	6-15-3-1	5-5-0-0	P1
Section Nord-Ouest												
Vancouver	48	28	15	5	0	151	125	61	13-8-3-0	15-7-2-0	6-4-0-0	P1
Minnesota	48	24	16	7	1	120	104	56	14-9-3-0	10-7-4-1	5-5-0-0	G1
Edmonton	48	22	15	5	6	133	128	55	11-6-3-3	11-9-2-3	5-2-1-2	P2
Colorado	46	17	14	10	5	130	122	49	7-9-7-2	10-5-3-3	4-5-1-0	N1
Calgary	48	16	22	7	3	103	131	42	7-11-6-1	9-11-1-2	5-4-1-0	G2
Section Pacifique												
Dallas	49	27	10	11	1	151	97	66	16-1-3-1	11-9-8-0	8-0-2-0	G1
Anaheim	47	19	17	7	4	112	114	49	10-6-5-1	9-11-2-3	4-4-1-1	P1
Los Angeles	46	18	20	4	4	116	129	44	10-10-1-0	8-10-3-4	2-7-0-1	P2
Phoenix	47	16	20	7	4	112	132	43	8-10-4-1	8-10-3-3	4-4-1-1	G1
San Jose	46	16	20	6	4	120	141	42	8-11-4-0	8-9-2-4	2-5-2-1	P2

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CALENDRIER

Mardi 21 janvier	
Philadelphie 3 Toronto 1	Modano, Dal
Pittsburgh 0 Buffalo 0	Weight, StL
Nashville 3 Vancouver 2	Forsberg, Col
N.Y. Rangers 5 N.Y. Islanders 0	Jagr, Wash
Atlanta 8 St. Louis 4	Demitra, StL
	Whitney, Clb
Mercredi 22 janvier	
Montréal 2 Tampa Bay 2	Saint-Louis, TB
Washington 5 Caroline 3	Alfredsson, Ott
Ottawa 2 Florida 1	Prospal, TB
Dallas 4 Columbus 2	Gaborik, Minn
Edmonton 4 Detroit 3 (P)	Heatley, Atl
Los Angeles à Anaheim, 22h30.	Koivu, Mtl
New Jersey à San Jose, 22h30.	Smyth, Edm
	Stillman, StL
Jeudi 23 janvier	
Ottawa à Atlanta, 19h30.	Nylander, Wash
Boston à Pittsburgh, 20h00.	Kovalchuk, Atl
St. Louis à Chicago, 20h00.	Sanderson, Clb
N.Y. Rangers à Nashville, 20h00.	Lecavalier, TB
Columbus à Colorado, 21h00.	Kariya, Ana
Phoenix à Calgary, 21h00.	Cassels, Clb
Minnesota à Los Angeles, 22h30.	Richards, TB
	Jokinen, Flo
	Guerrin, Dal
	Sakic, Col
	Morrison, Vcr

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est		
Mj	Pts	
1. x-Ottawa	48	68
2. x-Philadelphie	47	63
3. x-Washington	49	53
4. New Jersey	45	60
5. Toronto	48	55
6. Boston	47	52
7. NY Islanders	47	49
8. Pittsburgh	48	49
9. Tampa Bay	48	49
10. Montréal	49	49
11. NY Rangers	50	47
12. Florida	48	45
13. Caroline	49	42
14. Buffalo	46	37
15. Atlanta	47	36
Association de l'Ouest		
Mj	Pts	
1. x-Dallas	49	66
2. x-Vancouver	48	61
3. x-Detroit	48	61
4. St. Louis	49	61
5. Edmonton	49	57
6. Minnesota	48	56
7. Chicago	48	53
8. Colorado	46	49
9. Anaheim	47	49
10. Los Angeles	46	44
11. Phoenix	47	43
12. San Jose	46	42
13. Nashville	47	42
14. Columbus	48	42
15. Calgary	48	42

x-meneur de section.

MENEURS

B	A	P
Lemieux, Pgh	20	48
Naslund, Vcr	32	29
Thornton, Bos	23	35
Kovalev, Pgh	20	35
Bertuzzi, Vcr	26	28
Murray, Bos	25	27
Hossa, Ott	31	19
Hejduk, Col	24	26
Mogilny, Tor	21	29

Association de l'Est										
Section canadienne										
PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Pts	Dom.	Etrang.	10 derniers
Hamilton	49	35	7	4	3	182	100	77		
Manitoba	46	20	22	4	0	127	133	44		
Saint-Jean	43	16	23	3	1	108	127	36		
St. John's	47	14	28	4	1	138	177	33		
Section Est										
Binghamton	44	23	14	6	1	127	109	53		
Bridgeport	46	20	15	10	1	112	116	50		
Hartford	46	19	18	6	3	146	140	47		
Springfield	45	18	24	3	0	118	150	39		
Albany	46	14	21	6	5	106	125	39		
Section Nord										
Providence	46	28	10	6	2	158	128	64		
Manchester	42	26	9	4	3	150	108	59		
Portland	45	21	15	4	5	130	107	51		
Worcester	46	19	17	7	3	145	132	48		
Lowell	47	12	31	3	1	108	165	28		
Association de l'Ouest										
Section Ouest										
Houston	45	30	11	4	0	155	110	64		
Milwaukee	44	20	13	7	4	136	129	51		
Utah	43	23	17	2	1	131	128	49		
Chicago	43	21	16	3	3	142	125	48		
San Antonio	47	19	19	7	2	116	130	47		
Section Centrale										
Grand Rapids	45	25	11	7	2	132	103	59		
Rochester	45	14	17	11	3	121	128	42		
Cincinnati	45	13	20	8	4	115	143	38		
Syracuse	44	13	25	5	1	98	140	32		
Cleveland	46	12	29	2	3	112	167	29		
Section Sud										
Norfolk	46	25	14	4	3	124	113	57		
Hershey	46	21	15	9	1	123	115	52		
Wilkes-Barre	45	20	19	3	3	139	147	46		
Philadelphie	42	20	18	1	3	101	105	44		

LIGUE AMÉRICAINE

Association de l'Est									
Section canadienne									
PJ	G	P	N	DP	BP	BC	Pts	Dom.	Etrang.
Hamilton	49	35	7	4	3	182	100	77	
Manitoba	46	20	22	4	0	127	133	44	
Saint-Jean	43	16	23	3	1	108	127	36	
St. John's	47	14	28	4	1	138	177	33	
Section Est									
Binghamton	44	23	14	6	1	127	109	53	
Bridgeport	46	20	15	10	1	112	116	50	
Hartford	46	19	18	6	3	146	140	47	
Springfield	45	18	24	3	0	118	150	39	
Albany	46	14	21	6	5	106	125	39	
Section Nord									
Providence	46	28	10	6	2	158	128	64	
Manchester	42	26	9	4	3	150	108	59	
Portland	45	21	15	4	5	130	107	51	
Worcester	46	19	17	7	3	145	132	48	
Lowell	47	12	31	3	1	108	165	28	
Association de l'Ouest									
Section Ouest									
Houston	45	30	11	4	0	155	110	64	
Milwaukee	44	20	13	7	4	136	129	51	
Utah	43	23	17	2	1	131	128	49	
Chicago	43	21	16	3	3	142	125	48	
San Antonio	47	19	19	7	2	116	130	47	
Section Centrale									
Grand Rapids	45	25	11	7	2	132	103	59	
Rochester	45	14	17	11	3	121	128	42	
Cincinnati	45	13	20	8	4	115	143	38	
Syracuse	44	13	25	5	1	98	140	32	
Cleveland	46	12	29	2	3	112	167	29	
Section Sud									
Norfolk	46	25	14	4	3	124	113	57	
Hershey	46	21	15	9	1	123	115	52	
Wilkes-Barre	45	20	19	3	3	139	147	46	
Philadelphie	42	20	18	1	3	101	105		

Match nul à Tampa Bay

Dave Andreychuk prive le Canadien d'une victoire

par François Lemenu

TAMPA BAY (PC) — Avant de s'envoler vers la Floride, Claude Julien avait fait valoir qu'une équipe retrouve souvent sa cohésion sur des glaces étrangères. Le nouvel entraîneur du Canadien a vu juste.

Après avoir disposé des Panthers de la Floride, le Tricolore a obtenu un match nul de 2-2 face au Lightning de Tampa Bay, mercredi soir, au St. Pete Times Forum.

Il aura fallu un but de Dave Andreychuk lors d'un jeu de puissance à 19:06 de la troisième période pour priver le Canadien d'un point au classement.

José Théodore a réalisé une éblouissante performance dans ce match.

Dans la seule deuxième période, il a repoussé 19 des 20 lancers de Tampa Bay. Seul Ruslan Fedotenko est parvenu à le déjouer lors d'une attaque à cinq.

Richard Zednik et Saku Koivu ont marqué les buts du Canadien.

Le 21e de Zednik

Le jeu de puissance du Canadien semble reprendre vie. Julien demande à ses joueurs de créer de la circulation devant le filet. C'est désormais ce qu'ils font. Lundi, l'attaque à cinq a produit un but contre les Panthers.

Face au Lightning, l'avantage numérique a permis au Tricolore de prendre les devants 1-0 après une période.

Zednik a dévié un lancer de Patrice Brisebois qui a surpris Nikolai Khabibulin à 14:45. Chris Dingman était au banc des pénalités. Pour Zednik, il s'agissait d'un 21e but, un sommet chez le Canadien. Koivu et Brisebois ont obtenu des aides.

Le Lightning a inversé les rôles en deuxième. Cette fois, Fedotenko a dévié un lancer de Brad Richards à 2:21 alors que Zednik était au cachot.

Gilmour rejoint Hawerchuk. Le Lightning a dominé l'engagement. Les hommes de John Tortorella ont obtenu 20 lancers contre seulement six au Canadien. Pourtant, le Tricolore a regagné son vestiaire fort d'une avance d'un but.

Koivu a marqué à 6:14 d'un bon tir après qu'il eut brillamment déjoué le défenseur Cory Sarich. Doug Gilmour a été à l'origine du but lorsqu'il a provoqué un revirement en zone neutre.

Gilmour a obtenu une passe, ce qui lui a permis de rejoindre Dale Hawerchuk au 13e rang des meilleurs compteurs de l'histoire de la LNH. Les deux joueurs sont ex aequo à 1409 points.

En troisième, l'arbitre Paul Devorski a refusé un but au Lightning, jugeant que Tim Taylor avait déplacé le filet.

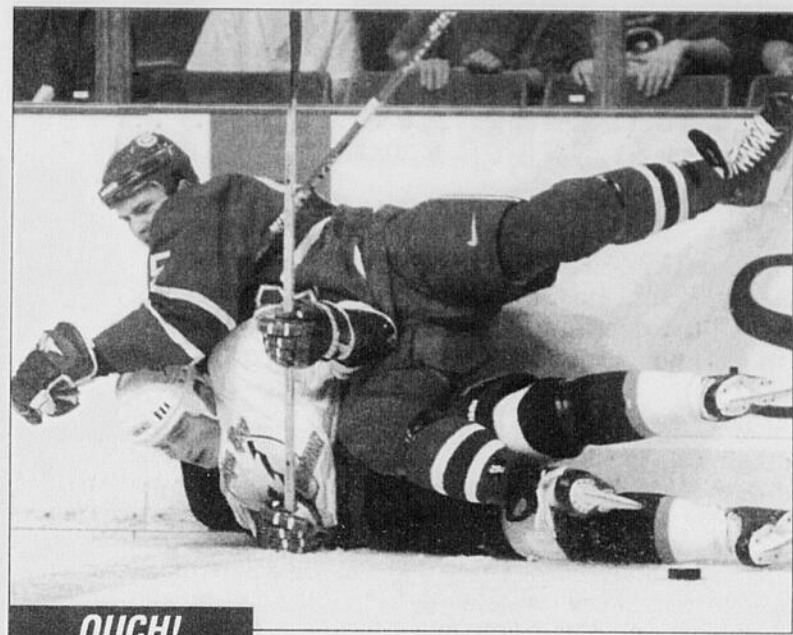
Koivu a raté une occasion en or au milieu de l'engagement lorsqu'il s'est vu accorder un tir

de pénalité. Fredrik Modin l'a accroché au moment où il s'échappait. Le capitaine a cherché à déjouer Khabibulin mais le gardien du Lightning a bloqué la rondelle en étirant la jambière droite.

En fin de match, le Canadien a dû écrouler une pénalité imposée à Patrick Traverse pour avoir lancé un bâton qui traînait sur la glace.

Un mauvais dégagement de Brisebois a permis à Andreychuk de créer l'égalité à 19:06.

En prolongation, Khabibulin a privé Andreï Markov, seul devant lui.



OUCH!

Ruslan Fedotenko a appris à ses dépens qu'on ne franchit pas impunément les lignes ennemis. Hier soir, en première période, l'attaquant du Lightning s'est frotté un peu fort au défenseur du Canadien Ron Hainsey. Ouch!

(Photo PA)

Trois points sur la route

Julien ne retient que le positif

par François Lemenu

TAMPA (PC) — Malgré un match nul face au Lightning, Claude Julien a préféré retenir les points positifs plutôt que le point perdu.

«Je veux retenir les choses positives, a-t-il dit. On rentre de Floride après avoir récolté trois points sur une possibilité de quatre.

«Nous avons eu de bonnes chances de marquer en troisième et en prolongation. Mais le hockey est un jeu d'erreurs. On a manqué un lancer de punition. Il faut quand même donner le crédit au Lightning. Les gardiens ont été excellents. José Théodore nous a donné une chance de gagner.»

L'entraîneur du Canadien a refusé de commenter la pénalité que Patrick Traverse s'est vu imposer en fin de troisième période. Le défenseur a déplacé un bâton qui traînait sur la glace.

«Je ne suis pas le genre d'entraîneur à critiquer le travail des arbitres», a-t-il dit.

Julien a préféré parler de la performance de son capitaine. Même s'il a raté un tir de pénalité, Koivu a disputé un très bon match.

«C'est tout un leader, il a tout

donné. C'est un joueur dur à remplacer. On profite tous de sa présence», a observé Julien.

«La rondelle a mal glissé sur la glace et elle s'est retrouvée près de mes patins. Je n'ai pas pu réaliser le jeu que je voulais. Donnons le crédit au gardien», a déclaré Koivu dont c'était le premier tir de pénalité dans la Ligue nationale.

Doug Gilmour a joué dans le premier trio à gauche de Koivu et Richard Zednik. Ces trois joueurs ont été les plus menaçants dans le camp du Canadien. Le vétéran de 39 ans a raté une occasion de marquer en première période alors qu'il semblait avoir le gardien du Lightning à sa merci.

«Mon bâton a touché celui de Zednik, a-t-il expliqué. J'aurais marqué si j'avais pu lancer une seconde plus tôt.»

Gilmour a obtenu une passe lors du but de Koivu. Il s'agissait de son 1409e point en carrière, ce qui lui a permis de rejoindre Dale Hawerchuk au 13e rang des pointeurs de l'histoire de la LNH.

«Nous avons joué dans le junior ensemble, a rappelé Gilmour. Mais j'avoue que ce plateau me

laisse plutôt indifférent. Le classement m'intéresse davantage.»

José Théodore a expliqué avoir été surpris par le tir de Dave Andreychuk qui l'a déjoué en fin de troisième période.

«Andreychuk a fait une feinte et il s'est retrouvé en déséquilibre. J'avoue que ça m'a déjoué. Je ne pensais pas qu'il serait en mesure de lancer de cette position.»

Le Canadien a récolté quatre points sur six depuis que Julien a remplacé Michel Therrien.

Rangers et Islanders payeront l'amende

À New York, les Rangers et les Islanders ont tous deux écopé 25 000\$ d'amendes à la suite des altercations survenues avant le match de mardi à Uniondale.

Par deux fois les joueurs se sont confrontés au centre de la glace, en l'absence des arbitres et entraîneurs.

La mêlée générale a été évitée, mais le règlement de la LNH est clair: «Toute équipe, dont les joueurs sont impliqués dans une altercation ne survenant pas durant les périodes d'un match, écopera une amende automatique de 25 000\$.»



	B	A	Pts	Pén
11. S. Koivu	13	30	43	46
94. Y. Perreault	19	17	36	20
20. R. Zednik	20	13	33	47
79. A. Markov	8	16	24	26
93. D. Gilmour	8	15	23	14
38. J. Bulis	6	14	20	20
43. P. Brisebois	3	16	19	24
14. O. Petrov	6	12	18	10
21. R. McKay	5	10	15	48
52. C. Rivet	5	10	15	36
24. A. Dackell	4	9	13	14
82. D. Audette	3	9	12	12
25. C. Kilger	6	4	10	14
90. J. Juneau	3	7	10	8
27. M. Czerkawski	2	8	10	14
54. P. Traverse	0	9	9	18
5. S. Quintal	3	3	6	47
81. M. Hossa	5	0	5	2
71. M. Ribeiro	2	3	5	2
28. K. Dykhuis	1	2	3	20
22. B. Lindsay	0	2	2	23
65. R. Hainsey	0	0	0	2
29. G. Odjick	0	0	0	0
44. S. Souray	0	0	0	0
26. S. Blouin	0	0	0	47
60. J. Théodore	0	0	0	2
30. M. Garon	0	0	0	0
31. J. Hackett	0	0	0	0

Gardiens					
G	P	N	Min	Ba	BIMoy.
30. M. Garon	0	0	0	0	00,00
31. J. Hackett	7	8	21064	45	02,54
60. J. Théodore	11	15	31727	89	13,09
Total (3)	18	23	52800	137	12,94

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Caroline 3
Washington 5
Première période
1. Washington, Jagr 24 (Miller, Gonchar) 13:14 (an)
2. Caroline, Francis 17 (O'Neill, Tanabe) 18:55 (an)
Pénalités — Gonchar Wash 4:55, Witt Wash 9:29, Wesley Car 12:12, Kwiatkowski Wash 18:02.
Deuxième période
3. Washington, Jagr 25 (Miller, Nylander) 17:22
Pénalités — C. Adams Car 7:27, Kwiatkowski Wash 18:46.
Troisième période
4. Washington, Ciernik 4 (Lang, Doig) 3:52
5. Washington, Miller 9 (Jagr, Gonchar) 7:42 (an)
6. Caroline, Vasicek 3 (Wallin, Hlavac) 14:11
7. Caroline, Vasicek 4 (Hlavac) 17:28
8. Washington, Halpern 7 (sans aide), 19:59 (dn, fd)
Pénalités — Wesley Car 6:38, Bondra Wash 19:00.
Tirs au but
Caroline 12 14 12 38
Washington 9 9 9 27
Gardiens — Caroline: Irbe (P,6-14-2); Washington: Kolzig (G,18-13-4).
Avantages numériques — Caroline: 1-5; Washington: 2-3.
Arbitres — Brad Watson, Don Van Massenhoven.
Juges de lignes — Anthony Sericolo, Gérard Gauthier.
Assistance — 12.954 (18.277).

Detroit 3
Edmonton 4 (P)
Première période
1. Edmonton, Carter 18 (York, Marchant) 5:24
2. Edmonton, Rita 1 (Cleary, Reasoner) 10:42
Pénalités — Draper Det 11:53, Holmstrom Det, Ferguson Edm 14:32.
Deuxième période
2. Detroit, Lariouov 4 (Hull, Zetterberg) 7:34 (an)
3. Detroit, Hull 20 (Lidstrom, Fedorov) 14:05 (an)
Pénalités — Semenov Edm 6:47, Pusa Edm 8:50, Marchant Edm 12:47, Moreau Edm 13:54.
Troisième période
5. Detroit, Draper 7 (Maltby) 3:25 (dn)
6. Edmonton, Carter 19 (York, Brewer) 3:55 (an)
Pénalités — Bykov Det 2:51, Woolley Det 17:01.
Prolongation
7. Edmonton, Brewer 5 (Chimera, Swanson) 1:42
Pénalités — Aucune.
Tirs au but
Detroit 7 19 10 3 39
Edmonton 7 3 10 1 21
Gardiens — Detroit: Joseph (P,19-12-5); Edmonton: Markkanen (G,6-6-0).
Avantages numériques — Detroit: 2-4; Edmonton: 1-3.
Arbitres — Blaine Angus, Mick McGeough. Juges de lignes — Derek Amell, Mike Cvik.
Assistance — 16.839 (16.839).

Colombus 2
Dallas 4
Première période
1. Columbus, Ling 1 (Pronger, Walsler) 2:58
Pénalités — Davidson Clb 10:44, Modano Dal 14:37.
Deuxième période
2. Dallas, Guerin 21 (Hatcher, Modano) 2:18
3. Dallas, Kapanen 4 (Morrow, Lehtinen) 10:05
Pénalités — Nash Clb 6:12, Nash Clb, Richardson Clb (min., inconduite de partie), Boucher Dal (double min.) 13:39, Spacek Clb 17:45.
Troisième période
4. Dallas, Young 10 (sans aide), 3:05 (dn)
5. Columbus, Sillinger 12 (Whitney, Spacek) 8:07 (an)
6. Dallas, Erskine 1 (Modano) 8:56
Pénalités — Morrow Dal (majeure, inconduite de partie) 0:46, Muller Dal 8:01, Arnott Dal 12:57, Sanderson Clb 13:33, Ouestcott Clb, DiMaio Dal 16:45, Cassels Clb 18:07, Columbus banc, Ouestcott Clb (majeure), Sydor Dal (majeure) 19:07.
Tirs au but
Columbus 8 6 5 19
Dallas 6 10 10 26
Gardiens — Columbus: Denis (P,17-25-4); Dallas: Tugnutt (G,6-2-2).
Avantages numériques — Columbus: 1-4; Dallas: 0-6.

Arbitres — Shane Heyer, Dennis LaRue. Juges de lignes — Randy Mitton, Wayne Bonney. Assistance — 18.532 (18.532).
Montréal 2
Tampa Bay 2
Première période
1. Montréal, Zednik 21 (Brisebois, Koivu) 15:45 (an)
Pénalité — Dingman TB 14:21.
Deuxième période
2. Tampa Bay, Fedotenko 10 (Richards, Boyle) 2:21 (an)
3. Montréal, Koivu 14 (Gilmour) 6:14
Pénalités — Zednik Mtl 0:34, Perreault Mtl 18:31.
Troisième période
4. Tampa Bay, Andreychuk 13, 19:05 (an)
Tir de pénalité raté — Koivu Mtl, 10:06 3e période.
Pénalités — Rivet Mtl 8:32, Kubina TB 12:43, Traverse Mtl 17:49.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité — Aucune.
Tirs au but
Montréal 8 6 10 4 28
Tampa Bay 6 20 8 2 36
Gardiens — Montréal: Théodore (N,12-16-4) (36-34); Tampa Bay: Khabibulin (N,18-18-6).
Avantages numériques — Montréal: 1-2; Tampa Bay: 2-4.
Arbitres — Paul Devorski, Dave Jackson. Juges

de lignes — Jonny Murray, Stéphane Provost. Assistance — 15.343 (19.758).
Sénéateurs 2
Floride 1
Première période
1. Ottawa, Hossa 32 (Van Allen, Arvedson) 18:30
Tir de pénalité raté — Arvedson Ott, 9:39 1ère période.
Pénalités — Leschyshyn Ott 10:13, Schaefer Ott 11:11, Redden Ott (majeure), Ference Flo (mineure, majeure) 16:04.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Hossa Ott 0:28, Ulanov Flo 12:40, Neil Ott 17:52, Redden Ott 20:00.
Troisième période
2. Floride, Majesky 1 (Novoseltsev, Hagman) 8:13
3. Ottawa, Hossa 33 (Van Allen) 18:56
Pénalités — Aucune.
Tirs au but
Ottawa 7 5 5 17
Floride 6 6 5 17
Gardiens — Ottawa: Lalime (G,23-12-5); Floride: Hurme (P,4-6-5).
Avantages numériques — Ottawa: 0-2; Floride: 0-5.
Arbitres — Greg Kimberley, Paul Stewart. Juges de lignes — Pierre Racicot, Andy McElman.
Assistance — 13.944 (19.250).

Écrasés par les Gaulois

Les Élites s'imposent pendant 25 minutes

par Stéphane Bégin

SAINT-HYACINTHE (SB) - Pour battre les Gaulois de Saint-Hyacinthe, il faut absolument être parfait. Et comme les Élites de Jonquière n'ont pas été en mesure de l'être au-delà des 25 premières minutes de jeu, ils ont été lessivés.

Les hommes de Pierre Boudreault, de la Ligue de hockey midget AAA, ont subi un revers de 8-2, hier soir, à Saint-Hyacinthe devant la puissance du circuit provincial.

«Pourtant, le pointage était de 1-1 après une période et on a même mené 2-1 au début du deuxième tiers. On a limité les Gaulois à cinq tirs en première période. On a bien fait les choses.

«Mais tout s'est gâté en deuxième période. Nous avons écopé de

quatre pénalités de suite et nous avons ouvert la porte aux Gaulois. Et lorsqu'on leur permet de le faire, on se retrouve dans la misère. Ils sont durs à arrêter, car c'est une équipe qui marque facilement cinq buts et plus par match», a expliqué Pierre Boudreault.

Il faut bien avouer que la commande était lourde pour les Élites, qui n'ont qu'une fiche de 7 gains, 26 revers et 3 défaites en fusillade, au dernier rang de la

section Koho. En contrepartie, les Gaulois sont déjà les champions de leur section avec un dossier de 31-5-2.

Pierre Boudreault n'apprécie pas nécessairement le résultat final du match, mais a tout de même noté certaines bonnes choses. Le hic, c'est qu'elles se sont limitées à la première période.

«On menait 2-1, mais les Gaulois ont marqué deux buts lors d'une double supériorité numérique. Il

ne faut pas les laisser aller, car ils en profitent rapidement. C'est ce qu'ils ont fait.

«Au chapitre des tirs au but, nous avons été totalement dominés. Les Gaulois ont lancé 40 fois sur Pierre-Olivier Bousquet et nous n'avons tiré que 12 fois sur le filet adverse», analyse Pierre Boudreault.

Pierre-Cédric Labrie et Mathieu Tremblay ont été les seuls marqueurs des Élites de

Jonquière. Du côté des Gaulois, Francis Charette a réalisé un tour du chapeau avec ses 27, 28 et 29e buts de la saison et il a ajouté deux passes. Benoit Doucet a récolté un filet et deux aides.

Les Élites reprennent l'action vendredi soir en recevant la visite des Commandeurs de Lévis (21-14-2). «Ce qu'il nous faut, c'est une victoire. Les gars en ont besoin pour leur confiance», a conclu Pierre Boudreault.

Lutte au dopage sportif

Les gouvernements ont besoin de temps

MONTREAL (PC) - Les gouvernements à travers le monde pourraient avoir besoin de plus de temps afin d'unir leurs efforts contre le dopage dans le sport, a déclaré le responsable de l'Agence mondiale antidopage (AMA), Richard Pound, mercredi.

L'AMA souhaite toujours mettre en place son code mondial antidopage avant les Jeux olympiques d'été d'Athènes en 2004, même si les gouvernements pourraient ne l'accepter que pour les Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006.

«L'idée de toutes les parties, gouvernementales et mouvements sportifs, c'est que le code soit applicable pour les Jeux de 2004, mais si ce n'est pas possible pour les gouvernements d'adopter une loi ou une convention d'ici à Athènes, nous allons attendre jusqu'à Turin en 2006», a déclaré Pound.

On demandera d'obtenir un délai afin de rattacher l'AMA à une organisation internationale, possiblement les Nations unies ou une de ses agences comme l'UNESCO, dans la version finale du code qui devrait être adoptée au cours de la conférence mondiale sur le dopage à Copenhague, du 3 au 5 mars.

«Les gouvernements sont plus à l'aise quand ils sont regroupés sous l'égide d'une organisation internationale reconnue, a dit Pound au cours d'une conférence téléphonique. C'est ce que nous accepterons dans la troisième version du code.»

Le code mondial a comme objectif d'uniformiser règles et sanctions pour toutes les disciplines sportives du Comité international olympique (CIO). L'AMA souhaite des critères

universels sur les procédures de prélèvement et d'analyse des échantillons, sur les sanctions en cas de violation des règles antidopage et tous les autres aspects visant à contrer l'usage des drogues dans le sport.

Mais on ne s'entend pas encore quant aux sanctions à infliger aux athlètes qui échouent des tests antidopage, ni sur le rôle de l'AMA elle-même, car les gouvernements ne veulent pas que l'agence ait des pouvoirs supranationaux dans un secteur comme la santé.

L'AMA, elle, veut que les gouvernements harmonisent les lois dans leur pays afin de se conformer au code.

Pour parvenir à une harmonisation complète, l'AMA espère que les pays signeront un mémorandum acceptant le code en principe, ce que plusieurs ont déjà fait, même s'il leur faudra plus de 10 ans pour harmoniser leurs lois en conséquence.

«C'est beaucoup plus compliqué pour un gouvernement de modifier ses lois que pour le CIO ou une fédération sportive de changer ses règlements», a avancé Pound.

En se sens, la conférence de Copenhague sera «une des plus importantes de l'histoire portant sur le sujet», a soutenu Pound.

L'AMA a reçu 92 commentaires avant la date limite du 10 décembre dernier, dans le cadre du processus de consultation amorcé il y a plus d'un an. L'agence en tiendra compte dans l'élaboration du rapport final qui sera dévoilé le 28 février, comme elle avait considéré les 120 commentaires reçus plus tôt en 2002 avant la préparation de la deuxième version préliminaire.



Andy Roddick

Match record à Melbourne

Andy Roddick évince Younes El Aynaoui

MELBOURNE (AP) - Le jeune Américain Andy Roddick a eu besoin de plus de 5 heures pour éliminer le Marocain Younes El Aynaoui et atteindre les demi-finales des Internationaux d'Australie. C'est au terme de cinq manches, au pointage de 4-6, 7-6 (5), 4-6, 6-4 et un remarquable 21-19 que l'Américain a enregistré sa victoire.

Les demi-finales masculines opposeront donc Andy Roddick à

l'Allemand Rainer Schuettler d'un côté et un autre Américain et le deuxième favori, Andre Agassi, au Sud-Africain Wayne Ferreira.

Chez les dames, le carré d'as comprend des affrontements entre l'Américaine Serena Williams et la Belge Kim Clijsters ainsi qu'une autre Américaine, Venus Williams et une autre Belge, Justine Hénin-Hardenne.

Tournoi pee wee/bantam de Saint-Félicien

Lemieux inspire les Castors

par Paul-Armand Girard
SAINT-FÉLICIEN (PAG) - La 23ième édition du Tournoi provincial pee wee/bantam de Saint-Félicien présentait trois rencontres mercredi.

En bantam A, les Castors de Dolbeau-Mistassini ont infligé un cuisant revers de 8-3 aux Prédateurs de Roberval. Nicolas Lemieux a pris l'offensive des Castors en main en logeant la rondelle à quatre reprises dans le

filet des Robervalois. Kevin Lavoie et Marc-Alexandre Beaudry ont fermé le sommaire avec un doublé chacun. Chez les Prédateurs, Yannick Martel, Maxime Privé et David Dominique ont donné la réplique.

En bantam B, les Sénateurs d'Alma ont également sorti leurs bâtons de marqueurs en signant une victoire de 6-1 face aux Harfangs de Saint-Félicien. Dany Moyen s'est payé une paire de

butts pour la formation amatrice. Derek Thiffault-Guérin, Simon Maltais, Sébastien Fillion et Alex Roy-Dubois ont parachevé le travail en attaque. L'unique filet des Harfangs a été l'oeuvre de Kim Lalancette.

En pee wee B, les Rafales de Roberval ont mis à profit les deux buts de Nicolas Cauchon afin de l'emporter 4-1 devant les Tempêtes de Mashteuiatsh. Les autres buts des Rafales ont été obtenus par Pier-Olivier Tremblay et Maxime Desmeules. Chez les Tempêtes, seul Darren Verreault a trompé la vigilance du gardien robervalois.

Essais à Barcelone

Villeneuve réalise son meilleur tour

MONTREAL (PC) - Jacques Villeneuve a augmenté le rythme en piste, mercredi, réalisant le troisième meilleur chrono de la deuxième journée d'essais sur le circuit de Barcelone.

Au terme des 55 tours de piste qu'il a effectués, le pilote de l'équipe BAR-Honda n'a été devancé que par les Ferrari de Michael Schumacher et de Rubens Barrichello.

Villeneuve, qui avait peu roulé la veille, a signé son meilleur tour en une minute 18,787 secondes, pour devancer le troisième pilote de Ferrari, Luca Badoer, et la nouvelle Jaguar R4 qui avait été confiée à Antonio Pizzonia.

Les Ferrari ont dominé les essais pour une deuxième jour-

née de suite, mais cette fois Schumacher a été plus rapide que Barrichello.

La Scuderia s'est concentrée sur l'électronique et le test des pneus Bridgestone.

Schumacher a fait 89 tours, dont le plus rapide en 1:17,206. Barrichello, qui a roulé 35 tours de moins, a suivi en 1:17,605.

Le coéquipier de Villeneuve, Jenson Button, a réussi le sixième meilleur chrono, soit 1:19,839, en 29 tours de piste.

Seules quelques équipes participent aux essais de Barcelone. Trois autres, McLaren, Williams et Sauber, roulent sur la piste espagnole de Valencia. Juan Pablo Montoya de Williams a été le plus rapide, mercredi.

La mascotte réprimandée

CALGARY (PC) - La mascotte des Flames de Calgary a été réprimandée par les dirigeants de l'équipe à la suite de ses agissements derrière le banc des Oilers d'Edmonton lundi, qui ont mené l'entraîneur Craig MacTavish à lui arracher la langue.

«Il est habituellement notre septième joueur mais cette fois il a sans doute été trop loin», a reconnu le porte-parole des Flames, Peter Hanlon, qui a dit n'avoir reçu aucune plainte de la Ligue nationale à ce sujet.

Harvey, la mascotte des Flames depuis 19 ans, devrait être à son poste pour le match de jeudi contre les Coyotes de Phoenix, mais pas derrière le banc des visiteurs.

Quelques petites choses à vérifier

(SB) - Les Saguenéens de Chicoutimi se dirigent, à compter de ce matin, vers les Maritimes avec un double objectif en vue.

Au cours des six prochains jours, les hommes de René Matte se dirigent vers Bathurst. Ils y affronteront le Titan vendredi soir avant de poursuivre leur route vers Cap-Breton dimanche et Halifax lundi.

Dans un premier temps, le pilote des Sags veut voir où en est rendue sa formation face aux meilleures équipes défensives de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM).



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

L'autre point important, c'est de voir de quelle façon les jeu-

un système de jeu serré. Les joueurs s'impliquent physiquement. Ils ont aussi un échec-avant très efficace. J'ai donc hâte de voir de quelle façon nos joueurs vont réussir à se comporter. Mais une chose est certaine, on doit faire ce que l'on doit faire, car nous n'avons pas de spectacles à donner sur la route», mentionne René Matte.

En fait, les Sags vont faire face à l'équipe qui détient (mercredi soir) le premier rang du circuit Courteau avec 69 points. Ils seront ensuite à Cap-Breton, une formation qui accuse un retard de quatre points sur Chicoutimi, puis termineront à Halifax qui a accumulé 64 points au classement (3e rang de la ligue).

«Et il se pourrait aussi que l'on retrouve l'une de ces équipes en séries éliminatoires. Tout va être une question de préparation. On va prendre des notes sur ces matchs», de dire Matte.

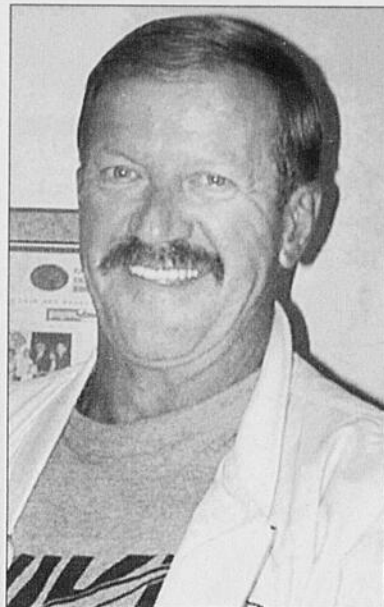
Série intéressante

Les Sags entreprennent une nouvelle séquence de six matchs, dont trois sur la route et trois à la maison. Lors de la dernière séquence, les Chicoutimiens ont

joué pour .500 avec trois victoires et trois défaites.

«On cherchait à avoir sept points, mais nous en avons récolté six. Dans les circonstances, c'est satisfaisant, surtout que nous avons conservé une fiche de 3-2 à la maison.

«Pour le voyage sur la route, on veut essayer d'améliorer notre fiche sur la route qui est de .500 (12-12). On doit continuer de progresser», de dire Matte qui pourra miser sur la grande majorité de son personnel. Nicolas Marcotte et Maxime Boisclair ont purgé leur match de suspension et Bruno Champagne est remis de la gastro. Seul Patrick Tessier, qui a encore quatre matchs à purger à sa suspension, ne fera pas le voyage.



Carol Bégin

Longue carrière de 39 ans

Carol Bégin reste un officiel très actif

par Paul-Armand Girard (PAG) - Carol Bégin ne prétend pas avoir réalisé un exploit en oeuvrant pour une trentième année consécutivement au récent Tournoi provincial de hockey pee wee de Jonquière. Il est cependant fier de sa contribution à titre d'officiel. À un point tel qu'il envisage avec sérénité d'être à nouveau à son poste en 2004. Si Dieu lui prête santé bien sûr!

Carol Bégin avait à peine 14 ans quand le tournoi prit naissance et qu'il eut ainsi la chance d'entreprendre sa carrière d'officiel en tant que juge de lignes.

«À l'époque, les jeunes officiels dirigeaient les matchs les deux ou trois premiers jours du tournoi. Les vétérans s'amenaient par la suite pour les journées de jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Quelques années plus tard, la formule a été remaniée. Depuis trente ans, comme la majorité des autres officiels engagés bénévolement dans le tournoi, je dirige ou effectue le travail sur les lignes durant une douzaine de rencontres», explique-t-il.

Cet engagement soutenu des officiels envers le tournoi pee wee de Jonquière et, par ricochet leur dévouement, est une affaire de coeur, soutient Carol Bégin.

«Cette année, un comité de cinq personnes, Denis Levasseur, Dany Tremblay, Benoît Gilbert, Sébastien Fortin et moi-même, avons uni nos efforts pour préparer la programmation et veiller à

ce que chaque match soit dirigé efficacement, fait-il observer. Pour ce qui est de notre action bénévole, elle prend sa source dans la générosité des dirigeants du tournoi à remettre annuellement une partie de leurs profits au hockey mineur de Jonquière. Tant qu'il en sera ainsi, nous maintiendrons le cap sur le bénévolat», promet-il.

Avenir des officiels

Arbitre-chef de la Ligue junior, midget, senior, et répartiteur pour les divisions junior et senior AA, Carol Bégin demeure actif à titre d'officiel. Relativement à la problématique qui met présentement en cause les officiels au hockey et le ministère du Revenu, Carol Bégin souhaite une conclusion heureuse dans ce dossier.

«Cette affaire a pris forme sur des cas d'exception. Dans la vie quotidienne, le scénario est différent. Un arbitre dans notre région peut recevoir une rémunération maximale de 1200 à 1500 \$ durant une saison», stipule-t-il.

«Si le ministère du Revenu décide de taxer ces personnes sans prendre en compte les dépenses engendrées pour arbitrer, il y a un gros risque d'une démission collective à la grandeur du Québec, continue-t-il. Le sport amateur sera alors au bord de l'abîme. En passant le hockey à la moulinette, viendra par la suite le tour du basket-ball, du soccer, des sports de balle, et ainsi de suite», conclut-il.

Sport étudiant À l'heure du retour en classe

par Stéphane Bégin

(SB) - Le retour en classes des étudiants du cégep coïncide aussi avec le retour des activités de l'Association du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Encore une fois, le basketball retiendra la majorité de l'attention. En AAA, l'équipe féminine juvénile de la polyvalente Arvida reçoit le séminaire Saint-Joseph, samedi (17h00), alors que Dominique-Racine affrontera cette formation dimanche matin. En juvénile et cadet masculin, Saint-Joseph fait face à Dominique-Racine à 12h00 (cadet) et à 14h00 (juvénile).

Du côté collégial AA, le cégep de Saint-Félicien fait face à celui d'Alma, samedi. Dans le circuit régional, sept matches auront lieu vendredi à Arvida (1), à l'école Riverside (1), à Charles-Gravel (4) et au Séminaire de Chicoutimi (1). Et samedi, le calendrier prévoit 16 matches à Dominique-Racine (6), au cégep de Chicoutimi (2), au pavillon Wilbrod-Dufour (7) et à l'école Saint-Joseph (1).

D'autre part, la ligue provinciale de natation collégial présentera la quatrième rencontre de la saison au collège de Sainte-Foy et les cégeps de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean seront de la partie samedi.

Et dimanche, le circuit régional de badminton collégial AA, le cégep de Chicoutimi présentera les épreuves du simple en avant-midi et du double en après-midi. Plusieurs joueurs des cinq maisons d'enseignement collégial de la région, y incluant Baie-Comeau, seront en compétition.

nes hockeyeurs chicoutimiens peuvent s'en sortir face à un possible adversaire en première ronde des séries éliminatoires en Bathurst ou Halifax.

«On se rend dans les Maritimes pour explorer et voir où nous en sommes dans notre progression. Les équipes des Maritimes n'accordent pas beaucoup de buts et figurent parmi les meilleures de la ligue.

«Ce sont des équipes qui jouent

Challenge de billard De l'action samedi à Alma

par Paul-Armand Girard

ALMA (PAG) - À la suite d'une longue pause de six semaines, le Challenge de billard convie joueurs et joueuses à la troisième étape du championnat, laquelle étape sera disputée le samedi 25 janvier, dès 11h, au Dooly's d'Alma.

Les deux étapes initiales ayant attiré 48 et 46 participants, les dirigeants du Challenge forment le voeu de dépasser cette fois les cinquante joueurs et joueuses à cette compétition qui sera nantie d'une bourse globale de 1500 \$.

Le classement à ce stade de la saison est d'ailleurs révélateur de la qualité des participants. En classe AA-AAA, les meneurs sont Gaby Tremblay, de Dolbeau-Mistassini, 28 points, Guy Verreault, d'Alma, 25 points, Jean-Guy Gaudreault, de Dolbeau-Mistassini, 21 points, Robert Lacasse, d'Alma, 20 points, André Gagnon, d'Alma, 19 points, Marcel Boudreault, de Métabetchouan, 19 points, Serge McNicoll, d'Alma, 19 points,

Sylvain Fortin, d'Alma, 18 points, et Gill Ouellette, d'Alma, 18 points.

En classe A, une bonne dizaine de joueurs et joueuses sont dans la course aux honneurs à deux jours de la troisième étape.

Chantale Gagnon, Richard Simard et Michel Boivin, tous trois d'Alma, revendiquent 25 points respectivement. Alain Savard, de Bégin, et Pierre Maltais, d'Alma, sont à proximité avec 23 points, tandis que Clément Racine, d'Alma, accuse un retard d'un seul point. L'autre portion du classement est occupée par Marius Ouellet, d'Alma, 21 points, Jean-François Thibeault, d'Alma, Réjean Girard, d'Alma, et André Gauthier, d'Alma, tous trois à 20 points.

Rappelons que Gordon Vachon, de Betsiamites, avait remporté la seconde étape de la classe AA-AAA devant Guy Verreault, d'Alma. En classe A, c'est Jacques Potvin, de Jonquière, à sa première participation au Challenge, qui avait conquis la victoire devant l'Almatois Michel Boivin.

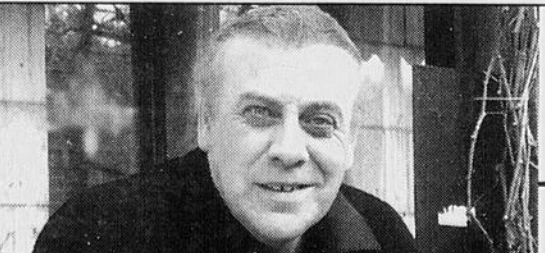
Clavardage

aujourd'hui jeudi à midi

cyberpresse.ca

avec Webcam

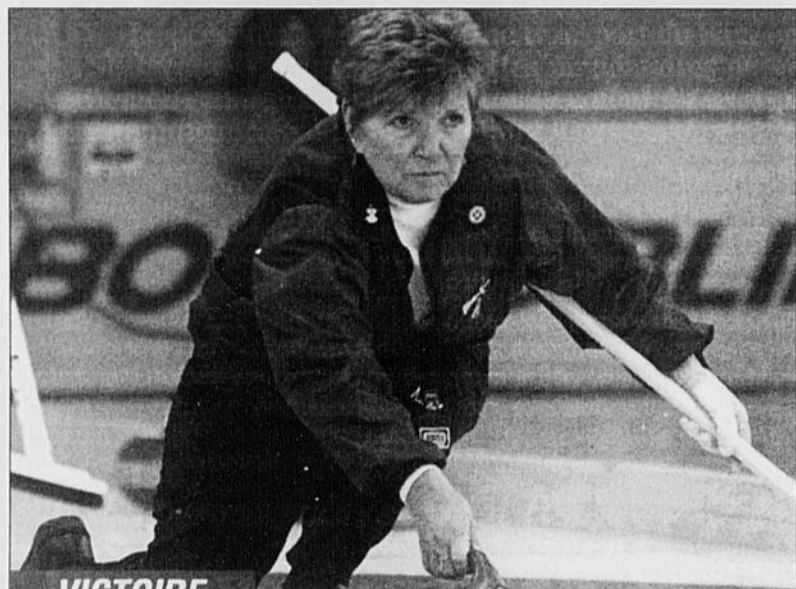
cyberpresse.ca/clavardage



SÉRAPHIN

Pierre Lebeau, la bonne fortune du film

Une journée de .500 pour Nathalie Gagnon



VICTOIRE

Après s'être inclinée en matinée, Rolande Madore a remporté une victoire de 8-7 aux dépens du quatuor de l'Estrie, en après-midi, hier.

(Photo Michel Tremblay)

par Stéphane Bégin

ALMA (SB) - La championne provinciale en titre du curling féminin, Nathalie Gagnon, a peut-être subi une deuxième défaite en sept sorties, cela ne l'empêche pas d'être encore au plus fort de la lutte pour la ronde éliminatoire.

La quatrième journée du Championnat provincial de curling féminin des Coeurs de Scott s'est déroulée, hier, sur les glaces du Club de curling Riverbend d'Alma avec la présentation de 12 rencontres.

La formation de Nathalie Gagnon (Sag-Lac II) a dû se contenter d'une journée de .500 avec un gain et un revers. Elle se retrouve au troisième rang du classement général avec une fiche de 5-2 derrière Janique Berthelot (Montréal-Centre) à 7-0 et Cheryl Morgan (Montréal/Rive-Sud) à 6-1. Elle devance Marie-France

Larouche (Québec), Brenda Nicholls (Sud-Ouest I) et Sonia Simard (Nord-Ouest), qui ont un dossier de 5-3.

Hier, Gagnon, dont l'équipe est complétée par Karine Marchand, Joëlle Belley et Julie Blackburn, a d'abord eu de la difficulté à se défaire de Rolande Madore (Sag-Lac I) au compte de 5-4, grâce à deux points récoltés au 10e et dernier bout du match.

«Les deux équipes ont disputé un très bon match de curling.

Le match s'est joué sur la dernière pierre. Nathalie a dû

réaliser une sortie parfaite sur une pierre que l'on ne voyait pratiquement pas. On a réussi à prendre deux points et à signer la victoire», a lancé Joëlle Belley, qui a rencontré les médias à la place de la capitaine.

En soirée, Gagnon a encaissé une défaite de 9-4 face à Brenda Nicholls (Sud-Ouest I). Un bout plus difficile et l'adversaire a pris une confortable avance.

«On s'est fait prendre quatre points au sixième bout et cela nous a cassé les jambes. Mais c'est loin d'être fini. Avec une fiche de 5-2, nous sommes encore dans une bonne position. Il faut s'assurer de finir nos quatre derniers matchs en force», de dire Joëlle Belley.

Quant à Rolande Madore, après avoir été vaincue en matinée, elle s'est reprise face à Angélique Jones (Estrie) en après-midi, en y allant d'une victoire de 8-7.

Tirant de l'arrière 4-2, Madore, qui évolue avec Marcelle Ruest, France Prévost et Debbie Caron, a grugé ce retard et a notamment marqué trois points au neuvième bout pour s'assurer de la victoire.

Aujourd'hui, la capitaine Madore fera face à Sylvie Turgeon (Lakeshore) et Brenda Nicholls (Sud-Ouest I).

Du côté de Nathalie Gagnon, elle dispute la victoire à Janique Berthelot (Montréal-Centre) et Angélique Jones (-Estrie).

La championne provinciale de 2003 représentera donc le Québec lors du Championnat canadien de curling des Coeurs de Scott, qui se déroulera du 15 au 23 février à Kitchener.

Championnat canadien de curling senior

Carson effectue un retour en force

(PAG) - Très déçu la veille à la suite de la défaite crève-coeur encaissée devant l'équipe de l'Île-du-Prince-Édouard, Mike Carson a retrouvé le sourire mercredi et une



PAUL-ARMAND GIRARD
pagirard@lequotidien.com

bonne place au classement grâce aux deux victoires de sa formation remportées contre la Colombie-Britannique, 7-5, et le Manitoba, 10-5, au Championnat canadien de curling senior.

En vertu de leurs deux succès

rafflés aux dépens des puissantes équipes dirigées par les capitaines Ken Watson et Doug Armour, Mike Carson et ses coéquipiers de l'équipe du Québec ont grossi leur fiche à 6-3.

En prenant en compte leurs derniers matchs préliminaires au programme jeudi contre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse et des matchs importants à pourvoir entre l'Alberta et le Nord-Ontario, Manitoba et l'Alberta, ainsi que l'Ontario et la Saskatchewan, cette dernière journée régulière a de fortes chances de réserver quelques surprises.

Mike Carson mise bien sûr sur la recette la plus efficace: deux victoires et le jeu du balancier entre les autres équipes qui aspirent à une place en ronde éliminatoire. De cette façon, l'équipe du Québec serait probablement en mesure de coiffer tout le monde in extremis.

«Faudra jouer comme nous l'avons fait contre la Colombie-Britannique et le Manitoba. C'est-à-dire en privilégiant l'agressivité sur chaque pierre. Et comme nous n'avons pas été à notre meilleur contre le Nouveau-Brunswick (défaite de 5-3) et l'Île-du-Prince-Édouard (revers de 7-5), je pense que nous pouvons retirer une grande leçon de ces matchs. C'est clair que nous devons soutenir des points tôt dans le match. Jusqu'à maintenant, ce facteur a influencé positivement le résultat de nos matchs», de dissenter Mike Carson lors d'une conversation téléphonique depuis Lethbridge, en Alberta.

En soulignant que ses coéquipiers Jacquelin Lemieux, lead, Jean-Luc Fortier, 2e, Roger Perron, 3e, ainsi que lui-même, avaient amélioré leur pourcentage d'efficacité lors des rencontres de mercredi, Mike Carson a expliqué que le point volé au 4e

bout à la Colombie-Britannique avait changé l'allure du match.

«J'ai marqué avec une pierre qui avait roulé derrière plusieurs autres. Il était impossible pour Ken Watson de la déloger. Ce bout a été déterminant pour nous. Puis, au 10e bout, j'avais une sortie à réaliser pour encaisser deux points. C'est ce que j'ai fait», de noter Mike Carson.

Contre Doug Armour et son équipe du Manitoba, 6-1, avant de s'opposer aux Québécois, ceux-ci ont donné la claquette en récoltant 4 et 3 points aux 2e et 5e bouts.

«Dans les deux cas, nous avons

profité des erreurs de nos rivaux. En essayant de sortir nos pierres placées au fond de la maison, ils ont raté leurs lancers. À chaque fois, un bon placement nous a permis de prendre ces grosses manches. Quant au 7e, nous avons éliminé la pierre gelée sur deux des nôtres. J'ai sorti nos deux pierres aussi. Mais plus important, nous avons tout même soutiré deux points lors de ce bout», de relater Mike Carson, pourfendeur des équipes de l'Ouest: Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, sans oublier celle du Nord-Ontario.

Club de boxe de Chicoutimi

Les dirigeants obtiennent l'aide des élus municipaux

par Stéphane Bégin

(SB) - Dans leur quête d'amasser de l'argent afin de rénover l'équipement du Club de boxe de Chicoutimi, les dirigeants ont reçu un bon coup de pouce dans les derniers jours de la part de deux élus municipaux.

Entraîneur et dirigeant du club de Chicoutimi, Michel Desgagné est à la recherche de quelques milliers de dollars afin de refaire le parc des équipements du club de boxe, en passant par l'arène, les gants, les casques de protection et tout ce dont ont besoin les boxeurs de calibre olympique.

«On espère être en mesure d'amasser environ 1000 \$ avec la tenue de notre souper spa-

ghetti. Cette activité bénéfique se déroule samedi au local du club de boxe (rue Racine). Parents et amis des boxeurs sont invités», lance Michel Desgagné.

Mais avant même que le souper ne se tienne, les conseillers municipaux, Carl Savard et Bernard Noël ont décidé de faire leur part en pigeant à même leur enveloppe budgétaire discrétionnaire.

Conseiller du quartier du club de boxe, Carl Savard remettra une somme de 400 \$, alors que le président de la Commission permanente des loisirs, Bernard Noël émettra un chèque de 150 \$.

«On sait que le club de boxe a des besoins financiers. Nous voulons aider à améliorer la

situation de nos organismes. Il est aussi important de pouvoir encourager le sport amateur.

Il est aussi intéressant de savoir que nos organismes locaux sont en bonne santé», a expliqué Bernard Noël.

Avec l'arrivée de cette aide, Michel Desgagné espère donc récolter de 1500 \$ à 2000 \$ au cours des prochains jours.

«Ça va nous permettre de rénover notre arène de boxe, qui en a bien besoin. Cela évitera d'hypothéquer nos activités à l'extérieur, car plusieurs compétitions auront bientôt lieu un peu partout dans la province», note Michel Desgagné, qui a encore des billets disponibles pour le souper. Il suffit de le contacter au 543-7010.



Mike Carson

Denise Hovington jure de ne plus s'y laisser prendre

L'ANSE-SAINT-JEAN (SB) - «Lorsque mes amies ont su que j'étais pour faire le Raid Ukatak, elles m'ont toutes dit que j'étais folle d'embarquer dans une telle aventure. Je me demande si elles ne savaient pas plus que moi ce qui m'attendait.»

On ne peut pas dire que Denise Hovington apprécie véritablement son expérience. Elle n'a pas l'intention d'abandonner la course, mais jure qu'on ne la reprendra pas à s'embarquer dans une telle aventure.



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Originnaire de Sacré-Coeur comme Jean-Arthur

franchi trois points de contrôle de plus.

«Oui, c'est à cause de moi s'ils sont ici. J'avais besoin de gens polyvalents, de bons sportifs et qui ont une bonne endurance. On le voit, 70 pour cent des équipes ont déjà abandonné, car ils sont allés au-delà de leurs limites.»

«Lorsque je les ai appelés, ils avaient le choix de dire oui ou non. Mais ils avaient une chance unique de se frotter aux meilleurs au monde. Et en plus, ça se passe ici au Québec. Pour vivre ça, il aurait fallu aller en Europe et nous n'y serions jamais allés. Je crois que j'ai eu raison de les convaincre d'y participer», estime Guy Gilbert.

Ce dernier ajoute qu'il aimerait bien que la température baisse autour de moins 15 degrés, question de donner un répit aux athlètes.

Ceux-ci voudraient aussi dormir un peu plus, mais à raison

d'une heure ou deux par jour, ce n'est pas évident.

«Surtout que la fatigue se fait sentir lorsque l'on doit marcher avec nos bottes d'hiver, traîner la tente, les skis, les bottines de ski, le sac à dos, la nourriture et tout l'équipement nécessaire pour survivre.»

«Les vents étaient tellement forts que malgré le poids que l'on traîne, on a dû être culbuter une quinzaine de fois chacun hier (lundi). J'ai même passé directement par-dessus Jean-Arthur pour ensuite m'arrêter sur une pierre», a conclu Guy Gilbert.

L'équipe de l'Auberge du Ravage souhaite vivre une belle journée d'ici vendredi, question de relaxer et de reprendre ses esprits. Pour finir, ils vont vivre au jour le jour et auront besoin de patience.

Quant à l'équipe régionale Atmosphère Ondeo Saguenay, composée d'Éric Gagnon, Nathalie Gaudreault, Daniel Dubé et Jean-Robert Wells, elle s'est retirée de la course avant d'atteindre le point de contrôle 8 et a été rapatriée vers Charlevoix.

Une différence de 100 degrés Celsius

Bouguin se sent très bien servi

par Stéphane Bégin

L'ANSE-SAINT-JEAN (SB) - Pour Laurent Bouguin, vivre le Raid Ukatak équivaut à une toute petite différence de 100 degrés celsius. Même s'il n'y a rien de facile, ce citoyen de l'Île de la Réunion voulait vivre une aventure extrême et il avoue être bien servi jusqu'à présent.

Le chalet du Centre récréotouristique du Mont-Édouard, de L'Anse-Saint-Jean a accueilli toutes les équipes qui participent, depuis dimanche, à la deuxième édition du Raid Ukatak, dont les conditions de 2003 sont très difficiles.

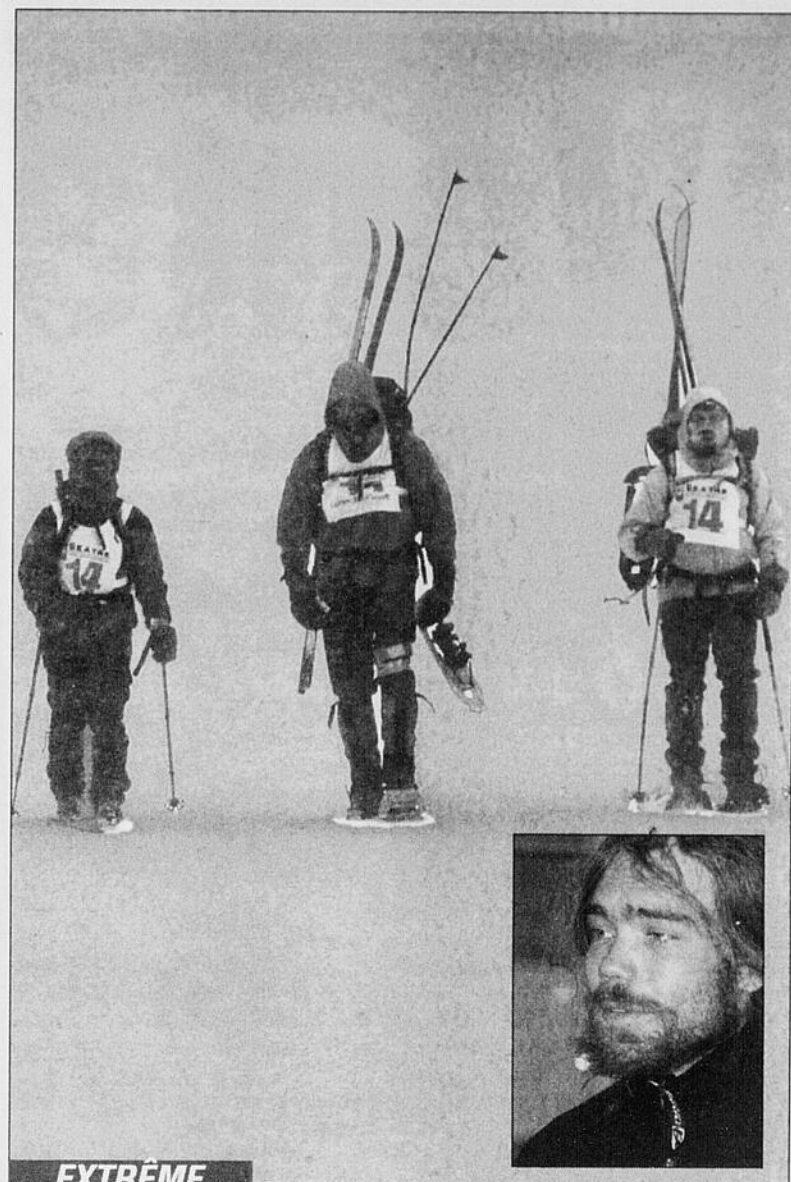
Tout au long de la journée, hier, les équipes encore en lice ont donc atteint le point de contrôle 10 de cette épreuve de ski de fond, de raquettes, de vélo de montagne, d'escalade et de ski de traction.

Deux mots ont retenus l'attention des participants. Le vent et le froid. Ils en sont à souhaiter des températures clémentes d'environ moins 15 degrés celsius, tout simplement, uniquement pour retirer les mitaines de temps à autre.

Citoyen de l'Île de la Réunion, près de l'océan Indien et de Madagascar, Laurent Bouguin est habitué à la chaleur et au soleil. Il voulait vivre l'événement et ne regrette nullement de vivre l'expérience, même si rien n'est facile.

«Je ne regrette absolument rien. Je voulais me retrouver dans ce genre de compétitions extrêmes et j'y suis pleinement. Dans la journée de lundi, on a vécu une journée d'enfer et une nuit très difficile.»

«Avec l'équipe de la Pologne, on marchait en file indienne (7)



EXTRÊME

L'équipe Passion, de Laurent Bouguin (en mortaise), est arrivée au chalet du Mont-Édouard dans des conditions difficiles. Avec le vent et la neige, ils ne voyaient pas grand chose... ni devant, ni derrière.

Tremblay, Denise Hovington complète le quatuor de l'équipe Auberge du Ravage avec le Chicoutimien Guy Gilbert et le Gaspésien Simon Côté.

«Je savais que ça serait difficile, mais là je dois dire que c'est épouvantable. En plus du froid, du vent, il y a une foule d'obstacles difficiles à franchir. Je vais finir, mais si nous sommes là, c'est la faute à Guy (blague). Il nous a laissé un message pour nous dire qu'il avait une expérience extraordinaire à nous faire vivre. C'est un fait», mentionne Denise Hovington.

Avant de repartir du Mont-Édouard, la formation de l'Auberge du Ravage occupait le troisième rang du classement général avec un temps cumulé de 74 heures et 21 minutes, à six minutes des Polonais. Les Suédois dominent aisément le classement avec un temps de 71 heures et 42 minutes, mais ont déjà



SA FAUTE

Denise Hovington, Simon Côté et Jean-Arthur Tremblay entourent Guy Gilbert, celui qui les a invités et convaincus de prendre part au Raid Ukatak.

lorsque j'ai aperçu le premier du groupe s'envoler en raison de la force du vent. Ce fut la même chose pour le deuxième et les autres. J'ai planté mes raquettes solidement dans le sol, mais je ne suis pas resté en place. J'ai volé sur environ cinq mètres avant de retomber et de rouler dans la neige», explique Bouguin, de l'équipe Passion, qui se retrouve avec Patrick Laniel, Sheri Foster et Sean Hartman.

Forts vents

Il faut dire que les participants ont fait face à des conditions très difficiles. Les vents soufflaient à plus de 135 kilomètres à l'heure près du lac Pilote, ce qui rendait l'expédition encore plus périlleuse et difficile.

Après trois journées de compétitions, comme plusieurs autres compétiteurs, Bouguin souffre d'engelure, notamment au pouce gauche. Avant de reprendre la route, il voulait se faire examiner.

«Le froid rend les choses très difficiles. On ne peut absolument pas se découvrir, car on gèle immédiatement. On évite de boire, car on ne veut pas aller uriner. Tout devient pénible.»

«À savoir ce qui est plus difficile à vivre entre le froid et la

chaleur, c'est le froid. Lorsqu'on est gelé de partout, il n'y a rien à faire», de dire Bouguin, qui n'a jamais songé à abandonner.

Co-organisateur de l'événement, Martin Nieto aurait bien aimé que les compétiteurs puissent faire le trajet de 400 kilomètres dans des conditions un peu moins extrême.

«Les gens qui embarquent dans une pareille expédition savent à quoi s'attendre. Ce n'est pas n'importe qui qui s'inscrit. Cette année, on pourra dire que c'est la température qui va écrire l'histoire de la course.»

«On aurait jamais cru avoir trois journées de froid comme ça et de vents aussi forts. C'est cinq fois plus difficile qu'en temps normal. Mais les athlètes sont entraînés pour faire face à tout ça», explique le responsable.

Cinq équipes sont toujours en lice pour la balance du parcours. Les dirigeants ont laissé tomber l'ascension des monts Jérémie et Élie, retirer la course de vélo sur la route 170 et l'épreuve du parc Marin en raison de la température.

Photos
Rocket Lavoie

Vente du million

36 versements sur toute la marchandise*



Spécial
459⁹⁵
12⁷⁸ par mois

Cuisinière (315325)

- Style à AFFLEUREMENT
- Console en métal
- Prise de courant
- Minuterie électronique de cuisson différée/arrêt
- 2 éléments en spirale de 6 po et 2 de 8 po
- Élément de mijotage • Éclairage du four
- 2 grilles de four
- Plat de cuisson au grill



19 pi cu

Spécial
749⁹⁵
20⁸³ par mois

Réfrigérateur (315324)

- Réglage de température à l'avant
- Portes avec mousse isolante
- Tablettes en broche réglables
- Bacs à légumes transparents
- Bac à viande transparent
- Compartiment réglable blanc dans la porte pour gallon



Lave-vaisselle (315328)

- Capacité de réglage pour 10 couverts de 5 pièces
- 5 programmes
- Option de lavage à haute température
- 3 systèmes WASHMASTER à 3 niveaux avec séparateur de saletés
- Paniers supérieur et inférieur à hauts côtés
- Contenant à cutellerie dans le panier
- Panneau de touches de réglage
- Lavage différé de 3 heures

Spécial
399⁹⁵
11¹¹ par mois



Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

TANGUAY

1990, boul. Talbot SAGUENAY 1 800 363-4711 • (418) 698-4411

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.